

Diagnostic de territoire

Bilan à mi-parcours du SCoT du Pays de Saintonge Romane



SCoT approuvé le 6 août 2017

Diagnostic bilan à mi-parcours validé en décembre 2020



Production : Observatoire Territorial du Pays de Saintonge Romane

Auteurs : Camille Verney, Julien Millet, Aurélien Durand

Introduction

Le bilan à mi-parcours du SCoT est une démarche non obligatoire, volontaire de la part des élus du Pays de Saintonge Romane, afin d’appréhender les premiers effets du SCoT sur leur territoire 3 ans après l’approbation du document cadre.

Ce bilan utilise les mêmes indicateurs et la même méthodologie qu’une évaluation. Il a été réalisé par Aurélien Durand, chef de projet SCoT, Julien Millet, chef de projet SIG/Observatoires et Camille Verney, chargée de mission Urbanisme et Cadre de vie.

L’analyse se fait en deux parties :

- Une partie d’analyse chiffrée du territoire, que ce document présente : mise à jour du diagnostic (données INSEE), complément avec d’autres données (FILOCOM, enquête tourisme...), analyse des documents approuvés par rapport aux objectifs du DOO ; analyse de la consommation foncière ;
- Une partie qualitative sur les documents d’urbanisme (mise en compatibilité, projets, blocages...), avec des retours d’expérience du début de la mise en œuvre du SCoT sur le territoire par les acteurs concernés.

Le but est de doter les (nouveaux) élus d’un diagnostic territorial complet et le plus récent possible mais aussi d’améliorer la mise en œuvre du SCoT pour les trois prochaines années, jusqu’au bilan et évaluation obligatoire en 2023.

Table des matières

Table des sigles	3
Démographie et ménages	5
Population	6
Evolution de l'âge	15
Evolution des ménages.....	18
Education	21
Conclusions de la partie démographie et ménages.....	22
Economie et emploi.....	24
Population active.....	25
Revenu.....	36
Emplois.....	37
Tourisme patrimonial et culturel.....	49
Conclusion de la partie économie et emploi	51
L'habitat et les mobilités	55
Parc de logements	56
Répartition du parc de logement.....	61
Mobilités.....	68
Conclusion de la partie habitat et mobilités	72
Analyse de la consommation foncière entre 2014 et 2018	74
Conclusion de l'analyse de la consommation foncière entre 2014 et 2018	81
Annexe.....	83

Table des sigles

3C ou CCC	Convention Citoyenne pour le Climat	DHUP	Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages
4D	Loi Décentralisation, Déconcentration, Différenciation, Décomplexification	DREAL	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
ABF	Architecte des Bâtiments de France	DOO	Document d'Orientations et d'Objectifs
ADS	Application du Droit des Sols	DU	Documents d'Urbanisme
AMO	Assistance à la Maitrise d'Ouvrage	DVF	Demande de Valeurs Foncières
Anah	Agence Nationale de l'Habitat	EBC	Espace Boisé Classé
ANRU	Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine	EnR	Energies Renouvelables
BIMBY	Build In My Back Yard (construire dans mon jardin)	EPF	Etablissement Public Foncier
CARA	Communauté d'Agglomération Royan Atlantique	EPTB	Etablissements Publics Territorial de Bassin
CARO	Communauté d'Agglomération Rochefort Océan	FILOCOM	Fichier des LOGements à la COMMune
CAUE	Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement	GEMAPI	Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
CC	Carte Communale	HLM	Habitation à Loyer Modéré
CdA	Communauté d'Agglomération	ICPE	Installation Classée pour la Protection de l'Environnement
CDAC	Commission Départementale d'Aménagement Commercial	INSEE	Institut National de la Statistique et des Études Économiques
CdC	Communauté de Communes	Loi ALUR	Loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové
CDPENAF	Commissions Départementales de Préservations des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers	Loi ELAN	Loi Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique
COFIL	COmité de PILotage	Loi NOTRe	Loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République
CU	Certificat d'Urbanisme	Loi SRU	Loi de Solidarité et de Renouvellement Urbain
DATAR	Délégation à l'Aménagement du Territoire et de l'Action Régionale	OAP	Orientations d'Aménagement et de Programmation
DDTM	Direction Départementale des Territoires et de la Mer		

OPAH-RU	Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain	SRADDET	Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires
PADD	Projet d'Aménagement et de Développement Durable	SRCE	Schéma Régional de Cohérence Ecologique
PAS	Plan d'Affectation des Sols	TC	Transports en Commun
PAPI	Programme d'Actions de Prévention contre les Inondations	TVB	Trame Verte et Bleue
PC	Permis de Construire	ZA	Zone d'Activités
PCAET	Plan Climat-Air-Energie Territorial	ZAC	Zone d'Aménagement Concerté
PDU	Plan de Déplacement Urbain	ZAD	Zone d'Aménagement Différé
PLH	Programme Local de l'Habitat	ZAE	Zone d'Activités Economique
PLU(i)	Plan Local d'Urbanisme (intercommunal)	ZAN	Zéro Artificialisation Nette
PNR	Parc Naturel Régional	ZNIEFF	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique
POS	Plan d'Occupation des Sols		
PPA	Personne Publique Associée		
PPRI	Plan de Prévention des Risques d'Inondation		
PSR	Pays de Saintonge Romane		
RNU	Règlement National de l'Urbanisme		
RP	Recensement de la Population		
SAGE	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux		
SDAGE	Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux		
SEM	Société d'Economie Mixte		
SIG	Système d'Information Géographique		
SITADEL	Système d'Information et de Traitement Automatisé des Données Élémentaires sur les Logements et les locaux		
SCoT	Schéma de Cohérence Territorial		

Démographie et ménages

Cette partie présente les évolutions de la population et de la structure des ménages du territoire du SCoT, en comparaison avec d'autres territoires. Les données du diagnostic du SCoT datant de 2010 ont été réactualisées avec les dernières données disponibles, de différentes sources et datant de 2017. De nouvelles tendances peuvent ainsi être observées.

Les objectifs du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) correspondant à cette partie se trouvent à la page 59 : « Le SCoT porte un objectif de population d'environ 100 000 habitants en 2025 pour une perspective de 104 000 habitants à l'horizon 2030. » Ces objectifs sont liés aux prescriptions et recommandations en termes de production de logements, que l'on retrouve aux pages 59 à 64 du DOO (production de 6053 logements répartis selon la typologie des communes, optimisation du foncier des tissus urbains...).

Pour cette partie, les sources des données utilisées proviennent des bases INSEE « série historique » ; « couple, familles, ménages » ; « diplômes, formations » ainsi que des rapports et portraits de territoires.

Population

La population du Pays de Saintonge Romane est de 91 509 habitants en 2017.

Elle a connu, sur le long terme, une croissance d'intensité moyenne, entre +0,4 et +0,7 %/an, entre 1968 et 1999 qui s'est accélérée sur la période 1999-2007 (+1,28 %/an) avec un ralentissement progressif, passant de +0,91 %/an entre 2007 et 2012 à +0,47 %/an entre 2012 et 2017. De nombreux espaces ruraux en France connaissent également cette inflexion.

Certains secteurs du territoire connaissent une croissance un peu plus importante au cours des dernières périodes : la CdC de Gémozac et de la Saintonge Viticole et la CdC Cœur de Saintonge, ainsi que l'espace périurbain de la ville de Saintes.

En outre, le rythme de croissance de la ville de Saintes alterne entre diminution et légère augmentation de population depuis les années 1970. La population municipale est actuellement de 25 470 (INSEE 2017).

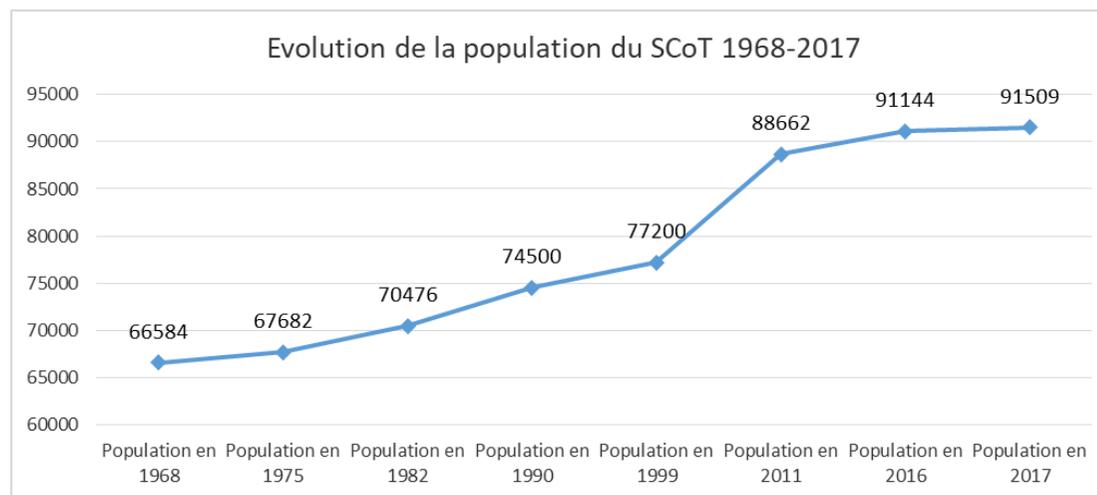


Figure 1 : INSEE 1968-2017, Pays Saintonge Romane

Taux de croissance de la population (en taux de croissance moyen annuel)							
	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999	1999-2007	2007-2012	2012-2017
CC Gémozac et Saintonge viticole	-0.3%	0.3%	0.3%	0.6%	1.89%	1.87%	0.87%
CC Cœur de Saintonge	-0.5%	1.1%	1.1%	0.9%	1.83%	1.64%	0.99%
CdA de Saintes	0.5%	0.5%	0.7%	0.2%	1.01%	0.49%	0.23%
CdA de Saintes sans Saintes	0.9%	2.1%	1.2%	0.6%	1.56%	1.36%	0.51%
Saintes	0.2%	-0.8%	0.2%	-0.1%	0.39%	-0.58%	-0.14%
SCoT Pays Saintonge Romane	0.2%	0.6%	0.7%	0.4%	1.28%	0.91%	0.47%

Tableau 1 INSEE 1968-2017, Pays Saintonge Romane

De 1975 à 2012, le rythme de croissance de la population du territoire a été supérieur à l'ensemble des territoires d'échelle départementale, régionale ou nationale, excepté entre 1990 et 1999 où le rythme de croissance du territoire a été inférieur à celui du département. Depuis 2012, le rythme de croissance sur le territoire est comparable à celui des territoires départemental et régional, supérieurs au rythme national.

Contrairement à cette croissance constante à l'échelle du SCoT avec un pic entre 1990 et 2012, celle de Saintes est plus variée. Les deux points hauts démographiques de la ville en 1975 et 1990 ont été suivis d'une diminution.

La population connaît une croissance de long terme, qui a bénéficié à une grande partie du Pays, dont l'agglomération de Saintes à l'exclusion de la ville-centre dans la même période. Cette tendance se poursuit actuellement, bien qu'ayant ralenti par rapport à la période entre 1999 et 2012. En effet, à cette période, un pic de croissance de la population est observé. Durant la période 2012-2017, cette croissance reprend un rythme moins soutenu, similaire à celui d'avant 1999.

La composante déterminante de cette croissance est constituée par les flux migratoires, qui triplent entre 1999 et 2007 avant de diminuer ensuite de moitié entre 2007 et 2012 et à nouveau entre 2012 et 2017. On retrouve ainsi le pic de population observé entre 1999 et 2012, qui est donc dû aux flux migratoires.

A contrario, les soldes naturels n'y contribuent que très marginalement, voire plus du tout sur la période 2012-2017.

Figure 2 : INSEE 1968-2017, Pays Saintonge Romane

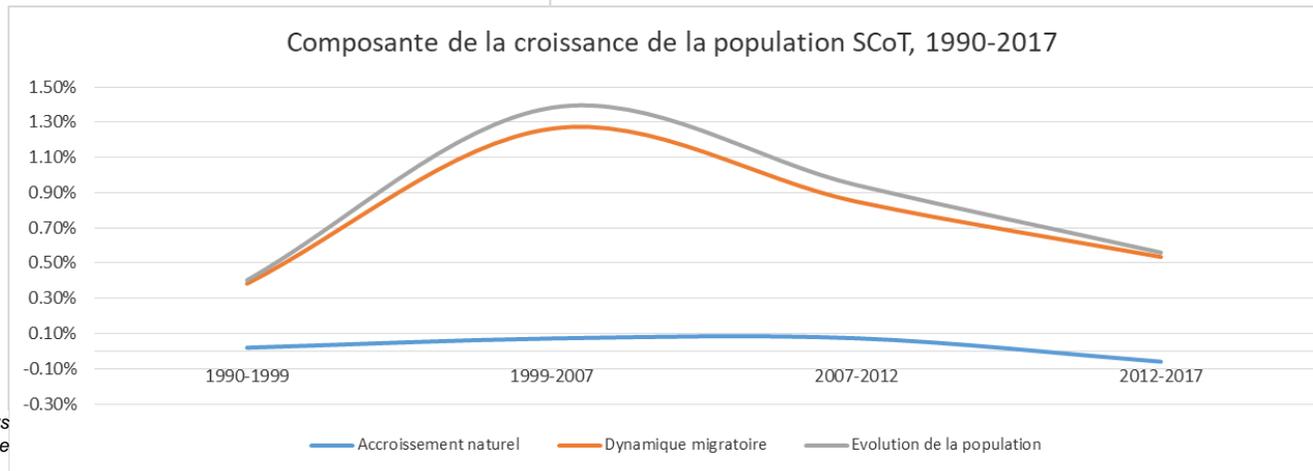
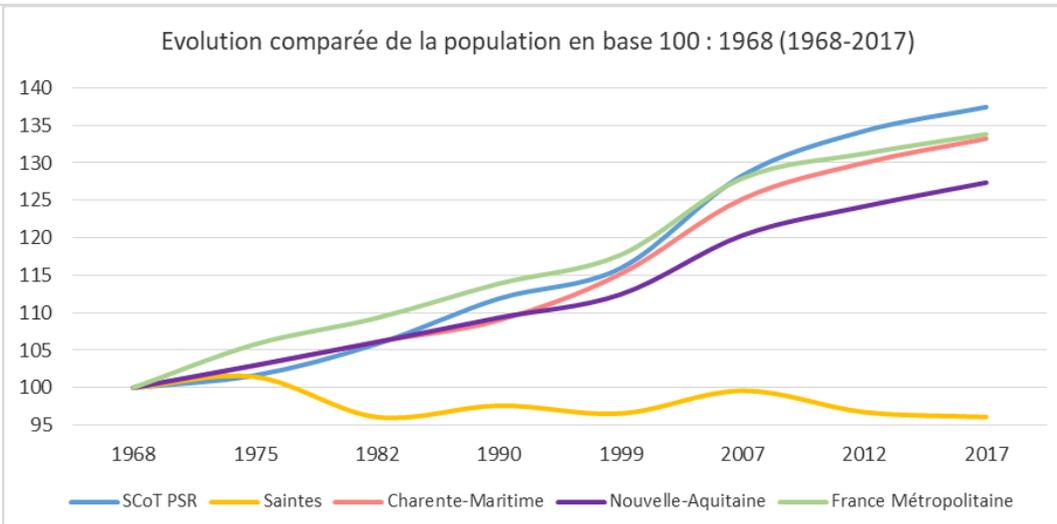
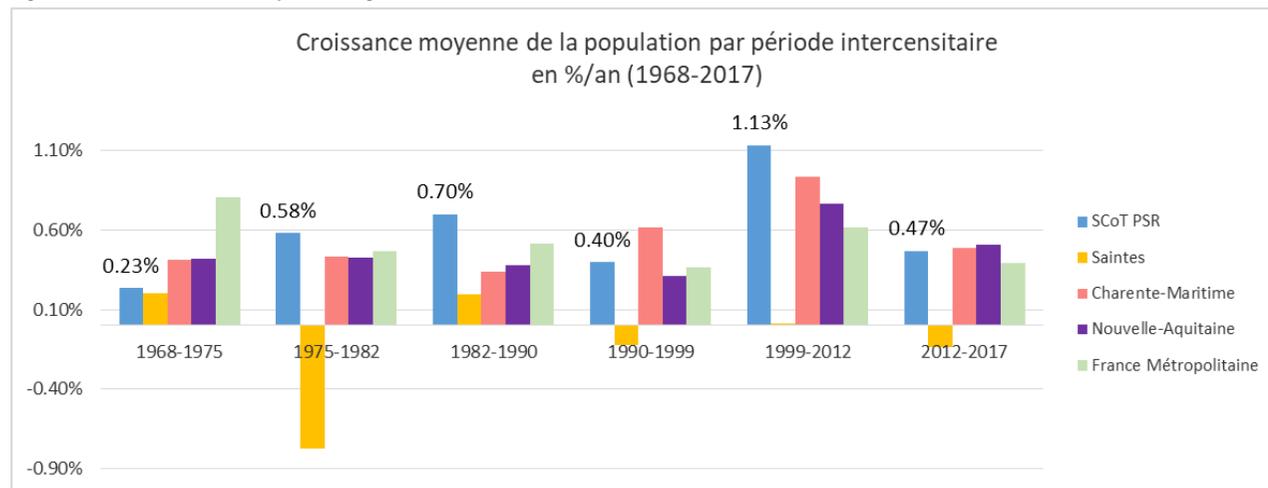


Figure 4 INSEE 1990-2017, Pays Saintonge Romane

Figure 3 INSEE 1968-2017, Pays Saintonge Romane



Sur le long terme, à l'exception de la période 1990-1999, l'intensité des flux migratoires du Pays de Saintonge Romane a surpassé celle de la moyenne de la Charente-Maritime. Cette tendance s'inverse cependant depuis les dix dernières années et s'accroît de plus en plus.

La croissance de la ville centre, Saintes, était portée jusqu'en 1990 par son puissant solde naturel (différence entre les naissances et les décès) compensant le déficit migratoire. La tendance d'évolution démographique s'est inversée, les migrations rééquilibrant quelque peu le déficit naturel jusqu'en 2007 où les migrations et le solde naturel sont négatifs. Sur la dernière période, la solde migratoire n'est pas assez important pour rééquilibrer le déficit naturel. Ceci explique la diminution de la population de la ville depuis 2007.

Si la croissance naturelle de la population diminue partout, le territoire conserve toutefois jusqu'en 2012 des soldes naturels positifs. Leur redressement, entre 1999 et 2007, atteste que les flux migratoires qui intéressent le territoire ont d'abord été en partie le fait de populations jeunes en âge d'avoir des enfants. Sur la dernière période toutefois, le solde négatif atteste que ces flux sont plutôt composés de personnes plus âgées, entraînant un vieillissement de la population. Le solde naturel est cependant supérieur à celui du département, ce qui montre un vieillissement moins marqué de la population. Le Pays de Saintonge Romane reste donc un territoire attractif pour les familles au sein du département de Charente-Maritime.

Toutefois, dans la ville de Saintes, le redressement des soldes naturels liés à la reprise des flux migratoires entre 2012 et 2017 n'est pas constaté, principalement du fait d'une plus forte proportion de personnes d'âges avancés et une moindre attractivité pour les plus jeunes ménages.

Le poids de la ville de Saintes dans les analyses statistiques démographiques, puisqu'elle représente 28% de la population du Pays de Saintonge Romane.

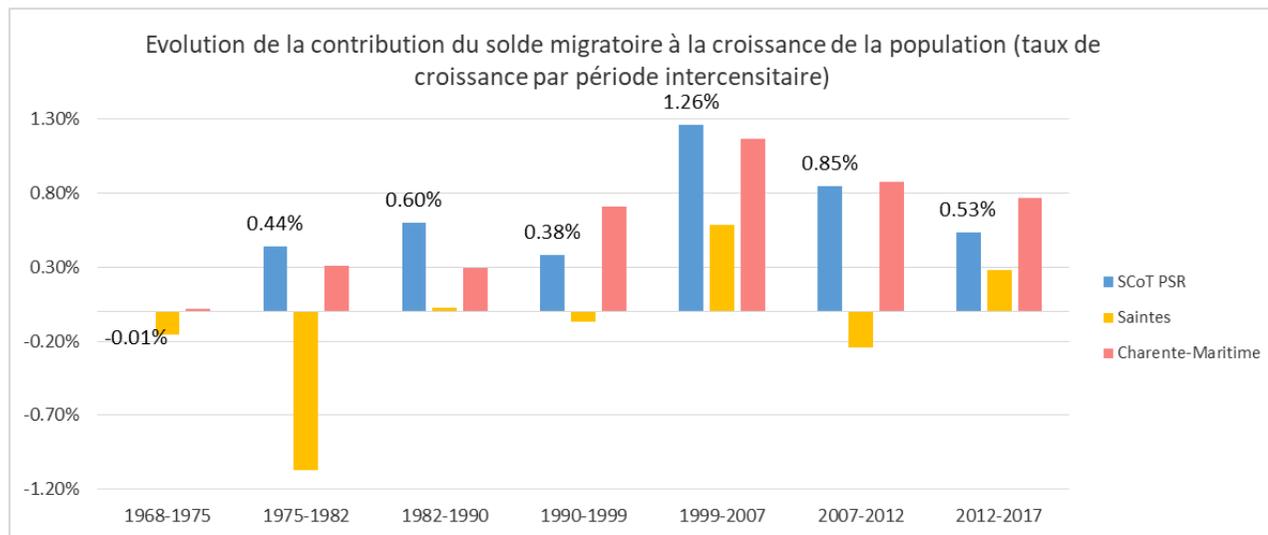


Figure 5 INSEE 1968-2017, Pays Saintonge Romane

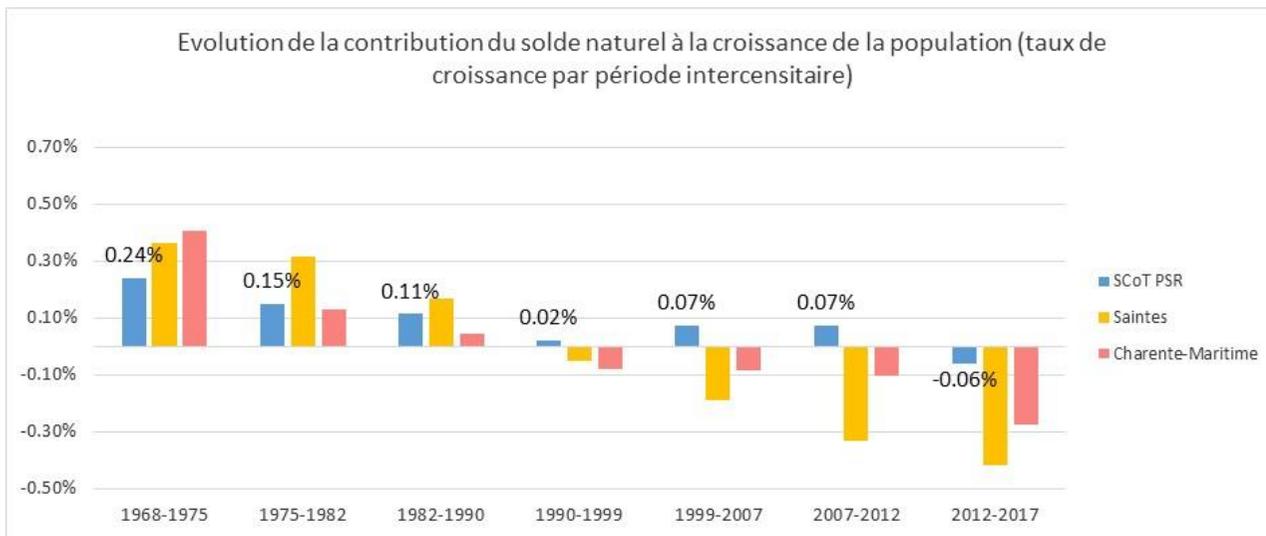


Figure 6 INSEE 1968-2017, Pays Saintonge Romane

La Saintonge Romane s'inscrivait dans une dynamique migratoire caractéristique des espaces littoraux, qui influençait une grande partie des communes du Pays jusqu'en 2012. La croissance démographique y était également plus forte qu'au niveau départemental.

Au Nord et à l'Est du territoire du SCoT, les espaces sont moins attractifs démographiquement (bassins de St. Jean d'Angély, Jonzac et Cognac).

Cette tendance se vérifie en contexte de croissance générale forte, avec des flux migratoires importants (2007-2012) mais s'efface sur la période 2012-2017, pendant laquelle la dynamique migratoire s'affaiblit. Seules les communes les plus au Sud du territoire profitent encore de la dynamique de l'espace littoral, dont elles sont plus proches. Les autres communes qui ont un solde migratoire positif sur cette période sont principalement celles situées sur les axes de communication (Saintes/Royan et Saintes/Rochefort).

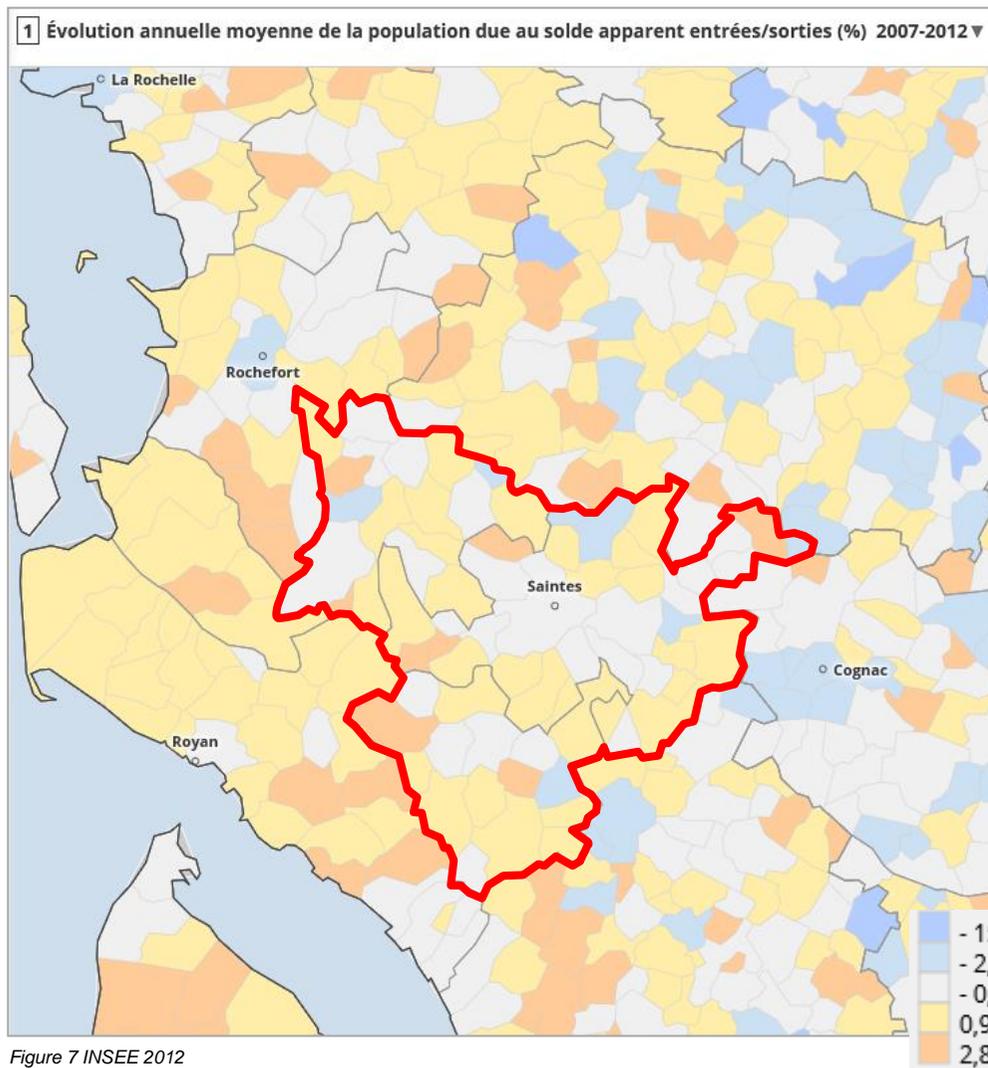


Figure 7 INSEE 2012

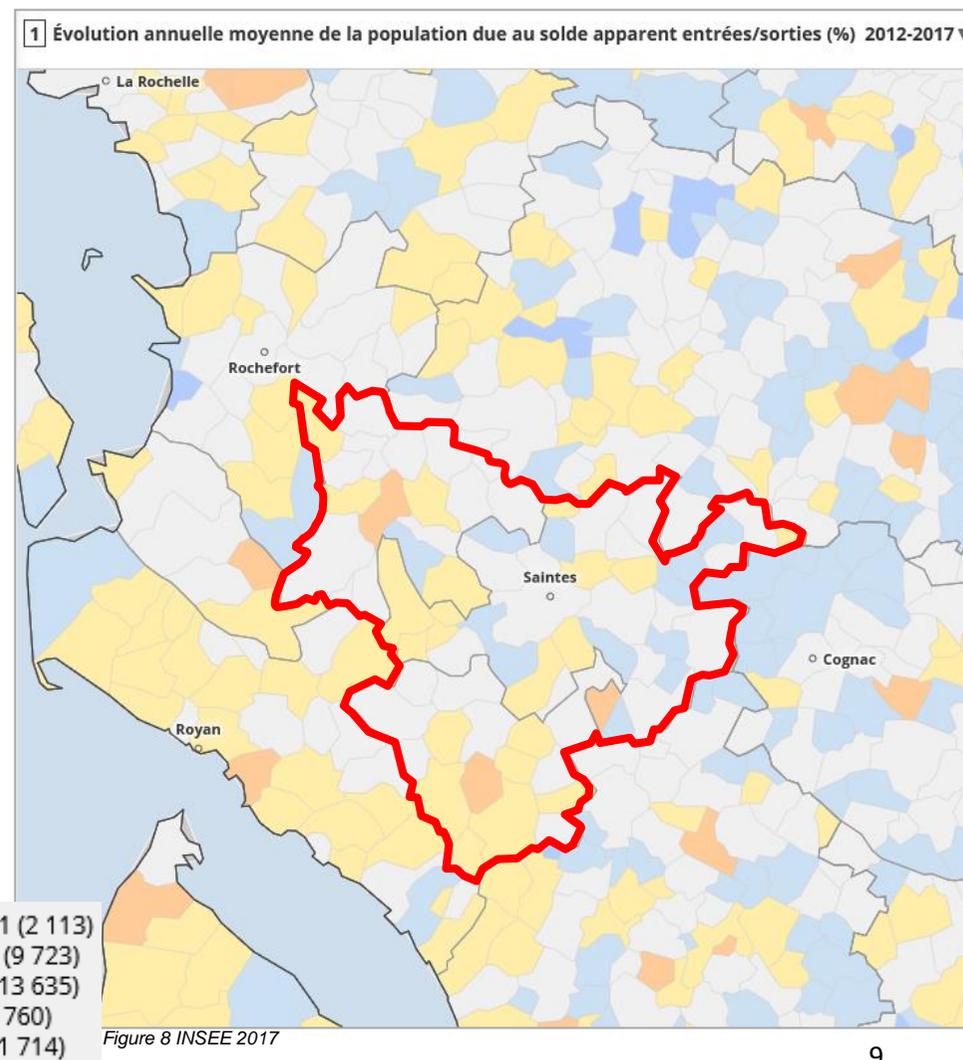


Figure 8 INSEE 2017

Les dynamiques démographiques à l'œuvre sont toutefois plus complexes.

En effet, les soldes naturels opposent très nettement deux secteurs littoraux :

- au Sud et au Sud-Ouest, un secteur littoral touristique et résidentiel d'Oléron à l'embouchure de la Gironde, avec un déficit naturel (population vieillissante).
- au Nord-Ouest, une zone littorale plus urbaine et plus jeune, aux soldes naturels souvent positifs et centrée sur La Rochelle et Rochefort.

L'intensité variable des flux migratoires vient renforcer la caractérisation des espaces selon leurs dynamiques démographiques : surreprésentation de retraités sur le littoral royanais et de ménages jeunes sur le littoral Nord-Ouest.

Le territoire du SCoT s'inscrit dans cet environnement démographique plus jeune qui, depuis le littoral rochelais, l'englobe et se prolonge vers le Sud-Est, le long de l'axe de la vallée de la Charente.

D'autre part, les villes moyennes telles que Rochefort, Saintes, Cognac... subissent une érosion démographique, qui profite en grande partie à leurs espaces périurbains. Ce phénomène est un phénomène national, indicateur de la fragilisation des centres villes. En effet, les ménages familiaux accèdent à la propriété en dehors des villes, là où le foncier est plus accessible et les plus grandes maisons sont moins chères.

La commune de Royan ne subit pas ce phénomène, car le vieillissement de la population est tel que les flux migratoires des ménages familiaux ne suffisent pas à compenser le vieillissement des communes périurbaines.

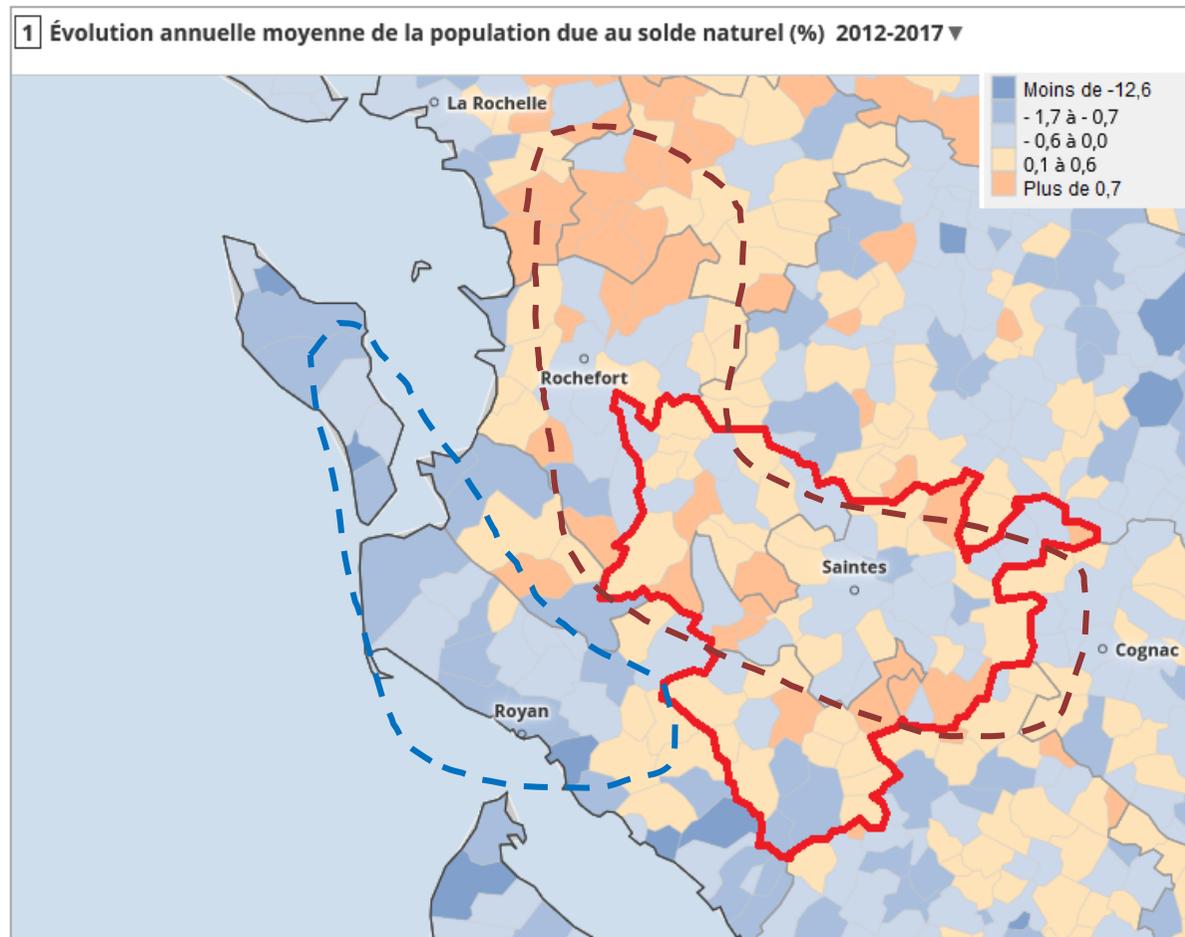


Figure 9 INSEE 2017



A l'exception, déjà notée de la ville de Saintes ainsi que de la Communauté d'Agglomération de Saintes, les soldes naturels sont positifs, au moins faiblement, dans l'ensemble des intercommunalités du territoire couvert par le SCoT. Le solde de la CdA de Saintes sans Saintes est plus élevé que celui de la CdA. Ainsi, le faible solde de la CdA de Saintes est majoritairement dû au poids de la ville de Saintes sur l'ensemble de son territoire.

La CdC Cœur de Saintonge présente une démographie liée à l'accroissement naturel plus dynamique que les autres intercommunalités. La population présente dans cette intercommunalité est plus composée de ménages familiaux que sur les autres EPCI du territoire.

La dynamique migratoire est la plus élevée pour la CdC de Gémézac et Saintonge viticole. Ceci s'explique notamment par son attractivité due à sa position géographique en rétro-littoral.

Au sein du territoire, les communes où le développement démographique est le plus soutenu soulignent le tracé des axes routiers structurants, vers Rochefort, Marennes- Oléron, et Pons :

- selon un axe Nord-Est / Sud-Est le long du bassin de Marennes et vers le littoral royannais, entre la RD 137 et la RD 728 ;
- au Sud de Saintes, le long de la RD137 et aux abords de l'A10, dans la CdC de Gémézac.

Ces dynamiques sont plus faibles, voire absentes, dans quelques secteurs du territoire :

- un ensemble de communes plus à l'écart d'axes structurants au Nord-Ouest de la CdC de Gémézac et au Sud de la Cda de Saintes.
- le secteur à l'Est de la ville de Saintes, au contact du bassin de Cognac.

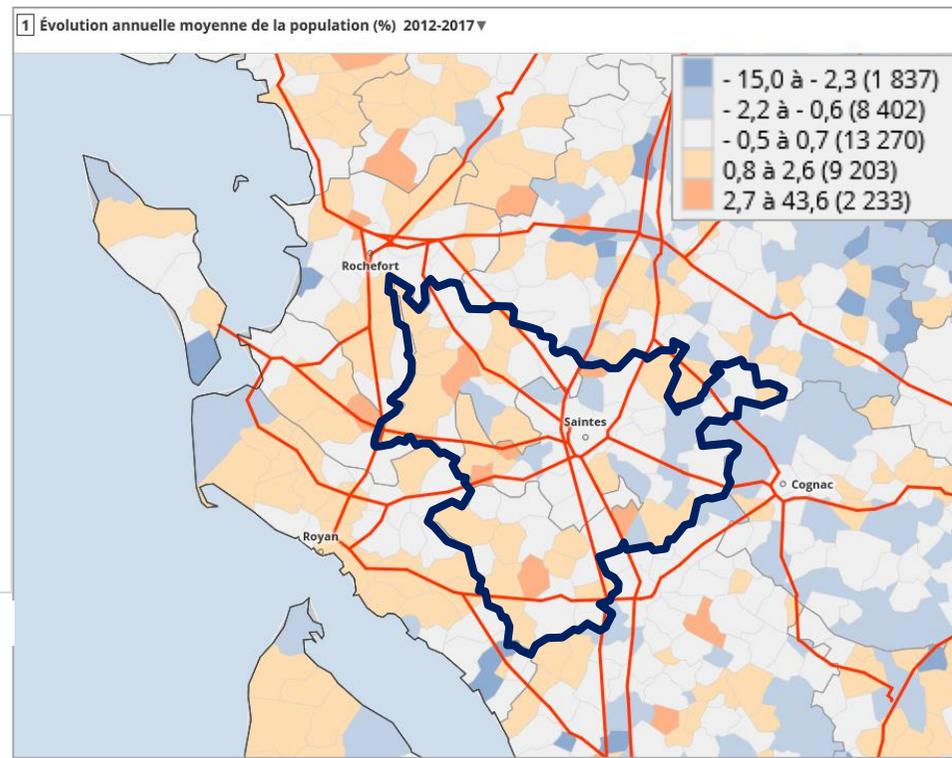
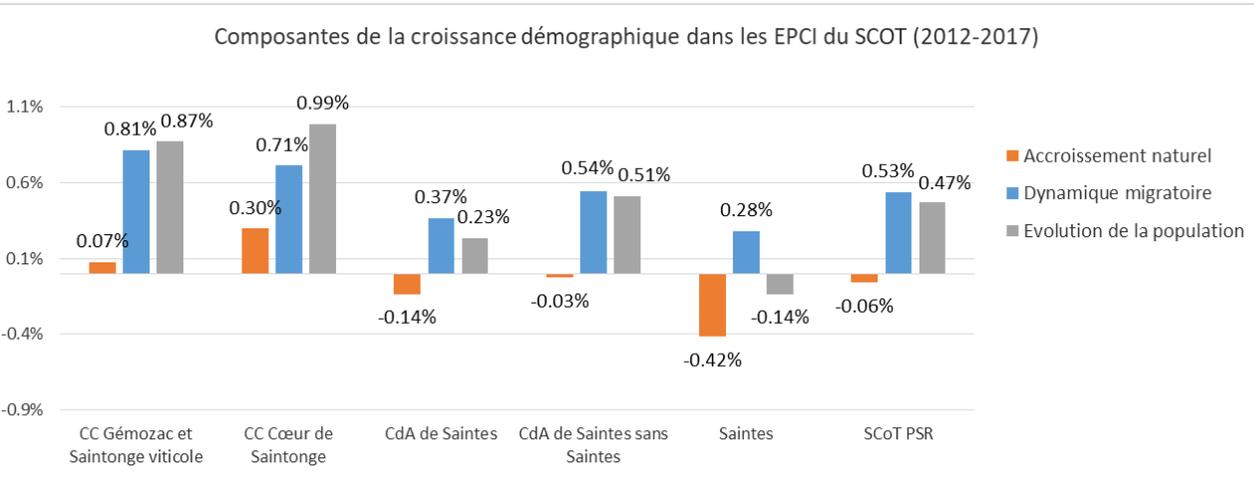


Figure 10 INSEE 2012 et 2017, Pays Saintonge Romane

Figure 11 INSEE 2017

Durant la période 1999-2007, l'ensemble du territoire connaît une augmentation de la population, plus importante pour les communes du Sud et de l'Ouest du territoire.

Durant la période 2007-2012, l'augmentation de la population concerne surtout les communes situées à proximité des axes routiers en direction de La Rochelle et Pons et le rétro littoral.

Enfin, durant la dernière période 2012-2017, l'augmentation de la population est nettement moins marquée mais reste plus marquée à l'Ouest du territoire, principalement sur les deux communautés de communes du territoire.

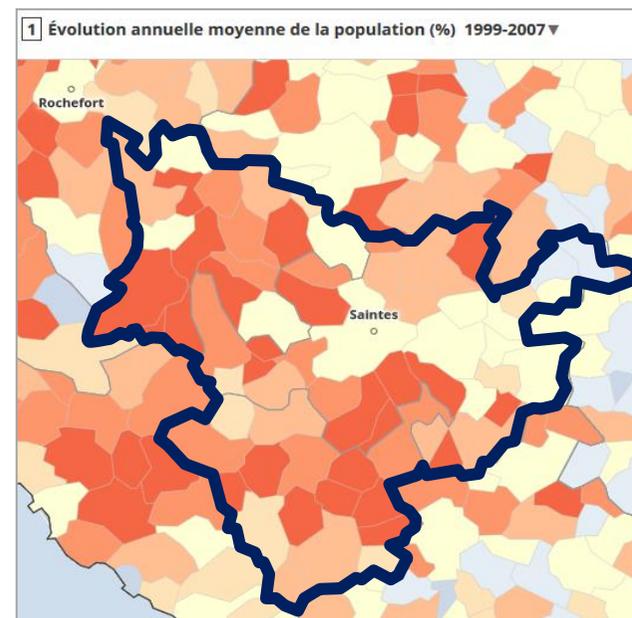


Figure 12 INSEE 2007

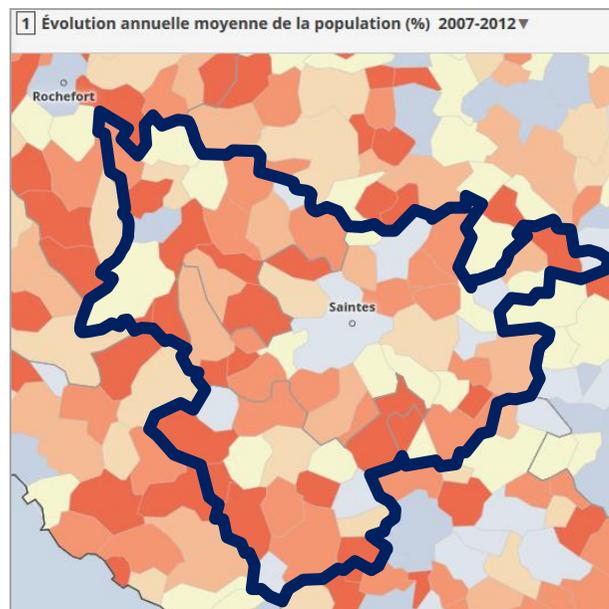
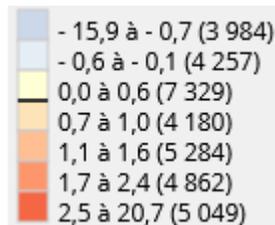


Figure 13 INSEE 2012

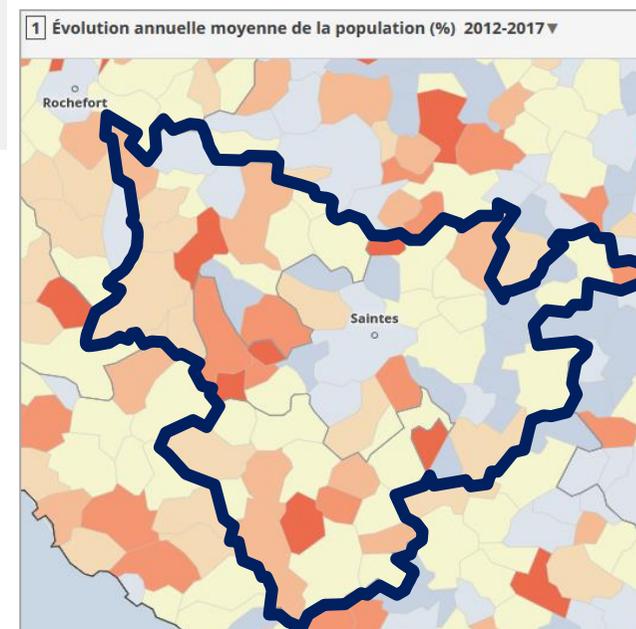


Figure 14 INSEE 2017

Le gain de population au niveau du SCoT est partagé presque équitablement entre les trois intercommunalités. Ceci explique le plus faible accroissement de la population de l'agglomération vu précédemment. En effet, l'agglomération est entre 3.5 et 4 fois plus peuplée que chaque CdC, mais le gain d'habitants est similaire pour les 3 EPCI. Ainsi, en pourcentage, la croissance de la population dans l'agglomération est moins importante.

La CdA de Saintes concentre 66 % de la population du SCoT en 2017, dont 42 % dans la ville de Saintes (28 % de la population du Pays).

Classement des communes comptant plus de 1000 habitants			
	En 2017 (évolution)	En 2010 (données diagnostic SCoT)	Evolution de la population 2010-2017
Saintes (pôle structurant)	25355 =	26011	↓
Chaniers (pôle structurant)	3590 =	3453	↑
Gémozac (pôle d'équilibre)	2851 =	2723	↑
Saint-Georges-des-Coteaux (pôle structurant)	2692 =	2560	↑
Fontcouverte (pôle structurant)	2354 =	2218	↑
Saint-Porchaire (pôle de proximité)	1862 ↑ 1	1644	↑
Corme-Royal (pôle de proximité)	1839 ↑ 2	1628	↑
Pont-l'Abbé-d'Arnoult (pôle d'équilibre)	1807 ↓ 2	1727	↑
Les Gonds (pôle structurant)	1726 ↑ 1	1511	↑
Thénac	1677 ↓ 2	1630	↑
Meursac (pôle de proximité)	1489 =	1400	↑
Trizay	1476 =	1342	↑
Écoyeux	1354 ↑ 4	1232	↑
Sainte-Gemme	1320 ↑ 2	1246	↑
Burie (pôle d'équilibre)	1279 ↓ 1	1278	=
Bussac-sur-Charente	1266 ↓ 3	1300	↓
Nieul-lès-Saintes	1252 ↑ 4	1048	↑
Chermignac	1247 ↓ 3	1261	↓
Port-d'Envaux	1154 ↓ 1	1102	↑
Berneuil	1146 ↓ 1	1091	↑
Saint-André-de-Lidon	1105 ↑ 5	1104	=
Chérac (pôle spécifique)	1104 ↓ 2	1090	=
Tesson	1075 ↓ 1	1039	↑
Rétaud	1069 =	1027	↑
Beurlay	1034 =	1003	=

Tableau 2 INSEE 2017, diagnostic SCoT 2010, Pays Saintonge Romane

En 2017, 70% de la population du Pays se concentrait dans les communes de 1 000 habitants ou plus, soit un peu plus du tiers des 70 communes du territoire.

Le poids démographique de Saintes, avec une stagnation démographique dans un contexte de progression globale à l'échelle du Pays, tend à diminuer : 33% de la population du Pays en 1999 (25 595 habitants sur 77 200) contre 28% en 2017 (25 470 habitants sur 91 509).

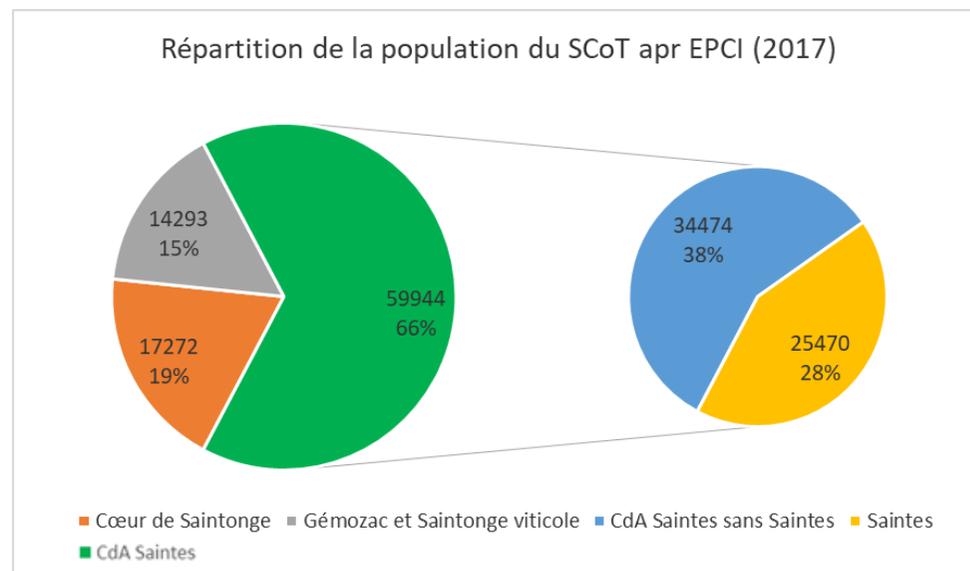


Figure 16 INSEE 2017, Pays Saintonge Romane

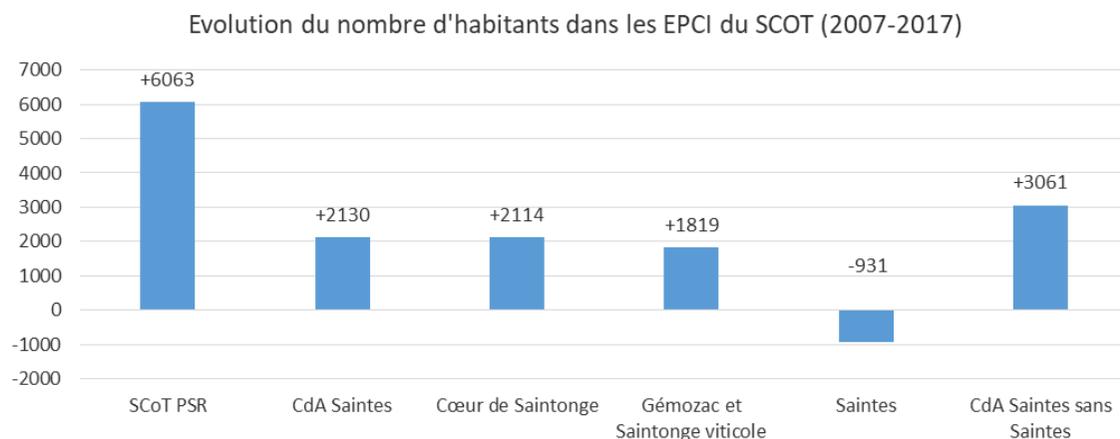


Figure 15 INSEE 2007 et 2017, Pays Saintonge Romane

En termes de densité de peuplement, La Rochelle au Nord-Ouest et Bordeaux au Sud sont les premières agglomérations régionales à proximité du Pays.

Ainsi, l'agglomération saintaise constitue un véritable pôle urbain au sein d'un axe Nord/Sud d'assez faibles densités de population.

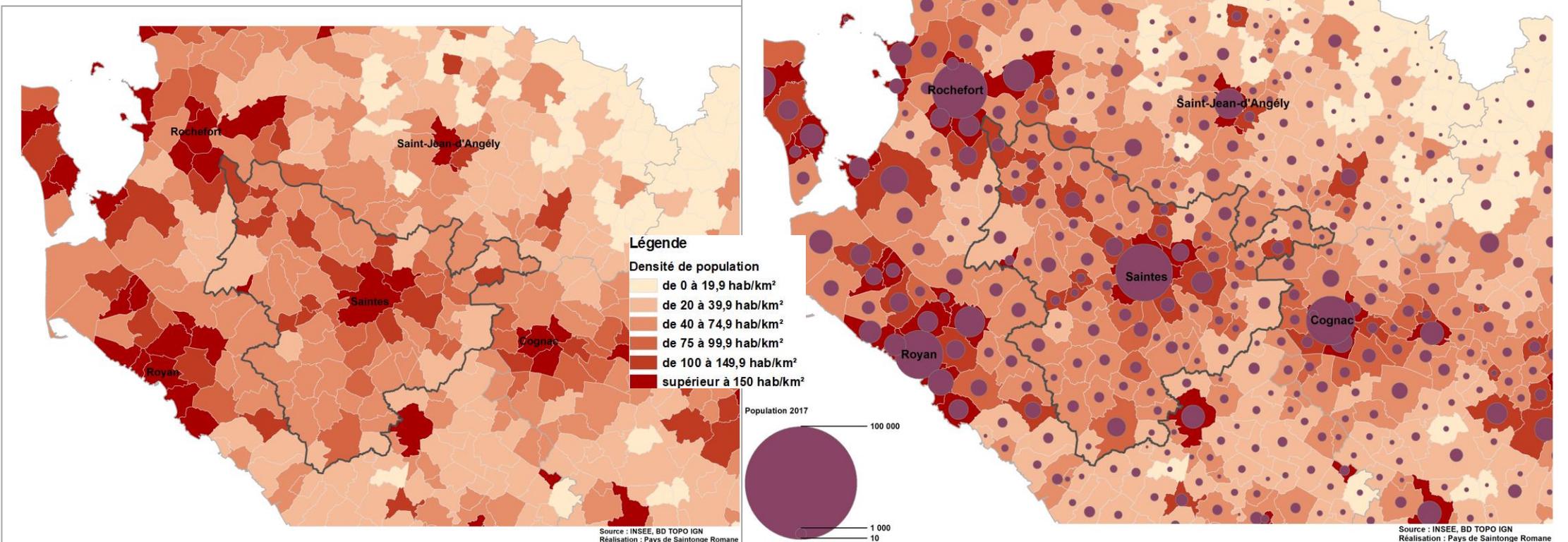
Dans l'espace régional, elle positionne son aire d'influence au sein d'un réseau de villes révélé par de fortes densités de peuplement et composé :

- des agglomérations situées dans l'axe historique de la Charente, depuis Cognac jusqu'à Rochefort et au-delà jusqu'à La Rochelle, qui prolonge au Nord-Ouest cet axe des fortes densités,

- de l'agglomération royannaise, avec laquelle se crée un axe plus récent mais générateur de flux importants et visiblement croissants, dont la « remontée » progressive au Nord, jusqu'au Pays de Saintonge Romane, constitue une tendance observée depuis les trente dernières années.

Figure 18 : Densité de population, INSEE 2017, Pays Saintonge Romane

Figure 17 Densité de population et population communale, INSEE 2017, Pays Saintonge Romane





Evolution de l'âge

Dans un contexte régional et départemental de vieillissement de la population, le Pays de Saintonge Romane apparaît relativement plus jeune. Cependant, un vieillissement de la population s'amorce sur la période 2007-2017 :

- les 40- 64 ans sont surreprésentés par rapport aux autres classes ;
- les 20-39 ans enregistrent la plus forte baisse : ils représentent désormais 19% de la population, tandis qu'ils représentaient 22% en 2007 (soit -3.2 pts) en dix ans ;
- au cours de la période 1999-2017, le vieillissement de la population locale a été moins marqué qu'au niveau départemental : la part des 65 ans et plus a moins augmenté (+3 pts, contre +6 pts en Charente-Maritime). Cependant, le vieillissement s'est accéléré sur la période 2007-2017. En effet, sur cette période, la part des 65 ans et plus a nettement augmenté (+4 pts contre +4.7 pts au niveau départemental et +3.1pts au niveau régional) tandis que celle des moins de 20 ans a diminué autant qu'au niveau départemental (-1.2 point, contre -1.1 au niveau départemental et -0.4 en région).

Par conséquent, la structure moyenne du territoire continue globalement à vieillir, du fait de la diminution de la part des moins de 20 ans et de l'augmentation de celles des plus de 65 ans. La Saintonge Romane tendait à « vieillir moins rapidement » du fait de la stabilité de la part des moins de 20 ans, mais cette tendance s'est inversée au cours de la dernière période. Ceci est dû à une diminution de l'attractivité des moins de 65 ans sur la période. La part des plus de 65 ans a donc augmenté au cours des dernières années.

Figure 19 INSEE 2007 et 2017, Pays Saintonge Romane

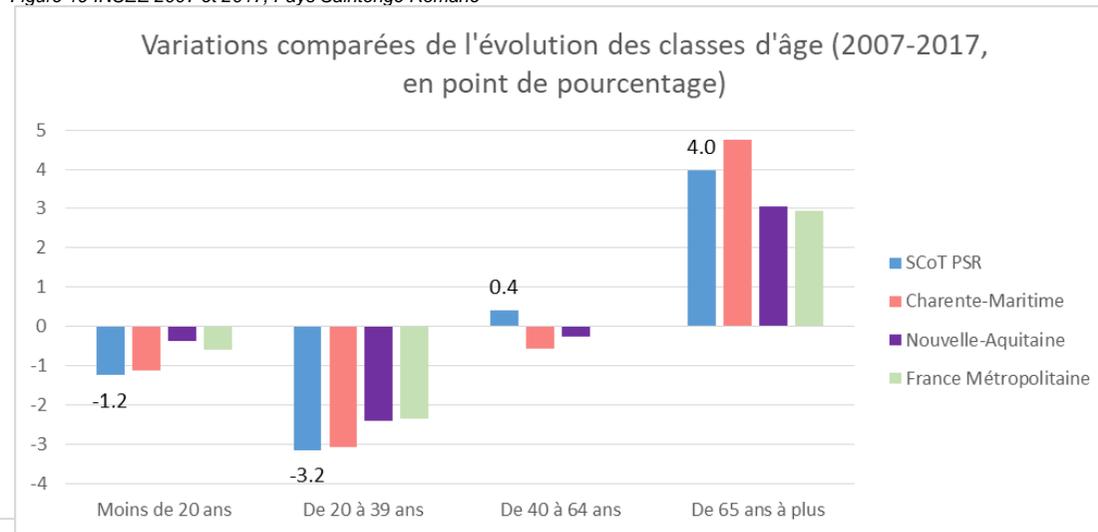


Figure 20 INSEE 1999, 2007 et 2017, Pays Saintonge Romane

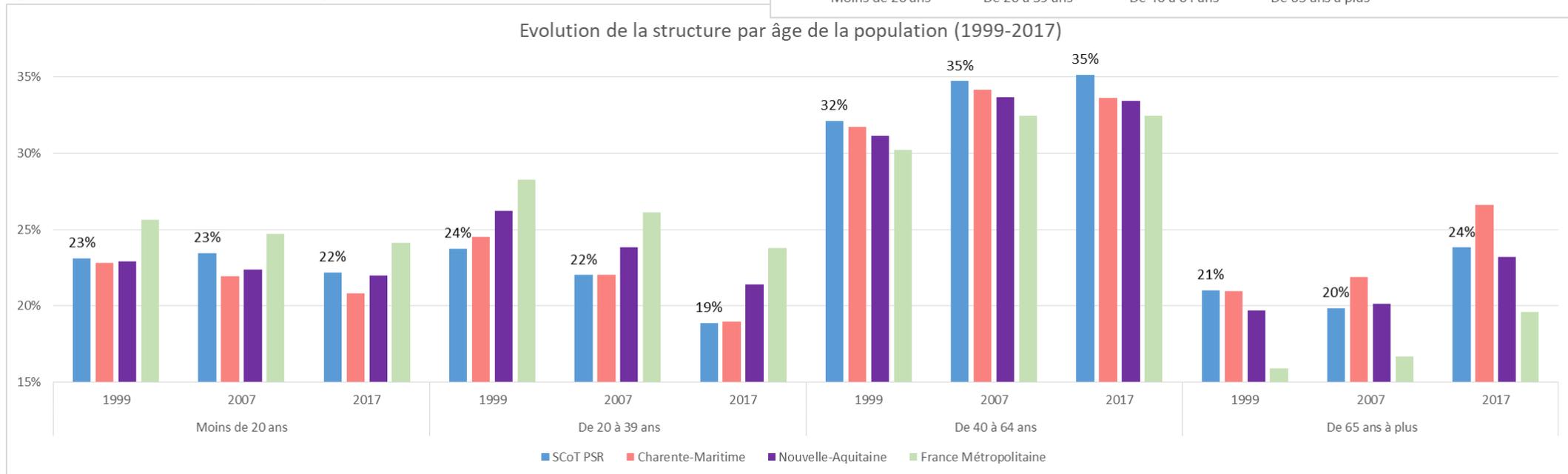


Figure 21 : Part et nombre des plus de 60 ans, INSEE 2017, Pays Saintonge Romane

En France, la part des personnes âgées de 60 ans ou plus est d'environ 25%. Elle est de 29% sur le territoire du Pays de Saintonge Romane.

La proportion de personnes de plus de 60 ans est élevée sur l'ensemble du territoire. Cependant, les proportions les plus élevées de personnes de plus de 60 ans se localisent dans les secteurs les plus en contact avec la façade littorale et aux alentours des centres urbains, qui concentrent une offre de services pour les personnes les plus âgées. Ces secteurs étaient nettement plus marqués en 2010.

En France, l'indice de vieillissement (part des plus de 60 ans par rapport à celle des moins de 20 ans) a progressé de 0.14, passant de 0.66 à 0.80. Sur le territoire du Pays, il est passé de 0.73 à 0.95, soit une évolution de +0.22. L'évolution de l'indice de vieillissement dans le Pays de Saintonge Romane fait ressortir la ville centre de Saintes et sa couronne périurbaine, qui concentrent les services et les équipements, atout pour les personnes âgées (tendance à l'augmentation de l'indice de vieillissement).

En 2010, la façade rétro-littoral Nord concentrait des évolutions de l'indice de vieillissement négatif, du fait de flux migratoires plus intense permettant un renouvellement générationnel plus rapide. Ce phénomène a disparu en 2017, signe que les flux migratoires ne suffisent plus à compenser le vieillissement des communes et aussi d'une certaine attractivité de ces territoires pour les ménages séniors, même si le phénomène est plus nuancé que sur le littoral de la CARA.

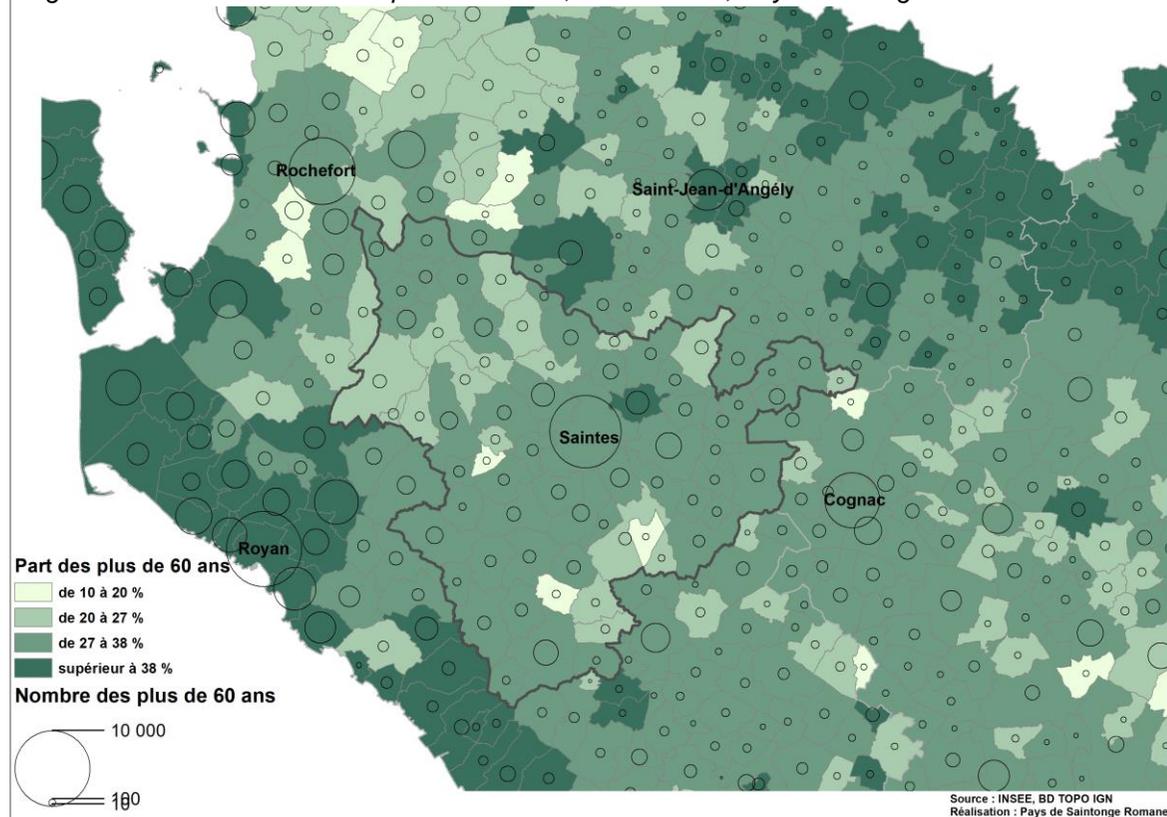
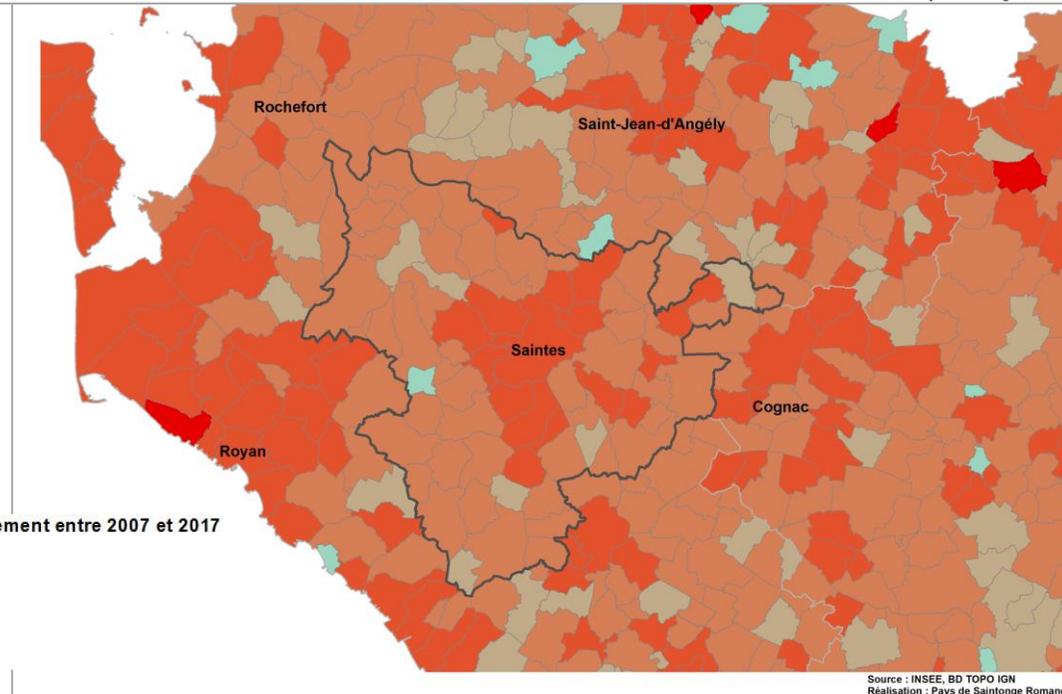


Figure 22 : Evolution de l'indice de vieillissement, INSEE 2007 et 2017, Pays Saintonge Romane

Evolution de l'indice de vieillissement entre 2007 et 2017

- 0,5 et moins
- de -0,5 à 0
- de 0 à 0,5
- de 0,5 à 2,5
- supérieur à 2,5





La structure par âges du territoire de SCoT est plus jeune que celle du département, mais le vieillissement de la population s'est accéléré pendant la période 2007-2017.

En comparaison la population française est plus jeune que celle du Pays de Saintonge Romane et l'augmentation de la part des 65 ans et plus y est moins rapide.

En effet, jusqu'à la fin des années 2000, les flux migratoires compensaient le vieillissement de la population du Pays de Saintonge Romane. Désormais, les flux sont moins importants et le vieillissement s'accélère.

La CdC Cœur de Saintonge a la structure par âges la plus jeune du SCoT, avec un vieillissement moins rapide : entre 1999 et 2017, la part des plus de 65 ans reste stable (-0.1 point) mais elle augmente de 4 points pour la CdA de Saintes et 2 pour la CdC de Gémozac, tandis que la part des moins de 20 ans y est relativement stable.

La CdC de Gémozac dispose d'une structure par âges proche de celle du SCoT, les 20-39 ans diminuent rapidement et les 40-64 ans sont surreprésentés tandis que les plus de 65 ans augmentent plus fortement sur la dernière période.

La CdA de Saintes, sous l'influence de la ville centre, dispose d'une structure de sa population légèrement plus âgée que la moyenne du SCoT. La part des 20-39 ans perd 3 points entre 2007 et 2017 au profit des 65 ans et plus (+4 pts) lorsque la part des moins de 20 ans perd 2 points. La part des 40 à 64 ans reste stable (+0.3 point).

La ville de Saintes présente la structure la plus âgée du SCoT, caractéristique renforcée par la forte augmentation de la part des plus de 65 ans sur la période 2007-2017 (+4 pts), part qui évolue à la vitesse que celle du territoire de SCoT (+4 pts entre 2007 et 2017).

La périphérie de Saintes suit cette tendance : la part des moins de 20 ans diminuant presque autant que dans celle

du territoire de SCoT (respectivement -1.6 et -1.2 point) alors que celle des plus de 65 ans augmente significativement (+5 pts).

Figure 23 : Evolution de la structure par âge, INSEE 1999-2017, Pays Saintonge Romane





Evolution des ménages

L'évolution de la structure des ménages reflète directement les facteurs de mutation à l'œuvre dans la démographie du territoire, sous l'influence des flux migratoires et du vieillissement.

Une tendance générale au desserrement des ménages est à l'œuvre dans le Pays de Saintonge Romane, (tendance à l'augmentation plus rapide du nombre de ménages que du nombre d'habitants), à l'image de ce que connaissent les territoires de France métropolitaine.

Cette tendance lourde résulte à la fois :

- de la diminution du nombre d'enfants par famille et du vieillissement de la population (veuvage et tendance au maintien à domicile des personnes âgées),
- des divers phénomènes de décohabitation (études des jeunes, augmentation du nombre de familles monoparentales, de divorces et de personnes vivant seules, etc.).

Le nombre de couples avec enfant(s) a stagné, alors que les plus petits ménages (personnes seules et couples sans enfant) ont fortement augmenté. Ainsi, la part des premiers dans la population totale a diminué entre 2007 et 2017 (- 1%) au bénéfice des ménages d'une personne (+ 28 %). Cette diminution du nombre des familles s'observe sur l'ensemble du territoire et est encore plus marquée en Charente-Maritime.

Sur les graphiques suivants, la catégorie « avec famille(s) » regroupe les ménages constitués de couples avec enfant(s), de couples sans enfant et les familles monoparentales, par opposition aux ménages de 1 personne

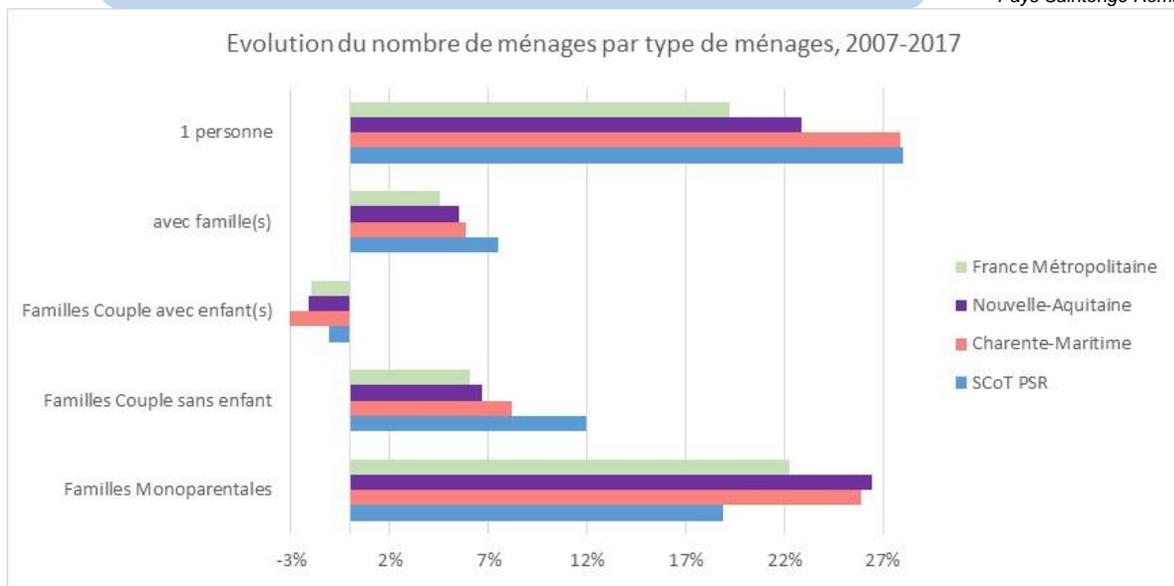


Figure 26 INSEE 2007 et 2017, Pays Saintonge Romane

La taille moyenne des ménages en est impactée, passant de 2,2 personnes par ménage en 2007 à 2,1 en 2017. La taille moyenne des ménages diminue cependant moins rapidement sur la période 2007-2017 en France, Nouvelle-Aquitaine et Charente-Maritime. Cette inflexion de la baisse de la taille moyenne des ménages est due à plusieurs facteurs : stabilisation du taux de fécondité ; écart réduit d'espérance de vie entre hommes et femmes ; taux de divorce stabilisé ; décohabitation des jeunes retardée. Cette inflexion de la baisse de la taille moyenne des ménages est un phénomène global qui pourra être observée pour le SCoT dans les prochaines années.

Figure 24 INSEE 2017, Pays Saintonge Romane

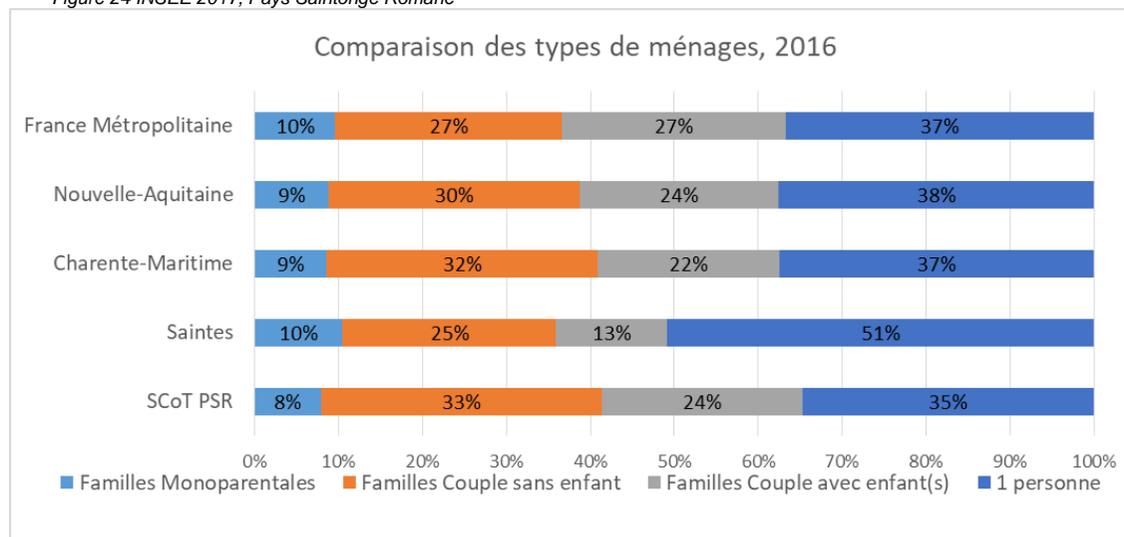
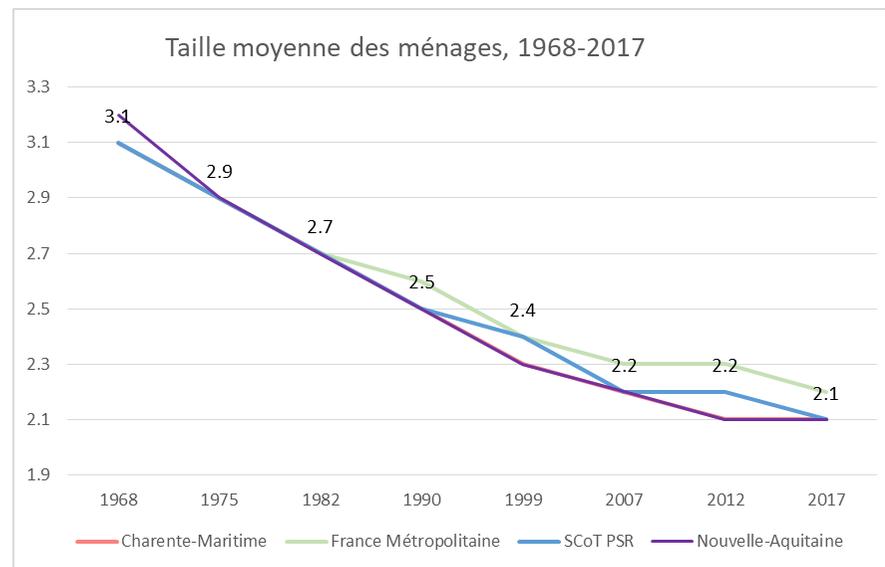


Figure 25 INSEE 1968-2017, Pays Saintonge Romane



Les évolutions sur le Pays de Saintonge Romane sont assez conformes aux tendances générales qui affectent la structure des ménages ailleurs en France. Toutefois, quelques nuances sont observées : les ménages d'une personne augmentent plus qu'en France et en région, les couples sans enfant augmentent tandis qu'ils diminuent partout ailleurs et les familles diminuent davantage. Cette situation traduit le vieillissement de la population mis en évidence précédemment.

La situation de la ville de Saintes diffère du reste du territoire. En effet, avec moins de 2 personnes par ménage (1.8 personne par ménage), ainsi qu'une très forte progression du nombre de ménage d'une personne, le vieillissement de la population y est plus important qu'ailleurs. Ce phénomène s'observe également sur de nombreuses villes moyennes dans la région et à l'échelle nationale.

Figure 27 : Taille moyenne des ménages en 2017, INSEE 2017

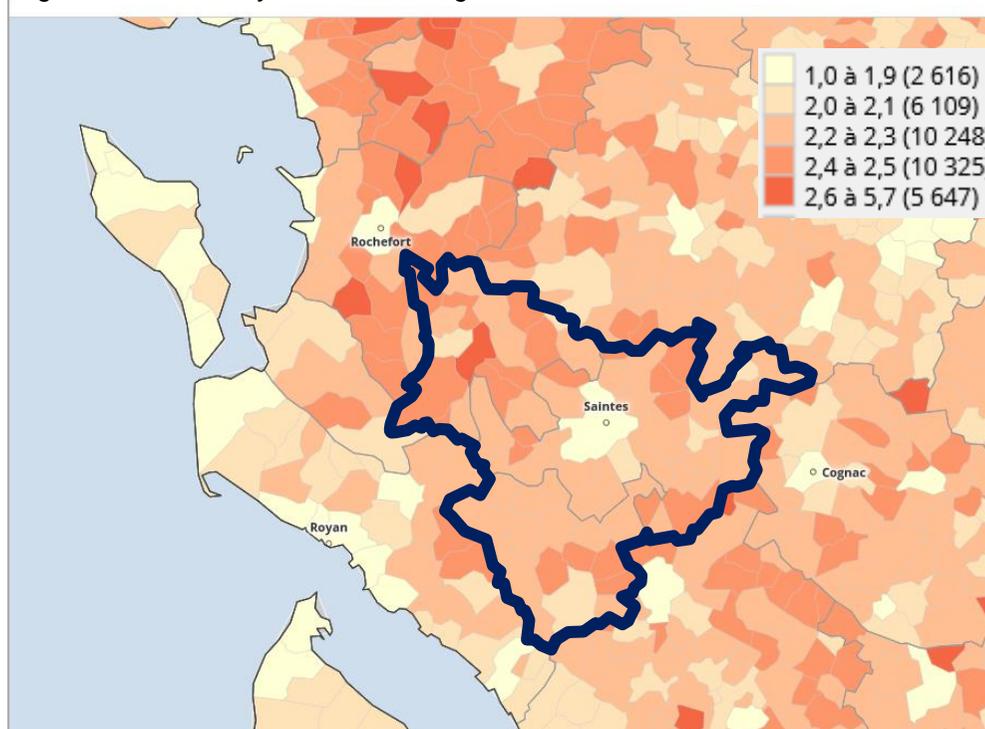
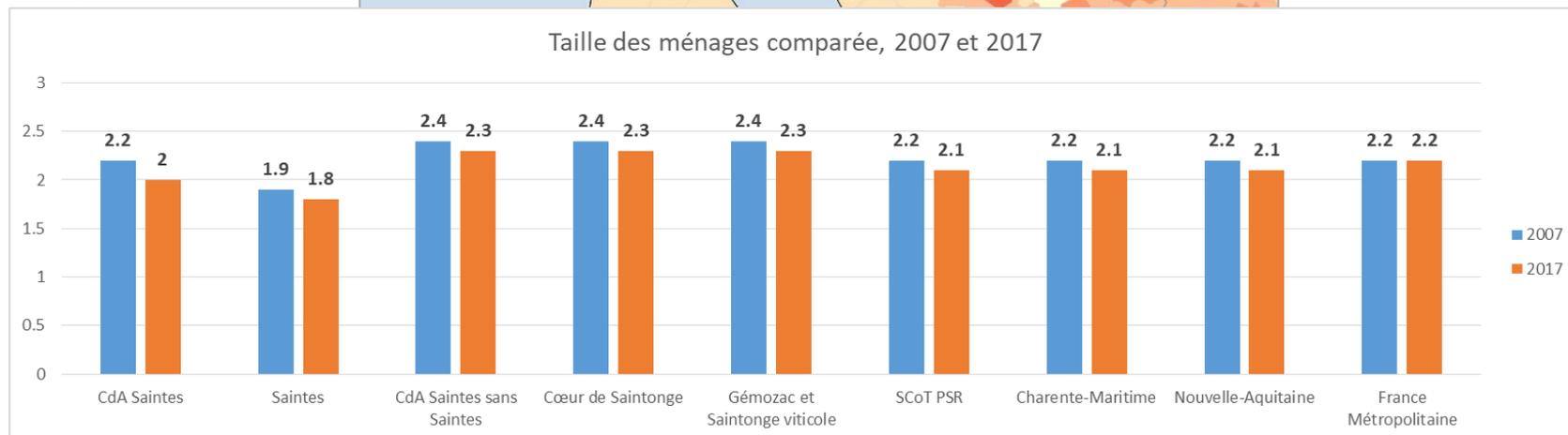


Figure 28 INSEE 2007 et 2017, Pays Saintonge Romane



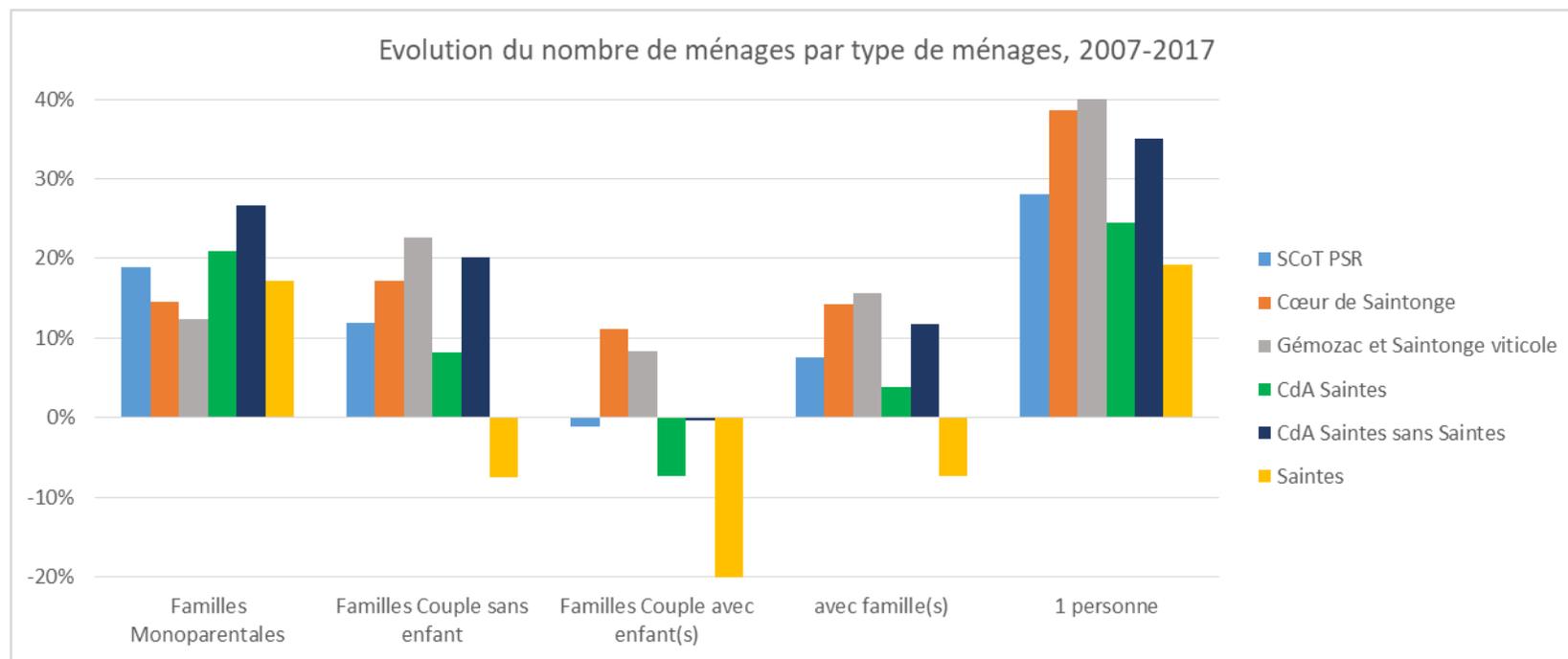


Figure 29 INSEE 2007 et 2017, Pays Saintonge Romane

Les évolutions des ménages expriment plus qu'ailleurs la croissance des ménages d'une ou deux personnes, en lien avec les flux migratoires de populations préférentiellement âgées.

L'évolution de la taille des ménages selon les secteurs du territoire peut être recoupée avec les variations de structure par âges qui les concernent respectivement :

- le vieillissement rapide de l'agglomération de Saintes, principalement dans sa ville centre, qui explique la taille moyenne des ménages se réduisant fortement (forte hausse des ménages de personne isolée)
- les espaces restant attractifs pour les flux résidentiels qui gagnent en couples sans enfant (CdC de Gémozac et couronne de Saintes gagnent entre 20 et 23%) ;

- la CdC Cœur de Saintonge qui, au contraire, gagne davantage de familles avec enfants, en lien avec l'offre résidentielle plus spécialisée et la proximité avec le bassin d'emploi de Rochefort.

Par ailleurs, du fait de ses fonctions, Saintes concentre également les célibataires géographiques, qui travaillent dans le bassin d'emploi. Ceci explique également la réduction de la taille moyenne des ménages.

Les espaces périurbains gagnent en ménage familiaux, ce qui montre le lien avec les flux démographiques évoqués précédemment : les familles quittent la ville pour le périurbain.



Education

Les personnes de 15 ans ou plus ayant des diplômes de l'enseignement professionnel (CAP-BEP) sont au nombre de 21 800, soit 31 % du total des personnes de cette classe d'âge résidant sur le Pays de Saintonge Romane.

Ceci va dans le sens d'une forte présence d'employés ou d'ouvriers.

En revanche, sur la période 2007-2017, les personnes ayant des diplômes supérieurs au BAC croissent rapidement avec un rythme de progression de 48 %.

Cette évolution joue sur le niveau des revenus et la structure sociale au sein du Pays de Saintonge Romane. D'ailleurs, le degré d'exigence de qualité de vie augmente en même temps que le niveau de vie. Ainsi, les conditions d'accueil des populations et le degré du niveau de services à la personne sont déterminants dans la liberté de choix des habitants de venir ou rester sur le territoire.

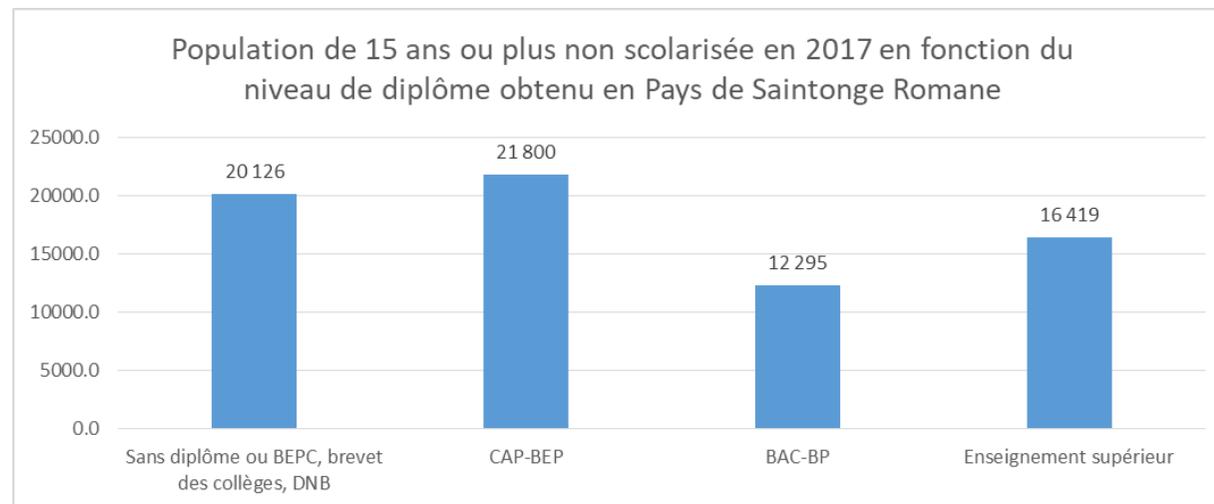
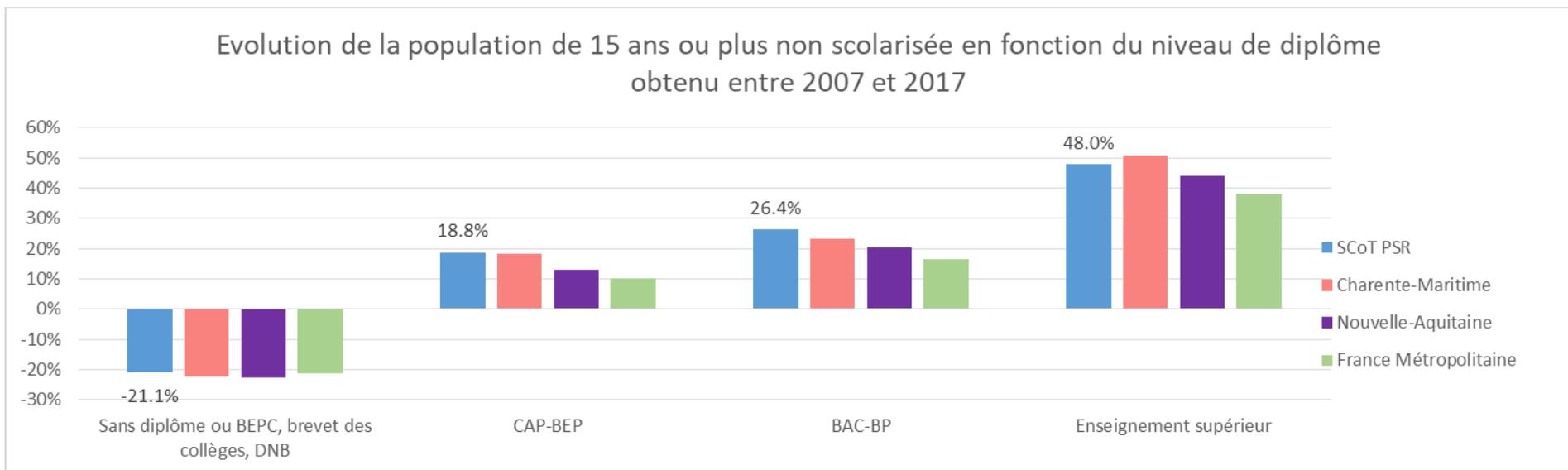


Figure 30 INSEE 2017, Pays Saintonge Romane

Figure 31 INSEE 2007 et 2017, Pays Saintonge Romane



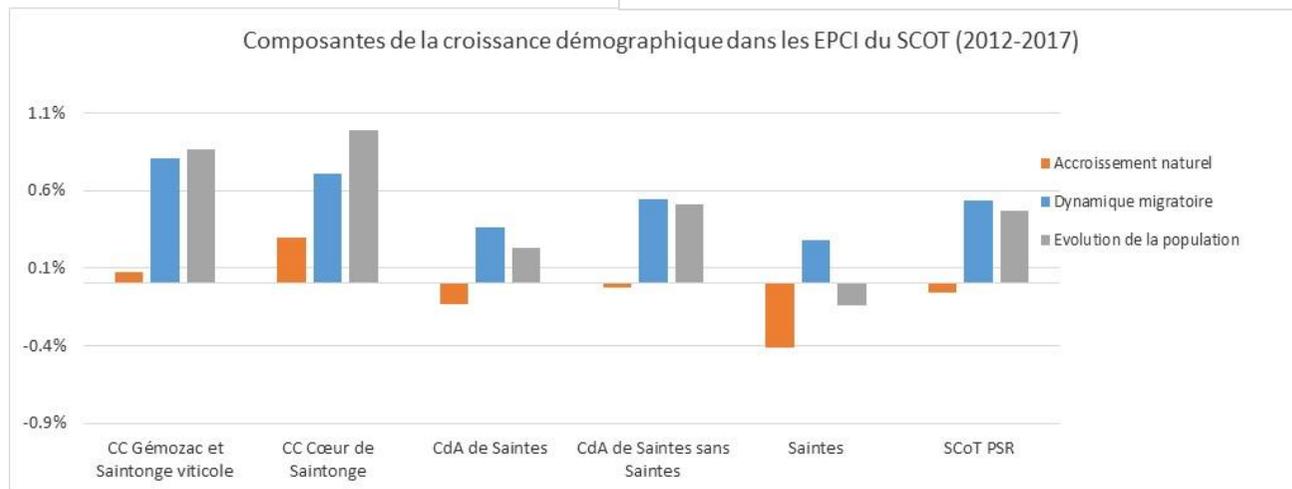
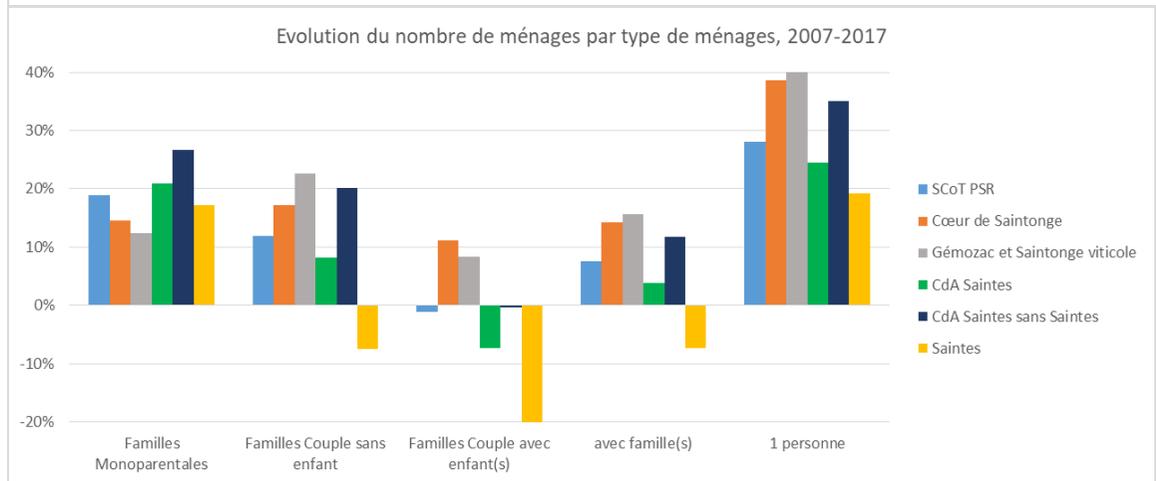
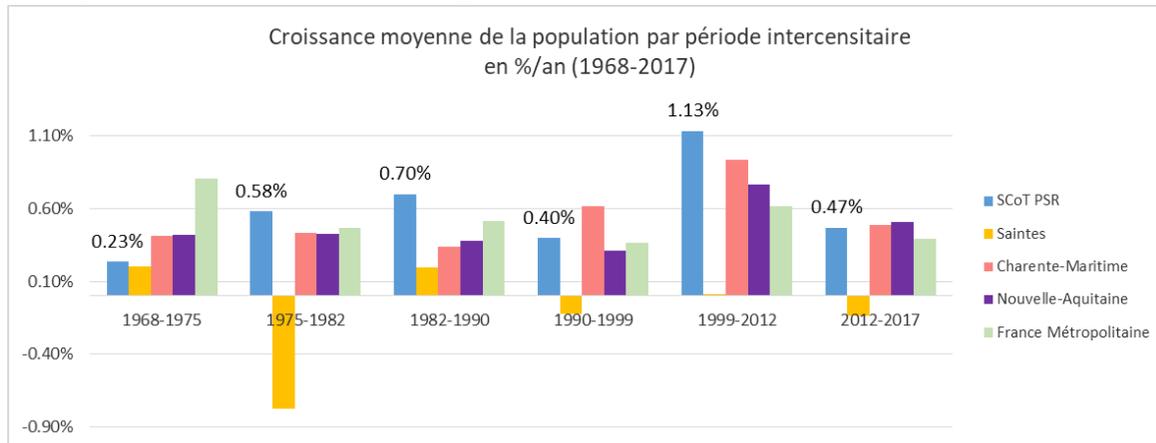
Conclusions de la partie démographie et ménages

Dans cette partie, il a été montré que pour le Pays de Saintonge Romane comme au niveau départemental, régional et national, la croissance de la population connaît un ralentissement sur la période 2012-2017.

La croissance de la population sur le territoire du Pays de Saintonge Romane est due majoritairement aux flux migratoires. Depuis 2012, ce sont surtout les communes du territoire les plus proches du littoral qui affichent une certaine attractivité plus marquée que sur le reste du territoire.

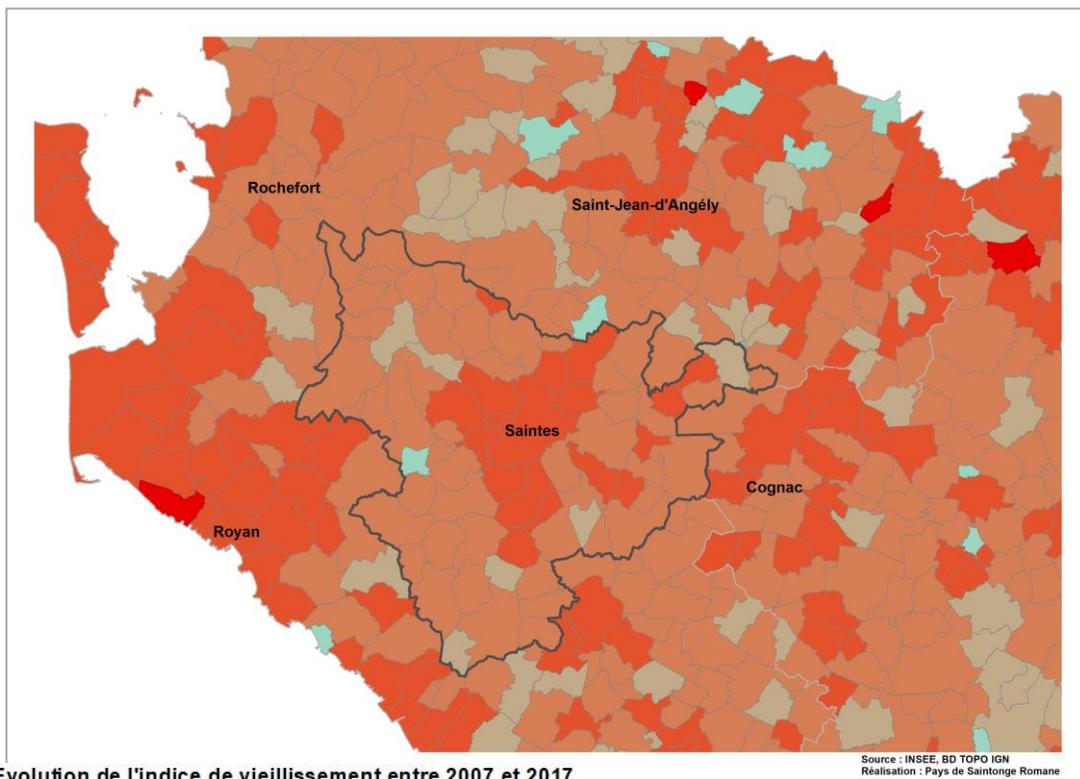
Pour la CdC Cœur de Saintonge le solde naturel positif est encore significatif. Ceci s'explique par une attractivité de plus forte proportion pour les familles et donc une population plus jeune que sur le reste du territoire.

La population de l'agglomération de Saintes, sous le poids de la ville de Saintes, présente une dynamique démographique plus mesurée et une plus forte proportion de petits ménages, liée à une population vieillissante.



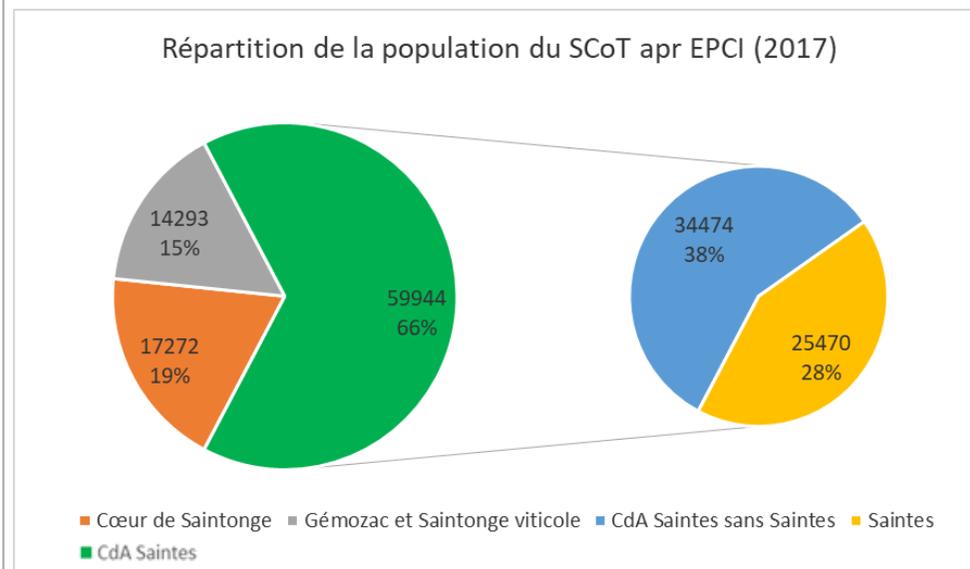
Les objectifs du SCoT en termes de gain de population ont été définis suite à un diagnostic effectué lors d'une période où le Pays connaissait une forte croissance de la population. Cependant, cette croissance a ralenti depuis.

Le SCoT porte un objectif de population d'environ 100 000 habitants en 2025, soit un gain de 8 800 personnes. Le SCoT ayant été approuvé en 2017, les données actuelles ne permettent pas d'analyser ses effets sur l'évolution de la population. Toutefois, il est à noter d'une part que les documents d'urbanisme des communes actuellement compatibles avec le SCoT prévoient un gain de 3 366 habitants, soit 38% de l'objectif défini par le SCoT. En 2017, 19 918 habitants vivaient dans ces communes, soit environ 22% des habitants du territoire du Pays de Saintonge Romane.



Evolution de l'indice de vieillissement entre 2007 et 2017

- -0,5 et moins
- de -0,5 à 0
- de 0 à 0,5
- de 0,5 à 2,5
- supérieur à 2,5



Economie et emploi

Cette partie présente les évolutions des activités économiques et la structuration de l'emploi en fonction notamment des secteurs, de la localisation au sein du territoire du SCoT et en comparaison avec d'autres territoires. Là encore, les données du diagnostic du SCoT datant de 2010 ont été réactualisées avec les dernières données disponibles, qui datent de 2017 pour la plupart, ou de 2016 pour les données concernant la répartition des emplois par sphères et fonctions. Certaines tendances se poursuivent tandis que de nouvelles émergent.

Les objectifs du DOO correspondant à cette thématique se trouvent aux pages 50 à 56, avec entre autres :

- Un objectif de création de 4500 emplois en 10 ans et 6 à 7000 emplois d'ici 2030 ;
- 220 ha de nouvelles surfaces dédiées aux parcs d'activités économiques ainsi que 30 ha de réserves foncières intercommunales et 10 ha de réserves de coopération pour le long terme.

Population active

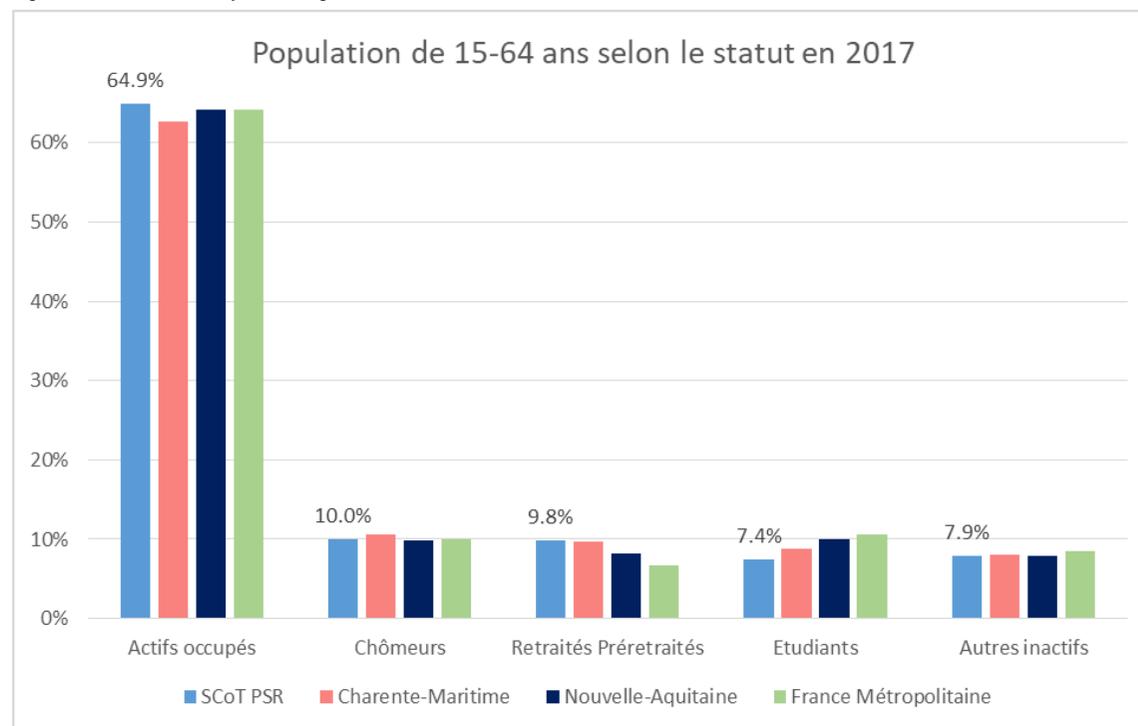
La population active de 15-64 ans (actifs occupés et chômeurs) du Pays de Saintonge Romane s'élève à environ 40 888 personnes en 2017 sur les 91509 habitants du territoire.

La répartition de la population active entre personnes en emploi et chômeurs est similaire à celle de France et Nouvelle-Aquitaine.

Les véritables différenciations se situent sur la proportion des retraités et des étudiants comparativement à la France. La proximité du littoral explique la plus forte proportion de retraités, alors que les étudiants sont peu nombreux du fait de l'absence de grands établissements d'enseignements post-Bac.

Par ailleurs, la répartition de la population active est assez similaire au sein des 3 EPCI.

Figure 32 INSEE 2017, Pays Saintonge Romane



Population de 15-64 ans selon le statut par intercommunalité en 2017

Statut	CdA Saintes		Cœur de Saintonge		Gémozac et Saintonge viticole		SCoT Pays Saintonge Romane	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Actifs occupés	22691	64%	6988	67%	5740	67%	35419	65%
Chômeurs	3814	11%	883	8%	772	9%	5468	10%
Retraités Préretraités	3567	10%	992	10%	806	9%	5365	10%
Etudiants	2745	8%	771	7%	533	6%	4048	7%
Autres inactifs	2870	8%	755	7%	663	8%	4287	8%
Ensemble	35686	100%	10389	100%	8514	100%	54589	100%

Tableau 3 INSEE 2017, Pays Saintonge Romane



La part des ouvriers dans la population active (23.8 %) est plus importante en comparaison avec la moyenne départementale, régionale et française. Les employés et professions intermédiaires sont également bien représentés (31.5 % et 24.3%).

Suivant une tendance nationale, le nombre d'agriculteurs a rapidement diminué (-3.7 %/an) entre 2007-2017, mais cette baisse est tout de même un peu plus importante sur le territoire. En outre, ce sont les artisans, commerçants et chefs d'entreprises qui ont crû le plus vite (+1.8 %/an), alors que les cadres et professions intellectuelles supérieures ont connu une croissance un peu inférieure à celle au niveau national, régional et départemental (+0.9 %/an). De plus, les professions intermédiaires ont connu une croissance nettement plus importante qu'aux autres échelles (+1.4 %/an).

Ces évolutions mettent en avant deux caractéristiques :

- une certaine capacité de résistance de la base productive au sein de l'économie (ouvriers) ;
- une progression de la capacité entrepreneuriale, qui pour la partie saintongaise n'est pas sans lien avec ses racines historiques –influence du protestantisme, esprit d'entreprise, ... (artisans et chefs d'entreprise).

Figure 33 INSEE 2007 et 2017, Pays Saintonge Romane

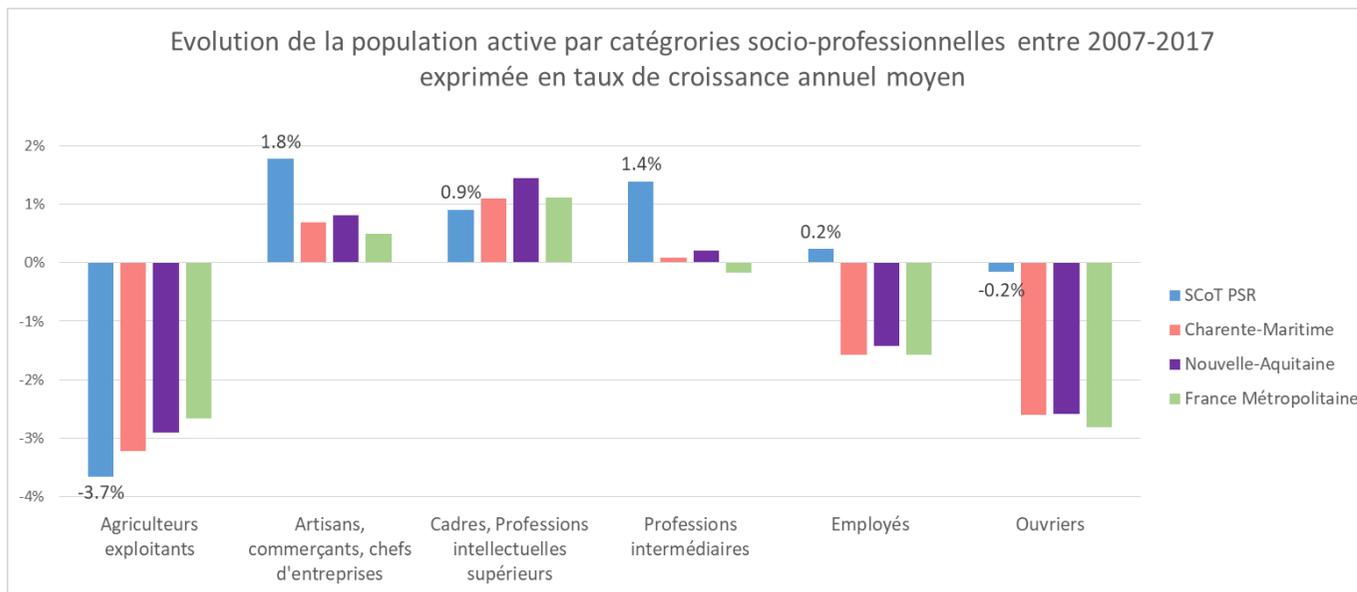
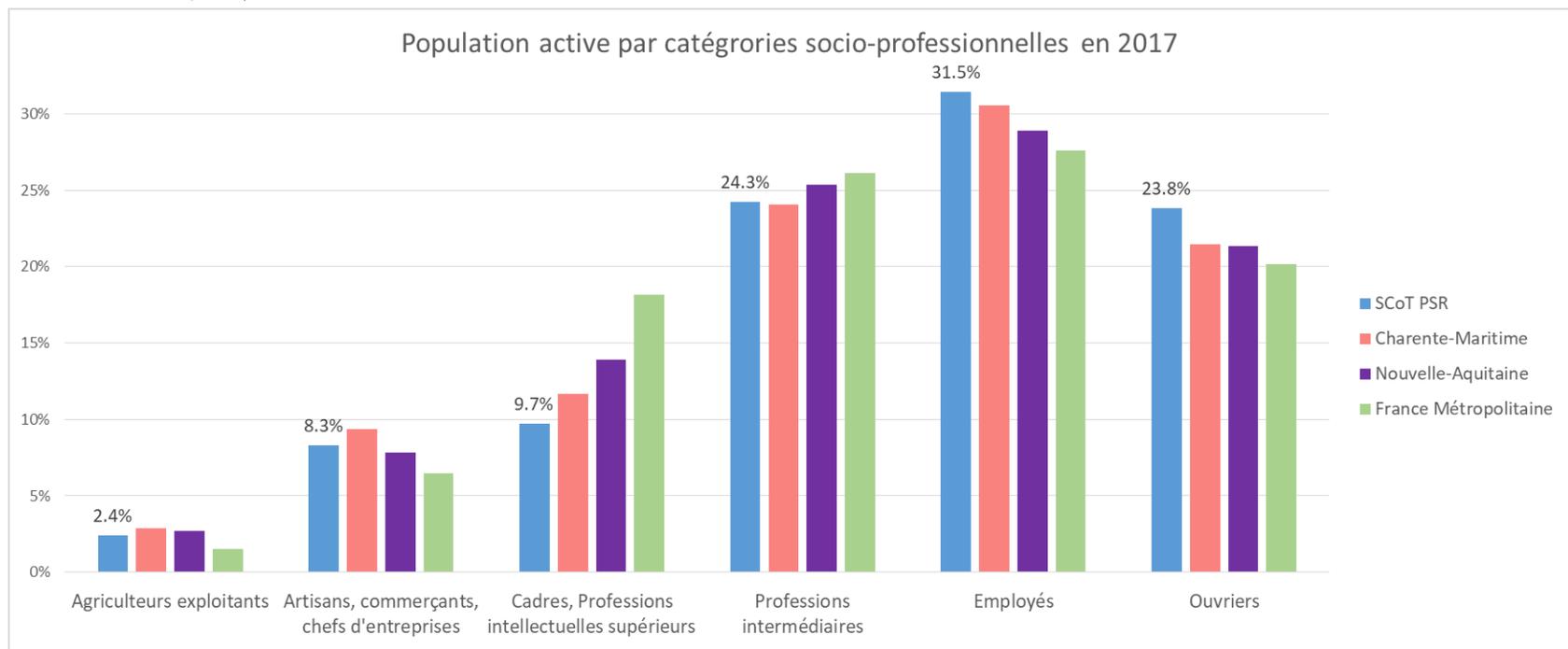


Figure 34 INSEE 2017, Pays Saintonge Romane





C'est dans la CdC de Gémozac que les ouvriers sont le plus représentés avec 28.3 %. C'est aussi dans cet EPCI qu'ils croissent le plus rapidement. A l'inverse, les professions intermédiaires y sont les moins représentés. Elles connaissent toutefois la plus forte croissance (+ 4.3 %/an).

Dans la CdC Cœur de Saintonge, les cadres et professions intellectuelles supérieures connaissent la plus forte croissance, avec + 2.5 %/an.

Dans la CdA de Saintes, plus urbaine, la part des agriculteurs est plus faible qu'ailleurs et diminuent plus rapidement (- 5.1 %/an). Il en est de même pour les ouvriers, qui représentent 22.4% des actifs et diminuent de 0.55 %/an. Par ailleurs, les cadres et professions intellectuelles supérieures, les professions intermédiaires et les employés sont légèrement plus représentés que dans les autres EPCI, mais connaissent une plus faible croissance.

Ainsi, la répartition de la population active par catégories socio-professionnelles tend à s'harmoniser entre les 3 EPCI.

Figure 35 INSEE 2007 et 2017, Pays Saintonge Romane

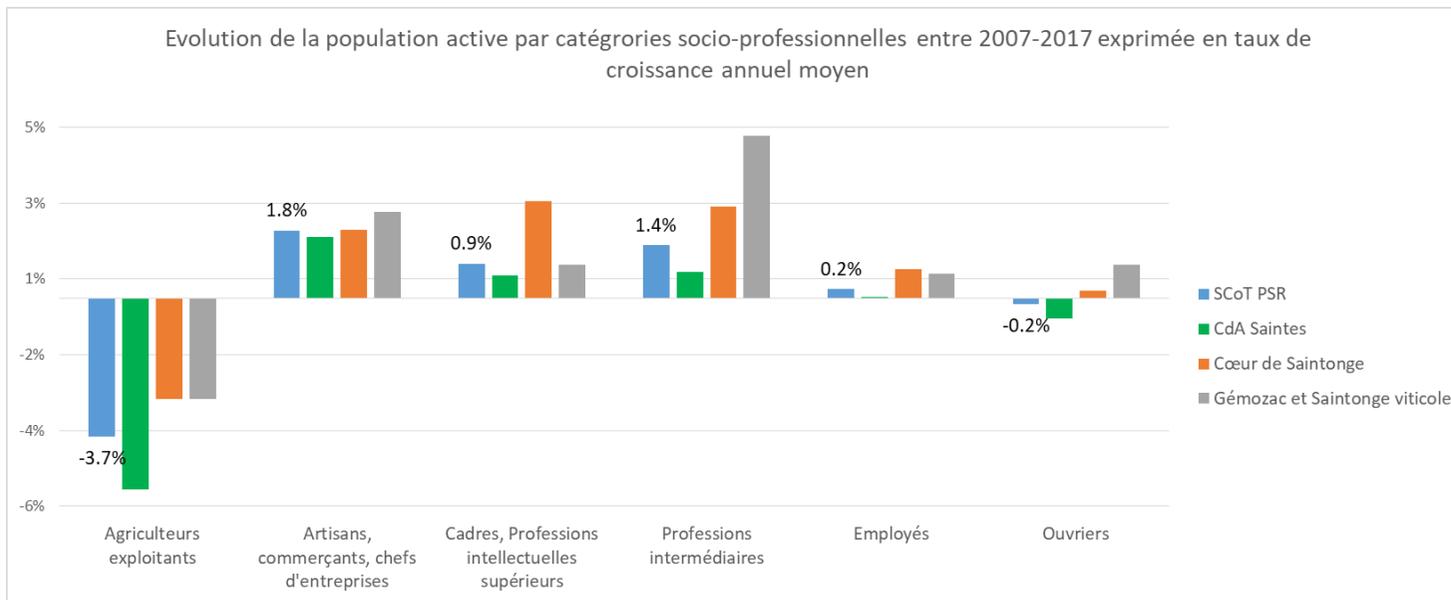


Figure 36 INSEE 2017, Pays Saintonge Romane

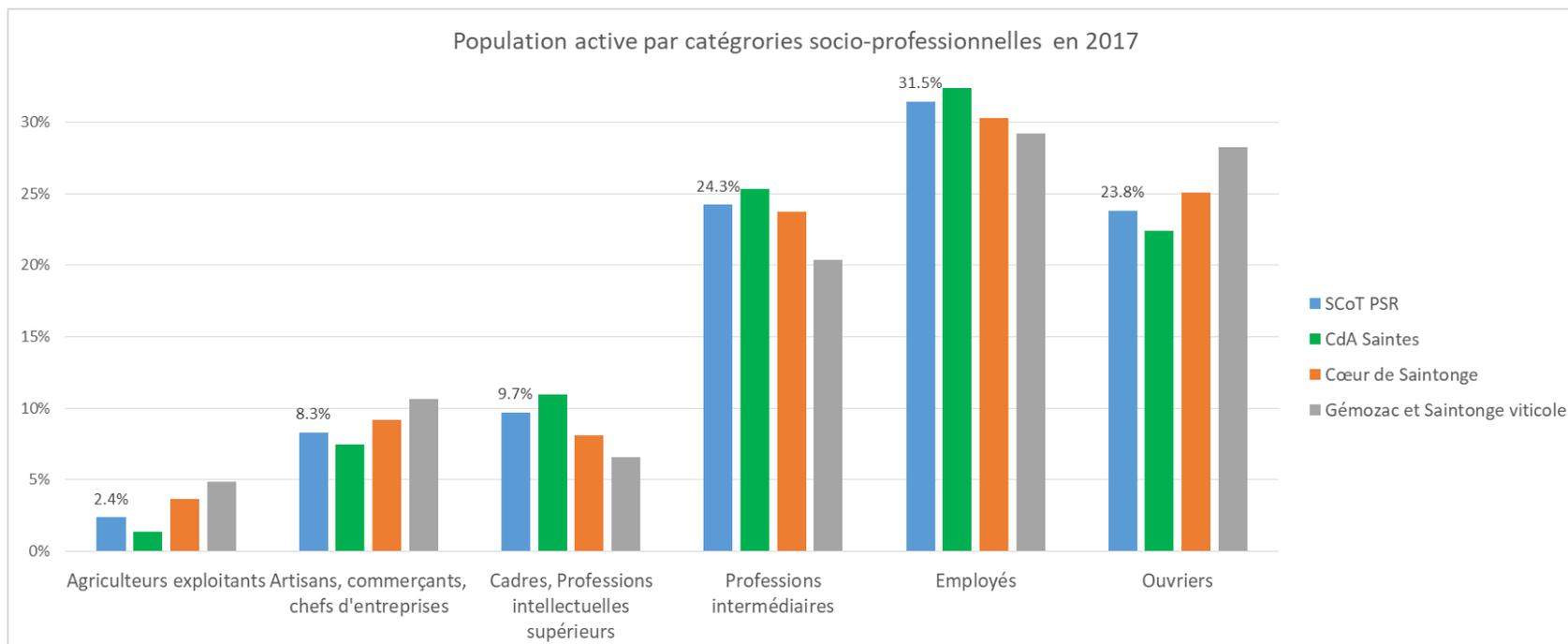


Figure 37 Taux d'activité en 2017, INSEE 2017, Pays Saintonge Romane

Au regard des taux d'activité par commune (rapport entre le nombre d'actifs de 15-64 ans sur la population correspondante), le territoire se situe à l'interface de deux dynamiques de développement, qui se diffusent via les axes de transit structurant :

- un axe le long de l'autoroute A10, qui joue un rôle de frontière entre l'espace littoral et l'arrière-pays ;
- des axes de plus grande proximité :
 - o l'axe charentais : observable en termes de peuplement liés en partie à l'héliotropisme, il est également l'espace privilégié d'installation des populations actives, dans une transition du rétro-littoral à l'arrière-pays angoumois (ménages multipolarisés).
 - o l'axe Saintes – Royan : plus balnéaire (diffusion des résidences secondaires), il y a moins d'actifs et ce malgré une forte attractivité résidentielle

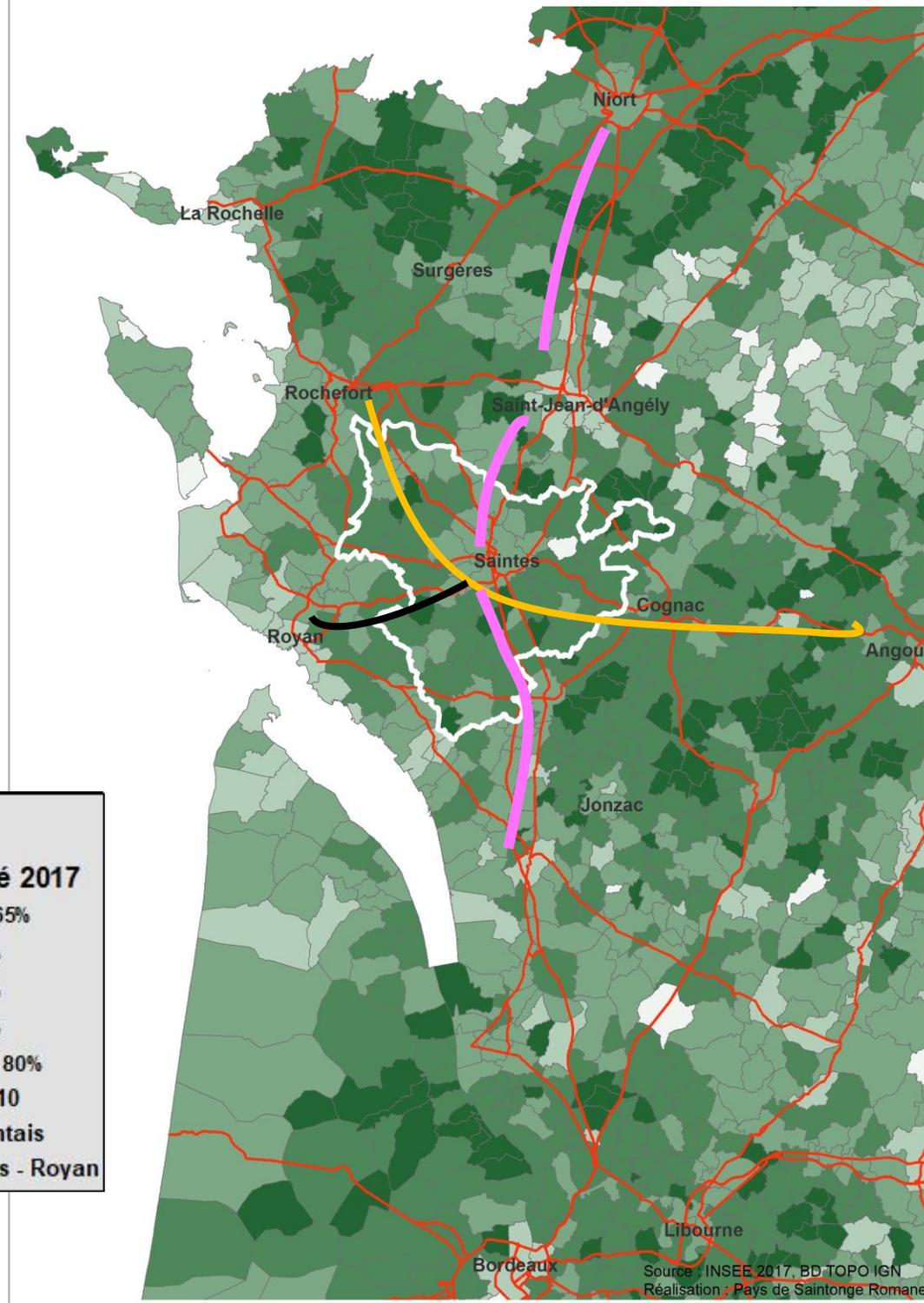
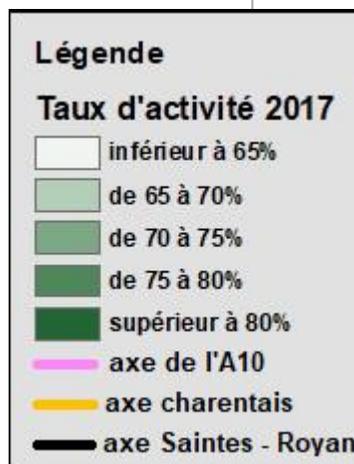
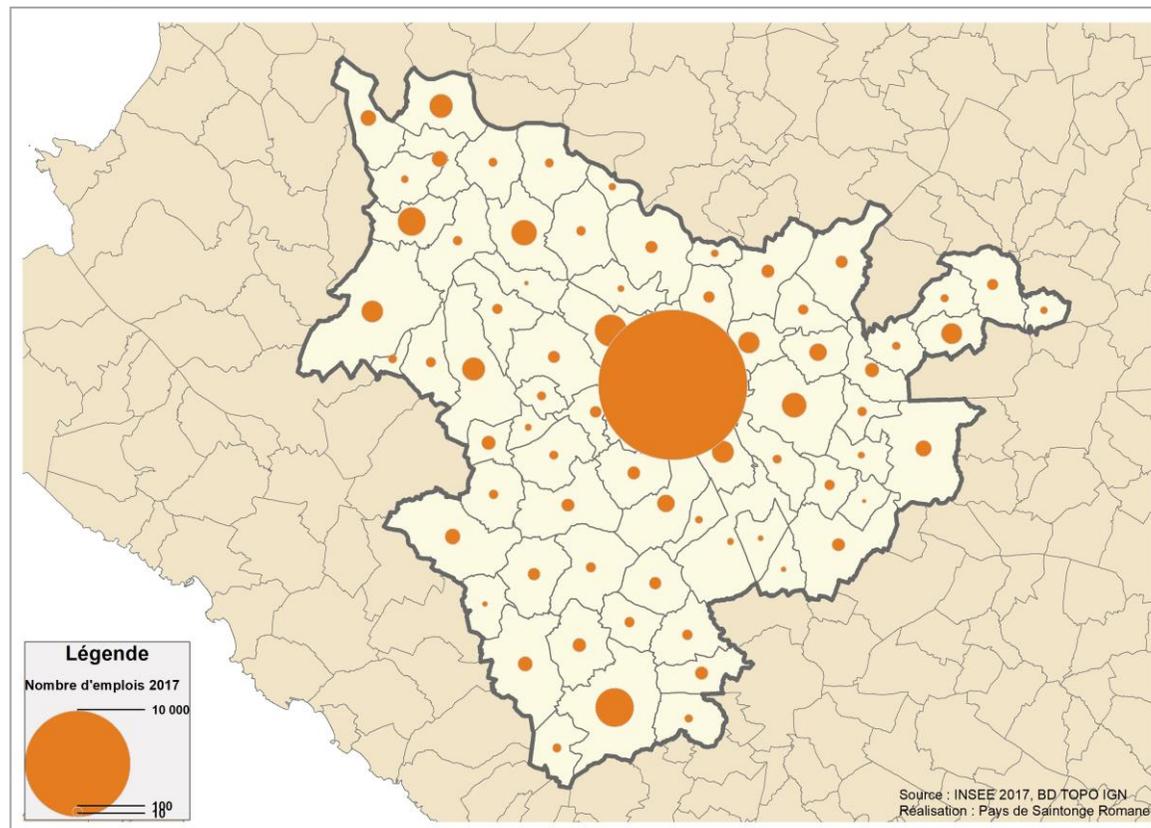


Figure 38 Nombre d'emplois en 2017 dans le Pays de Saintonge Romane, INSEE 2017, Pays Saintonge Romane



La concentration des emplois est prononcée et le poids de la ville de Saintes est important, puisque la ville concentre 19951 emplois, soit 60% des emplois du territoire du Pays de Saintonge Romane. La deuxième ville comptant le plus d'emplois est Gémozac, avec 1338 emplois, soit 4% des emplois du territoire du Pays de Saintonge Romane.

Parmi les 10 principaux employeurs du Pays de Saintonge Romane, 8 sont localisés à Saintes, les deux autres, sur la commune voisine de Saint-Georges-des-Coteaux. En grande partie, les sièges sociaux de ces structures sont locaux ce qui permet de construire des liens privilégiés avec les acteurs du développement économique du territoire.

De plus, le secteur de la distribution est sur-représenté. Ceci reflète la situation d'un tissu économique très orienté vers son aspect présentiel.

Par ailleurs, c'est sur le territoire de la CdA de Saintes, plus particulièrement Saintes et ses communes limitrophes, que les zones d'activités sont les plus nombreuses et sont implantées sur les plus vastes zones.

Entre 2014 et 2018, 8.16 ha à vocation d'activités ont été consommés sur la CdA de Saintes, 4.99 ha sur la CdC de Gémozac et 2.11 ha sur la CdC Cœur de Saintonge. Ainsi, 15.26 ha à vocation économique ont été consommés sur le territoire du SCoT en 4 ans.

Les 10 principaux employeurs du Pays de Saintonge Romane

Signalétique	Localisation	Effectifs	Activité
COOP Atlantique	Saintes	552	Commerce de détails
Atalian proporeté Sud-Ouest	Saint-Georges-des-Coteaux	360	Services, nettoyage
Centre E. Leclerc	Saintes	340	Commerce de détails
SEM Autocars/bus	Saintes	155	Transport routier de voyageurs
La Poste	Saintes	137	Services
Zoolux	Saintes	110	Commerce de gros, intermédiaires
ALM Allain	Saint-Georges-des-Coteaux	107	Bâtiment
Saintonge Auto Distribution	Saintes	96	Commerce et réparation automobile
Clinique Richelieu	Saintes	94	Santé
LOOMIS	Saintes	93	Transport routier de marchandises

Les zones d'activités de la CdC de Gémozac et de la Saintonge viticole

Nom des zones d'activités	Commune	Surfaces (ha)	Dont disponibles	Vocation	Equipement électronique
Grands Champs 1	Gémozac	3.89	0.00	Industrielle, artisanale, tertiaire et de services	Fibre optique (fin 2020)
Grands Champs 2	Gémozac	5.45	1.89	Industrielle, artisanale, tertiaire et de services	Fibre optique (fin 2020)
Grands Champs 3	Gémozac	8.12	6.00	Industrielle, artisanale, tertiaire et de services	Fibre optique (fin 2020)
Pied Sec Nord	Gémozac	1.65	0.05	Commerciale et tertiaire	Fibre optique (fin 2020)
Total		19.11	7.94		

Tableau 5 CDC de Gémozac et de la Saintonge Viticole, 2020, Pays Saintonge Romane

Les zones d'activités de la CdC Cœur de Saintonge

Nom des zones d'activités	Commune	Surfaces (ha)	Dont disponibles	Vocation	Equipement électronique
ZAC de Liauze	Pont l'Abbé d'Arnoult	6.51	NC	Mixte	NC
ZAC de Beurlay	Beurlay	5.45	NC	Mixte	NC
Total		11.65	NC		

Tableau 6 Pays Saintonge Romane, 2020

Les zones d'activités de la CA de Saintes

Nom des zones d'activités	Commune	Surfaces (ha)	Dont disponibles	Vocation	Équipement électronique
L'Ormeau de Pied	Saintes	66	1.5	Industrielle et artisanale	Fibre optique
Parc Les Coteaux	Saintes / Saint-Georges-des-Coteaux	51.5	0.9	Mixte, commerciale	Fibre optique
La Bobinerie	Saint-Georges-des-Coteaux	10.8	0.0	Mixte, commerciale	Fibre optique
Les Charriers	Saintes	62.3	1.6	Industrielle et artisanale	Fibre optique
Les Chênes	Les Gonds	14.6	2.4	Mixte, artisanale	Fibre optique
Les Brandes	Chaniers	5.5	0.6	Mixte, artisanale	Fibre optique
La Sauzaie	Fontcouverte	6.9	3.0	Mixte, artisanale	Fibre optique
Les Nattiers	Chaniers	2.6	0.0	Mixte, artisanale	Fibre optique
Le Parc	Burie	3.5	0.0	Artisanale	Fibre optique
Les Champs Breuillet	Corme-Royal	2.5	0.0	Artisanale	Haut débit
Les Marronniers	Pisany	5.1	0.0	Mixte, artisanale	Mauvais
Le Fief Picaud	Montils	3.2	2.0	Artisanale	Haut débit
Parc Centre Atlantique	Saint-Georges-des-Coteaux	38.3	12.6	Mixte, production	Absent
Recouvrance/Carrières	Saintes	23.5	0.2	Mixte, commerciale	Fibre optique
La Boisnarderie	Saintes	5.6	0.0	Mixte, commerciale	Fibre optique
Voiville	Saintes	2	0.0	Mixte, commerciale	Fibre optique
Grandes Bauches	Saintes	9.4	0.0	Transports et logistique	Fibre optique
Terrefort	Saintes	5.3	0.0	Commerciale	Fibre optique
Les Terres Rouges	Corme-Royal	2.6	0.0	Mixte, artisanale	Haut débit
Zone industrielle de Varzay	Varzay	1.6	0.0	Mixte, agricole et artisanat	Fibre optique
Total		322.7	24.9		

Tableau 7 CdA de Saintes, 2020, Pays Saintonge Romane



La part respective de la population active de chaque intercommunalité évolue, en lien avec les dynamiques démographiques plus ou moins rapides selon les secteurs du territoire.

Celle de la ville de Saintes, en diminution, représente désormais 26 % des actifs du SCoT, contre 29 % en 2007.

Le repli de Saintes entame le poids de la CdA de Saintes, passant de 67.3 % à 64.8 % entre 2007 et 2017 au sein du territoire. La tendance pour la CdC de Gémozac, ainsi que pour la CdC Coeur de Saintonge, se caractérise par une population active qui progresse de près de 1.3 points dans chacun des deux EPCI durant la période 2007-2017.

De 2007 à 2017, la population active du Pays de Saintonge Romane a crû de 3.5 points, un rythme similaire à celui du département, de la région et de la France. La population active de la CdC de Gémozac a augmenté de 4.4 points, un rythme plus rapide qu'ailleurs.

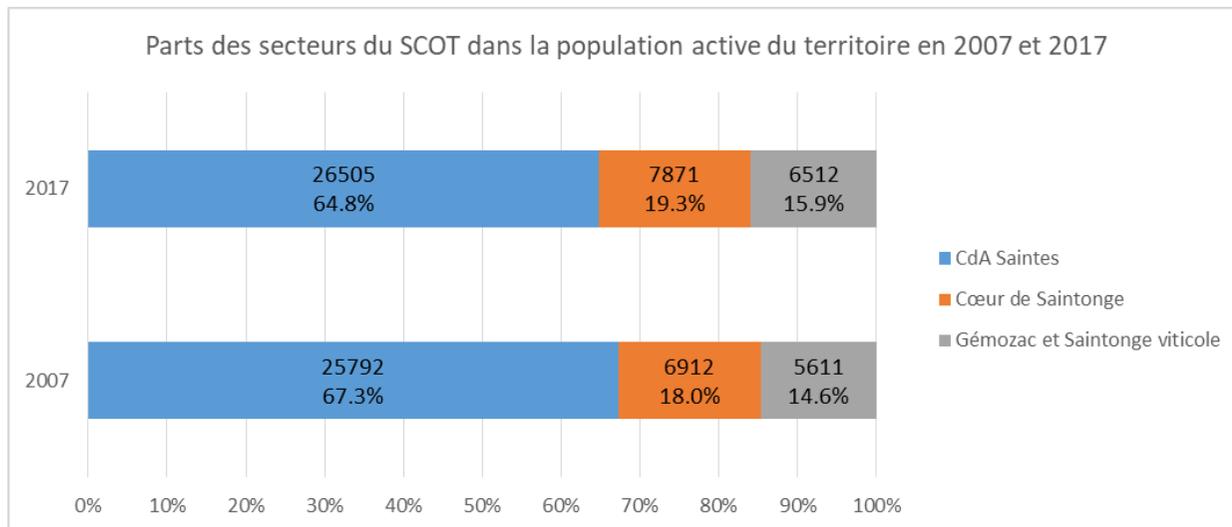
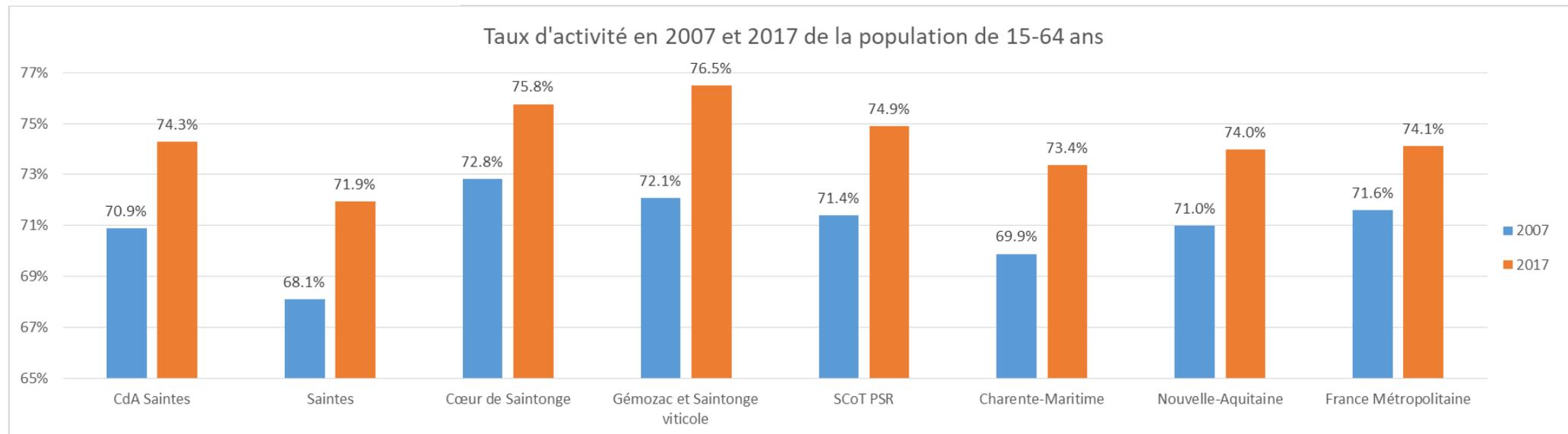


Figure 40 INSEE 2007 et 2017, Pays Saintonge Romane

Figure 39 INSEE 2007 et 2017, Pays Saintonge Romane





A l'échelle du Pays de Saintonge Romane, le nombre d'actifs en emploi a crû de 0.34 %/an entre 2007-2017.

Les évolutions sont différenciées entre la CdA de Saintes, qui enregistre une diminution du nombre d'actifs occupés notamment à cause du poids de la ville de Saintes, et le reste du Pays. Par ailleurs, c'est dans la CdC du Cœur de Saintonge que le taux de chômage a le moins augmenté et dans la CdC de Gémozac et de la Saintonge viticole que le taux d'emploi a le plus augmenté.

Cela traduit une attractivité pour les espaces les moins éloignés du littoral et des principaux axes de communication.

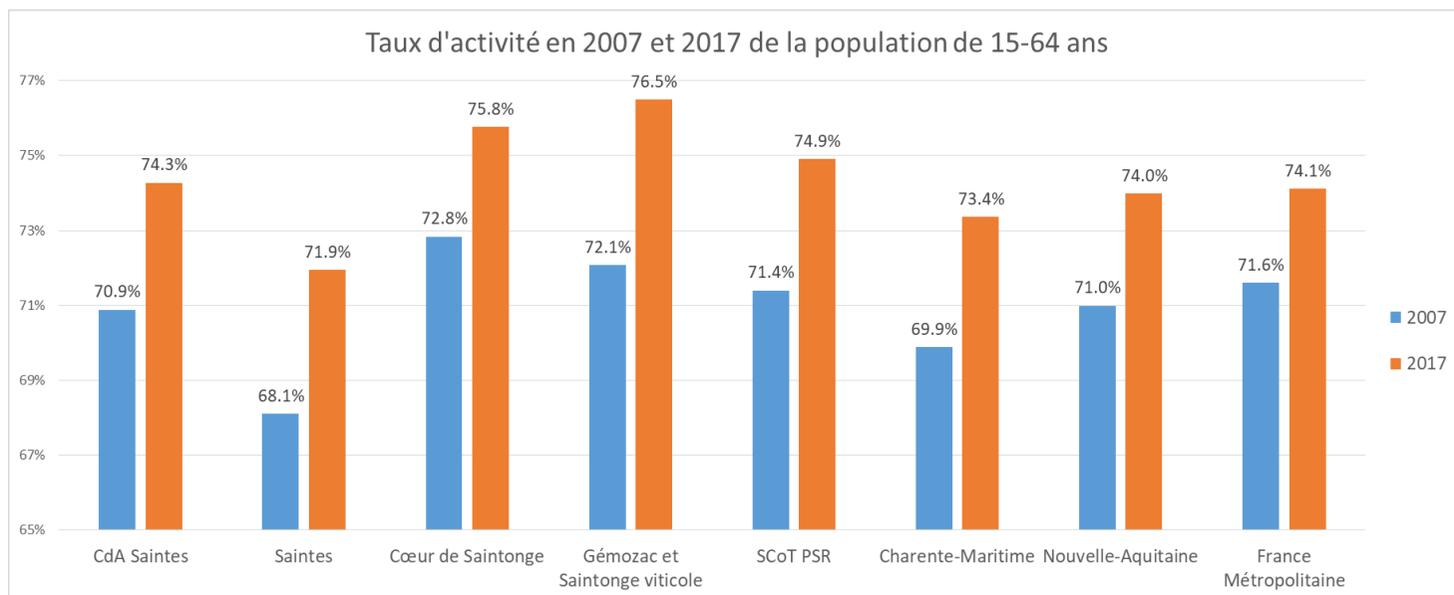


Figure 42 INSEE 2007 et 2017, Pays Saintonge Romane

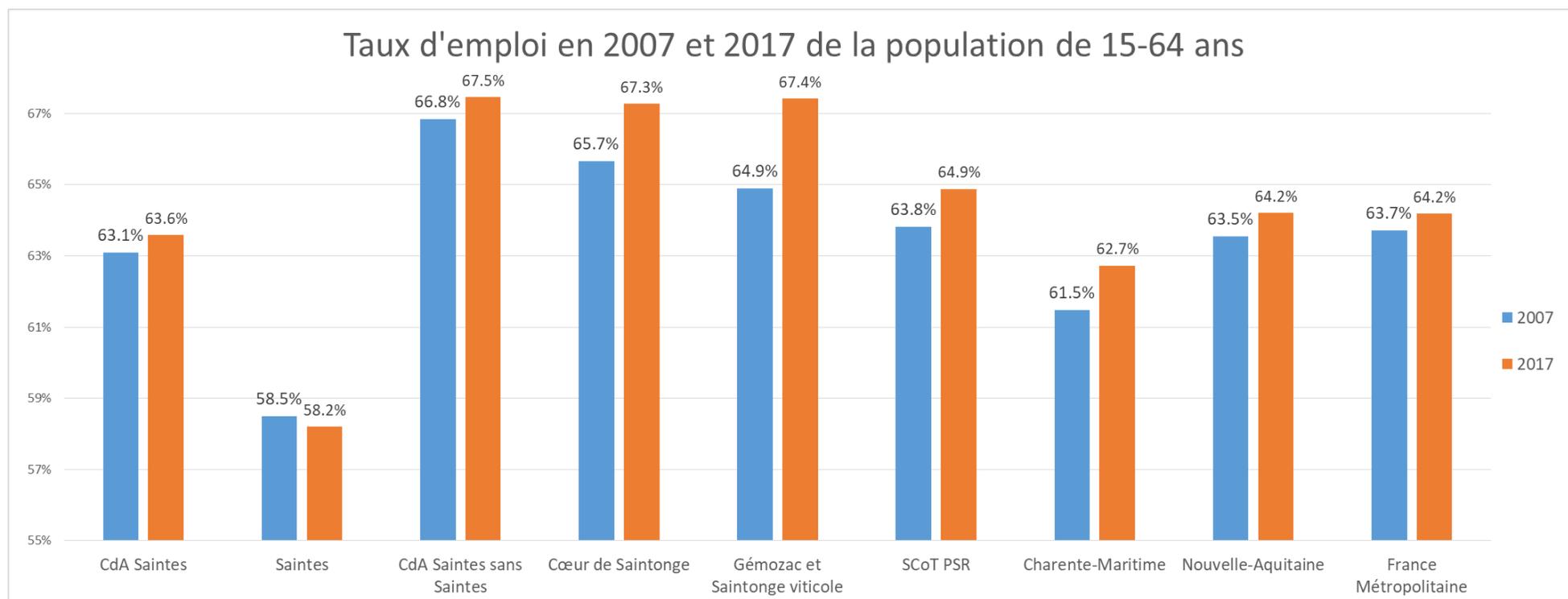


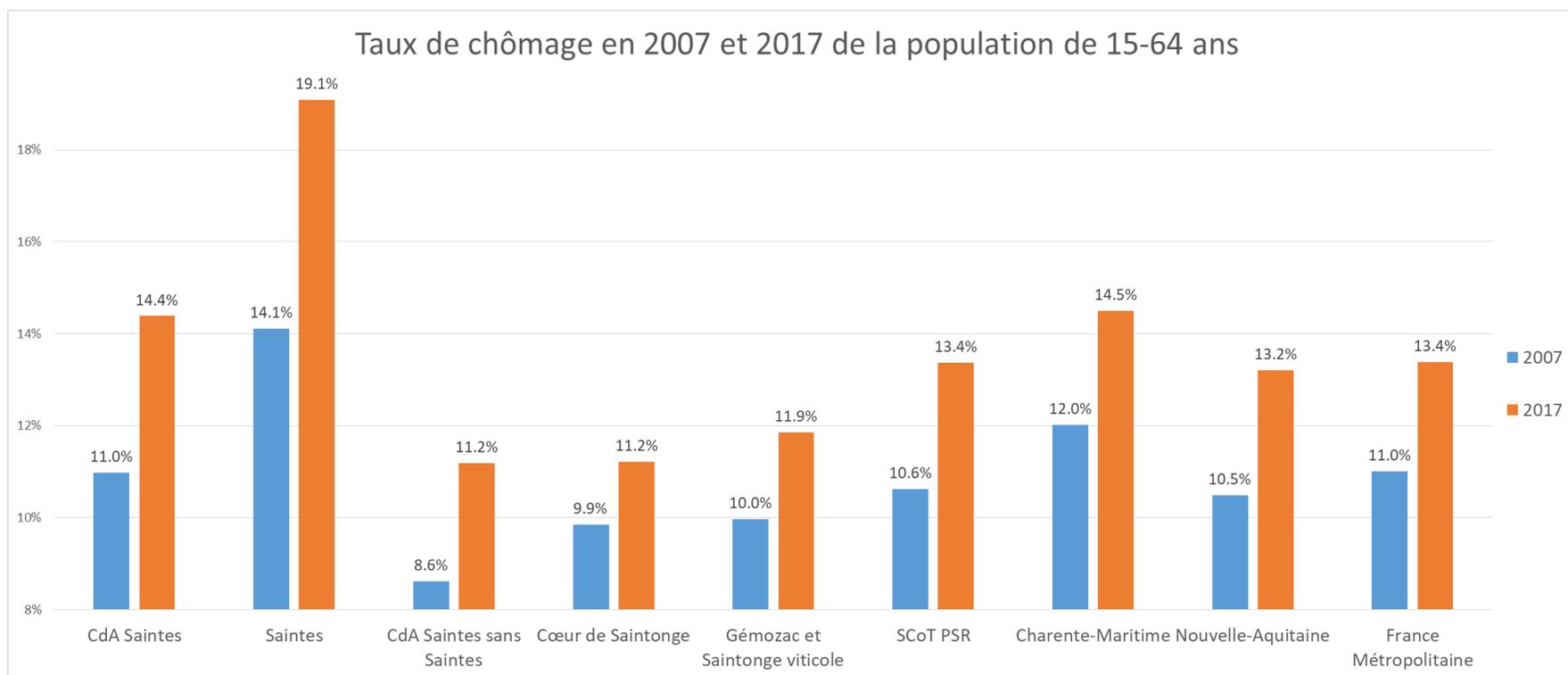
Figure 41 INSEE 2007 et 2017, Pays Saintonge Romane



Néanmoins, cette attractivité tend à déplacer la main d'œuvre disponible et employée dans ces zones de vie, ce qui a pour conséquence de modifier le degré de pression exercée par leurs besoins sur les territoires (fonciers, logements, services à la personne, équipements publics...).

La trajectoire de développement du Pays est assimilable à ce qui se passe au niveau départemental, avec un taux d'emploi qui progresse d'un peu plus de 1 point entre 2007 et 2017 contre 0.5 point au niveau national, tandis que le taux de chômage progresse de 2.8 points sur la même période au niveau du Pays de Saintonge Romane et de 2.4 points au niveau national.

Figure 43 INSEE 2007 et 2017, Pays Saintonge Romane



Revenu

Le Pays de Saintonge Romane ne bénéficie globalement pas de revenus fiscaux médians élevés. Les ménages les plus aisés se concentrent sur les communes limitrophes de la ville de Saintes.

Ce niveau de revenu pourrait amener à croire que l'influence littorale est faible. Elle est toutefois perceptible, la forte pression foncière des espaces littoraux (Royan, La Rochelle) poussant les ménages les plus modestes vers les espaces rétro-littoraux plus abordables (dans le territoire du SCoT).

L'influence du Cognaçais semble a priori peu marquante : seules quelques communes à l'Est du territoire bénéficient de revenus fiscaux médians élevés et sont plutôt en périphérie de la ville de Saintes. Cet aspect pourrait interroger le territoire sur sa capacité à tirer profit de l'économie viticole, ou du moins, à capter une part des flux y circulants.

De 2010 à 2018, le revenu fiscal de référence moyen des foyers fiscaux crû de 18.4 %, progression similaire à celle du département.

Sous l'influence des dynamiques qui enserrant le Pays de Saintonge Romane, l'écart de revenu entre la CdA de Saintes et les deux autres intercommunalités s'est réduit par rapport à la période précédente. Les deux CdC enregistrent en effet une croissance plus rapide que dans la CdA, notamment du fait de :

- la hausse des emplois d'encadrement métropolitain,
- l'accroissement des qualifications,
- l'arrivée de populations plus aisées,
- la périurbanisation en lien avec le desserrement du littoral et du cognaçais.

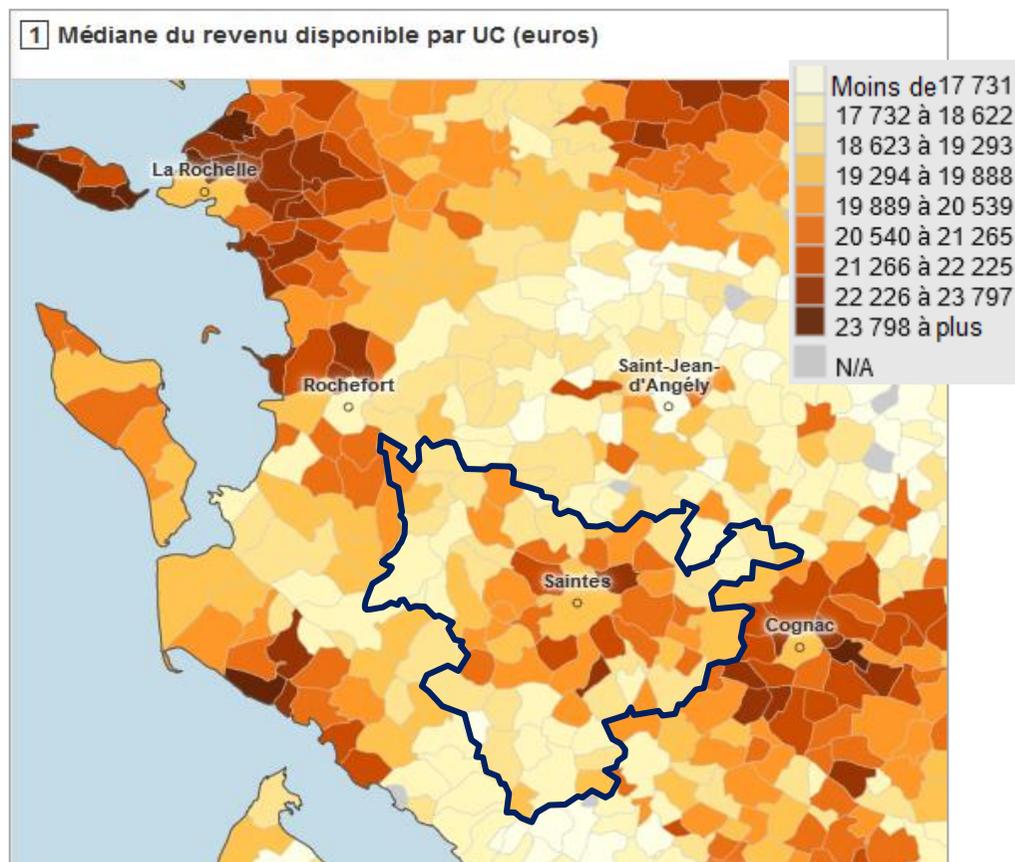


Figure 44 Observatoire des Territoires de Charente-Maritime, 2010 et 2018, Pays Saintonge Romane

Figure 45 INSEE 2017, Pays Saintonge Romane

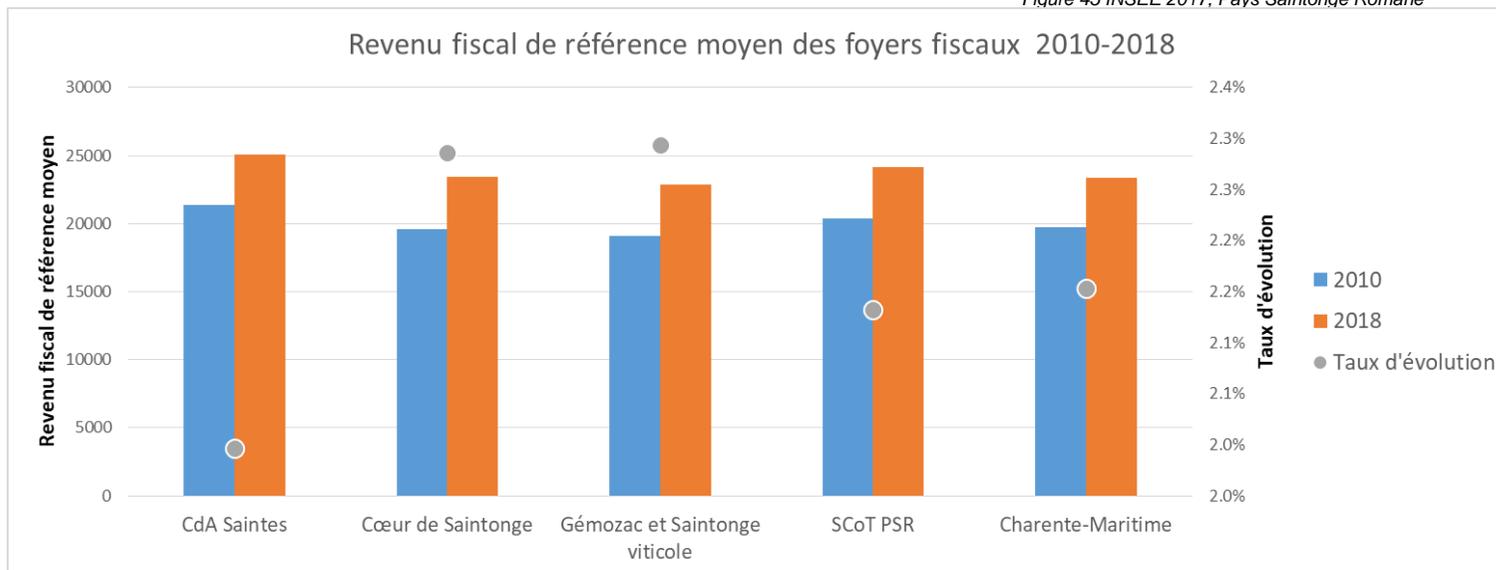


Figure 46 Nombre d'emplois et zones d'emplois en 2017, INSEE 2017, Pays Saintonge Romane

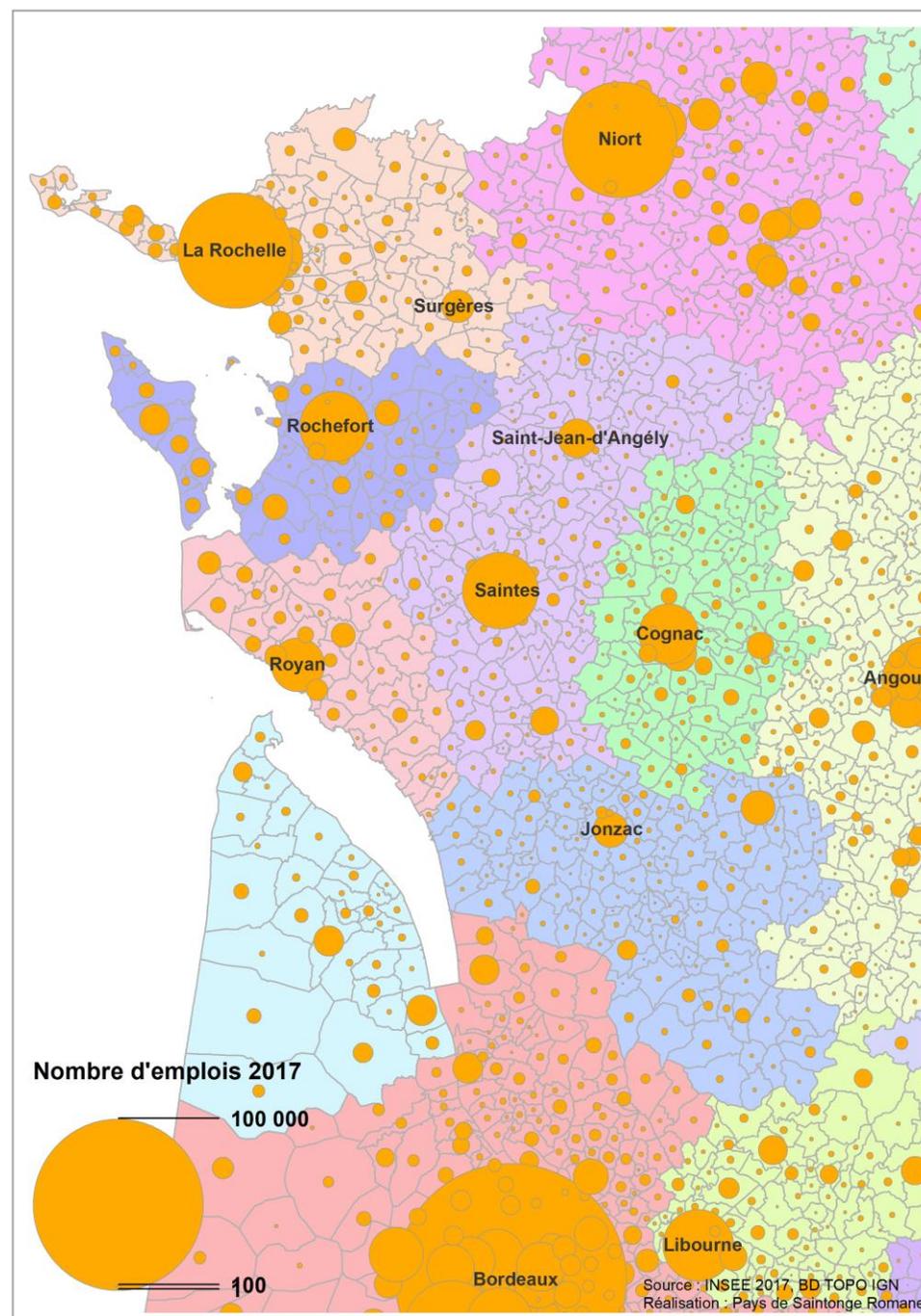
Emplois

Les emplois localisés sur le territoire ont progressé de 0.4 %/an entre 2007 et 2017, passant de 31 909 emplois en 2007 à 33 206 emplois en 2017.

La comparaison avec les performances enregistrées sur la même période, dans les zones d'emploi de référence met en évidence une dynamique littorale plus forte que dans l'arrière-pays.

La dynamique bordelaise, très affirmée, semble s'étendre, à l'inverse de celle rochelaise, qui tend à faiblir (+1.8%/an sur la période 1999-2010 contre +0.43 %/an sur la période 2007-2017).

Les zones de Niort, Cognac et Royan se développent moins rapidement, à un rythme similaire, tandis que la zone d'Angoulême s'affaiblit. La zone de Saintes-Saint-Jean-d'Angély, qui regroupe une partie du Pays de Saintonge Romane et une partie de la Communauté des Vals de Saintonge et une partie de la Haute-Saintonge se développe moins rapidement que le Pays.



Ainsi, le Pays de Saintonge Romane semble se positionner de façon intermédiaire entre les influences maritimes dont il bénéficie et un climat économique moins favorable dans l'arrière-pays.

Du point de vue de l'emploi, comme au plan démographique, le Pays de Saintonge Romane s'affirme:

- d'une part, dans le contexte régional où l'emploi est assez polarisé autour de grands centres urbains, à l'image de La Rochelle, Rochefort, Cognac, Angoulême, Niort et Saintes ;
- d'autre part, la ville de Saintes apparaît comme un pôle économique entre l'Océan et la vallée de la Charente, ce qui lui confère un rôle stratégique dans les dynamiques intra-régionales.

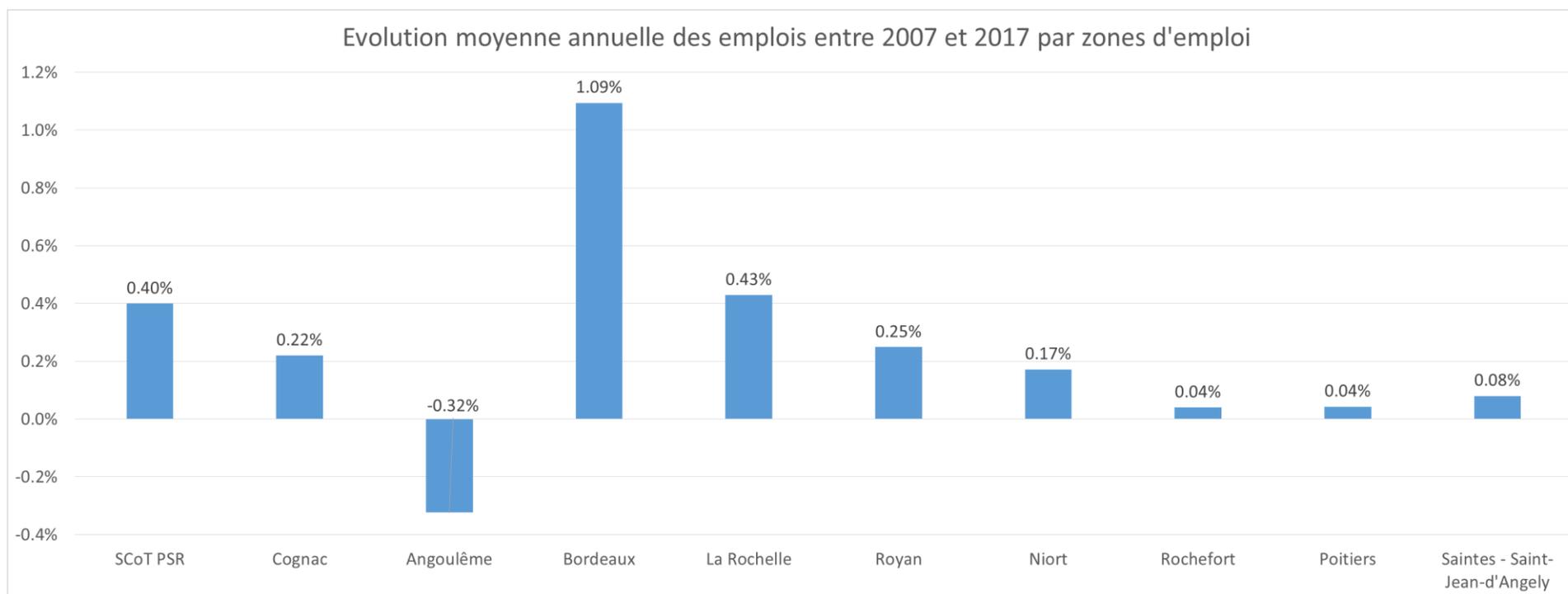


Figure 47 INSEE 2007 et 2017, Pays Saintonge Romane

Entre 2007 et 2017, l'emploi a progressé de près de 0.3 % en moyenne annuelle (+ 1121 emp.), soit un rythme identique à celui de la région et supérieur à celui du département (+ 0.2 %/an).

Cette croissance, sur la période, est portée par les services marchands (commerce, transports et services divers : + 644 emp.) et les services non marchands (administration publique, santé et action sociale : + 1349 emp.). Ces deux secteurs progressent davantage dans la CdC Cœur de Saintonge qu'ailleurs.

L'industrie ne progresse que dans la CdC de Gémozac, ce qui constitue une des bases solides d'un tissu économique global et atteste d'une certaine résistance.

Enfin, l'agriculture affiche un repli dans chaque territoire, ce qui correspond à la tendance de fond qui sévit en France.

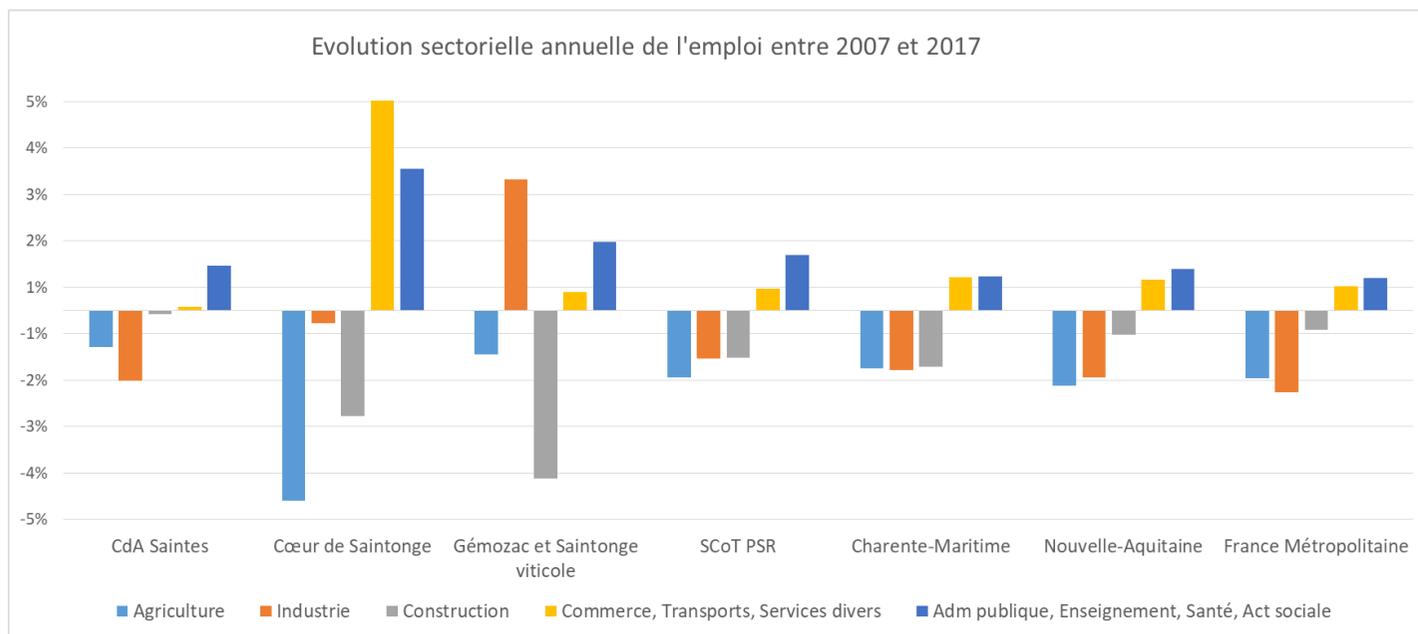


Figure 48 INSEE 2007 et 2017, Pays Saintonge Romane

Emplois par secteur et intercommunalité en 2007 et 2017

Secteur	CdA Saintes		Cœur de Saintonge		Gémozac et Saintonge viticole		SCoT Pays Saintonge Romane	
	2007	2017	2007	2017	2007	2017	2007	2017
Agriculture	1171 5%	1082 4%	488 15%	322 8%	682 24%	620 21%	2341 7%	2023 6%
Industrie	2259 9%	1940 7%	325 10%	317 8%	170 6%	225 8%	2755 9%	2482 7%
Construction	1827 7%	1814 7%	516 16%	410 10%	524 18%	362 12%	2867 9%	2587 8%
Commerce, Transports, Services divers	11695 45%	11787 45%	929 29%	1447 37%	846 30%	881 30%	13471 42%	14115 42%
Adm publique, Enseignement, Santé, Act sociale	9075 35%	9990 38%	921 29%	1245 32%	692 24%	802 27%	10689 34%	12037 36%
Ensemble	25781 100%	26446 100%	3170 100%	3909 100%	2868 100%	2924 100%	31819 100%	33279 100%

Tableau 8 INSEE 2007 et 2017, Pays Saintonge Romane



Le profil sectoriel du Pays de Saintonge Romane est nettement dominé par le tertiaire. Les services marchands et non-marchands représentent 78.7 % des emplois totaux. Ce chiffre dépasse celui de la région (76.2 %) et du département (77.0 %).

En outre, l'agriculture est plus présente sur le territoire qu'ailleurs et l'industrie, moins.

La caractérisation de l'emploi est d'ordre présentiel. En effet, cette typologie représente près de 71.5 % des emplois du Pays de Saintonge Romane, loin devant le standard français, mais en accord avec celui des espaces littoraux.

Ainsi, l'offre économique dominante au sein du Pays de Saintonge Romane se concentre sur la satisfaction des besoins de ses habitants ou personnes de passage. De ce positionnement résulte un cadre de vie attractif pour les ménages.

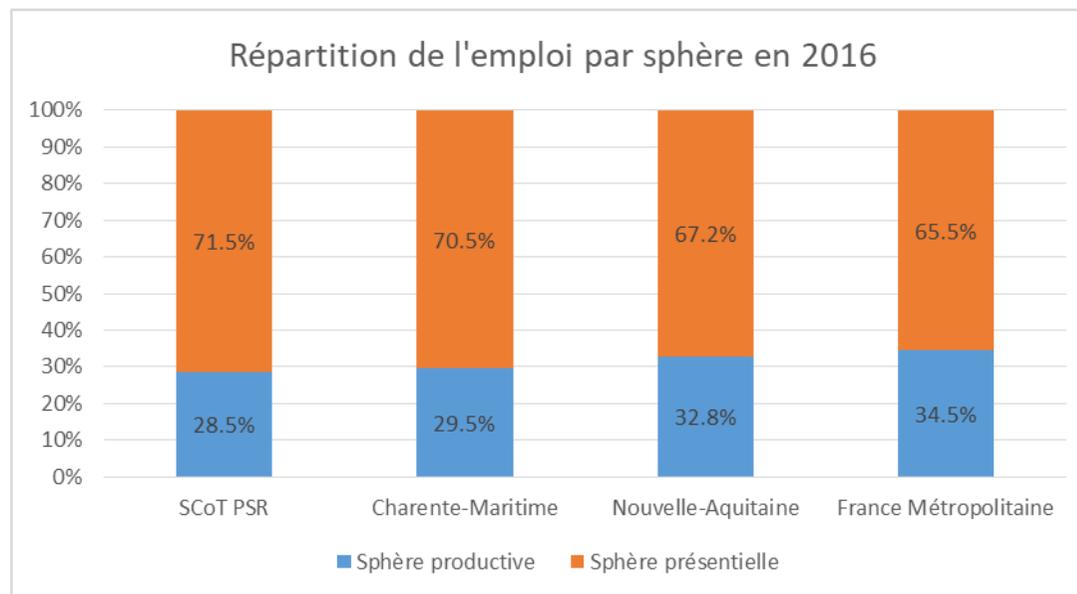


Figure 49 INSEE 2016, Pays Saintonge Romane

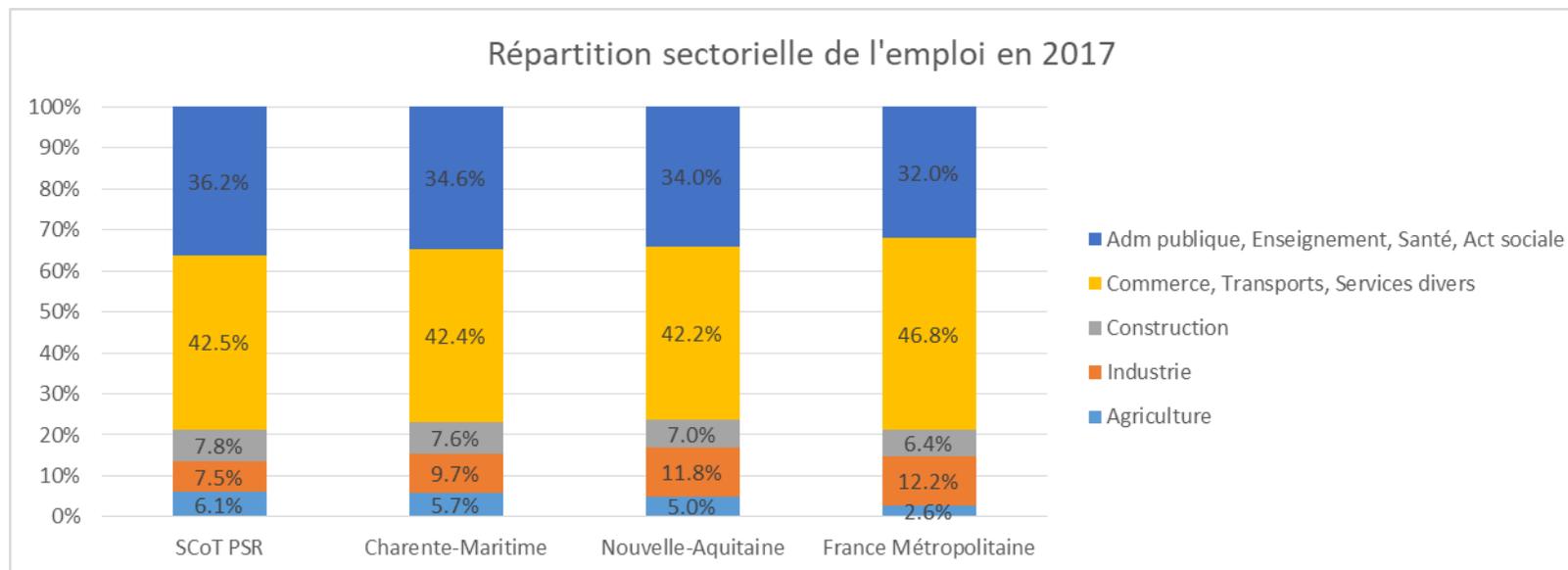


Figure 50 INSEE 2017, Pays Saintonge Romane

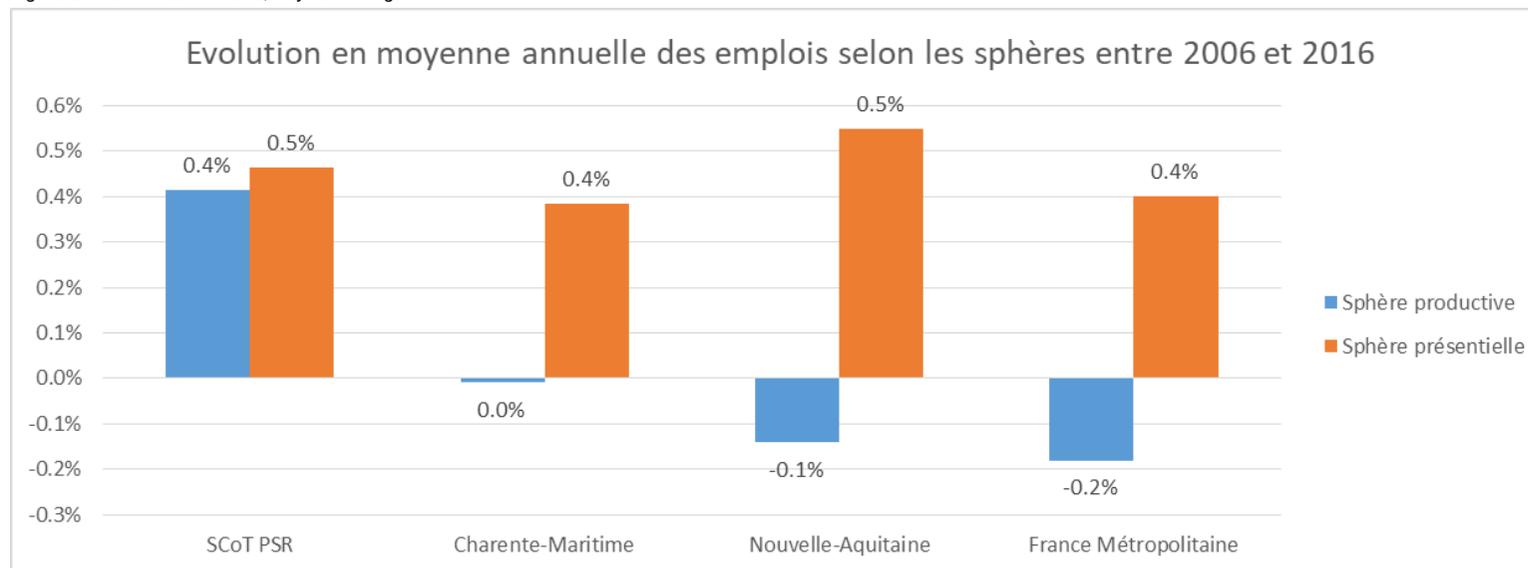


La croissance des emplois présentsiels sur le territoire du Pays de Saintonge Romane est comparable à celle des territoires de référence. Sur la période précédente (1999-2010), le Pays de Saintonge Romane enregistrait une croissance des emplois présentsiels de 2 %/an. La dynamique migratoire s'étant affaiblie durant la période 2006-2016, une certaine saturation du marché de l'emploi dans la sphère présentsielle apparaît, tendance partagée au niveau départemental, régional et national.

En revanche, la croissance des emplois non présentsiels sur le territoire du Pays de Saintonge Romane dépasse celle des territoires de référence avec +0.4 %/an (+383 emplois sur la période 2006-2016). En effet, en département, région et au niveau national, le nombre d'emploi dans la sphère productive a tendance à stagner voire diminuer. Cela révèle bien une résilience du tissu productif, notamment industriel, du territoire.

Si la hausse des emplois non présentsiels est commune aux trois intercommunalités du Pays de Saintonge Romane, celle des emplois présentsiels ne l'est pas. En effet, contrairement aux deux autres EPCI, la CdC de Gémozac affiche un repli de 2.4% sur la période 2006-2016 (-42 emplois).

Figure 51 INSEE 2006 et 2016, Pays Saintonge Romane



Emploi par sphère et intercommunalité en 2006 et 2016

Sphère	CdA Saintes		Cœur de Saintonge		Gémozac et Saintonge viticole		SCoT Pays Saintonge Romane	
	2006	2016	2006	2016	2006	2016	2006	2016
Sphère productive	6972	7077	961	1140	1167	1265	9099	9482
Sphère présentsielle	18809	19370	2210	2768	1701	1659	22720	23797
Ensemble	25781	26446	3170	3909	2868	2924	31819	33279

Tableau 9 INSEE 2006 et 2016, Pays Saintonge Romane

Le Pays de Saintonge Romane est composé d'une large diversité de fonctions économiques. L'indicateur de spécialisation reflète cette observation.

Sur 15 fonctions, le territoire offre une surreprésentation sur 8 d'entre elles, dont principalement l'agriculture et le BTP.

Cependant, les spécialisations ne sont pas pleinement marquantes (l'indice de spécialisation le plus important est celui de l'agriculture avec 1.27).

Indice de spécialisation :

La spécialisation locale est une notion relative. Une collectivité sera considérée comme spécialisée dans un secteur donnée si celui-ci occupe une place plus importante dans l'activité de la collectivité qu'ailleurs, en l'occurrence la région Nouvelle-Aquitaine. Ainsi, lorsque l'indicateur est supérieur à 1, le territoire est dit spécialisé ou sur-représenté.

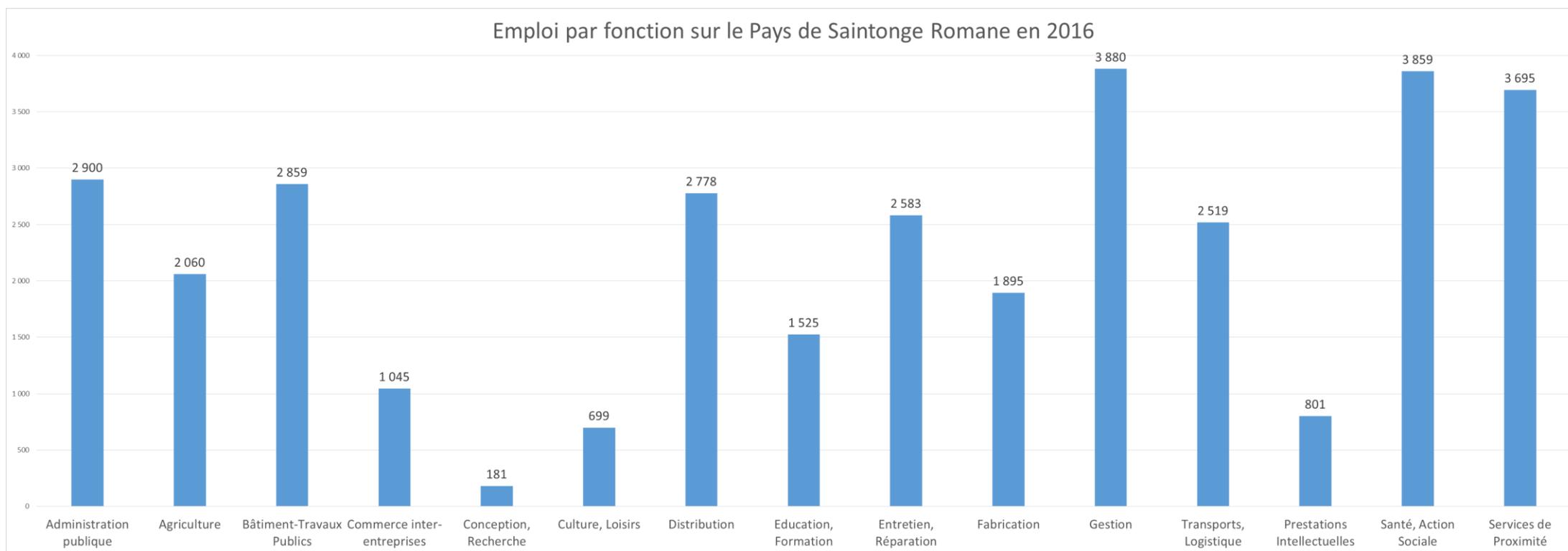


Figure 52 INSEE 2016, Pays Saintonge Romane

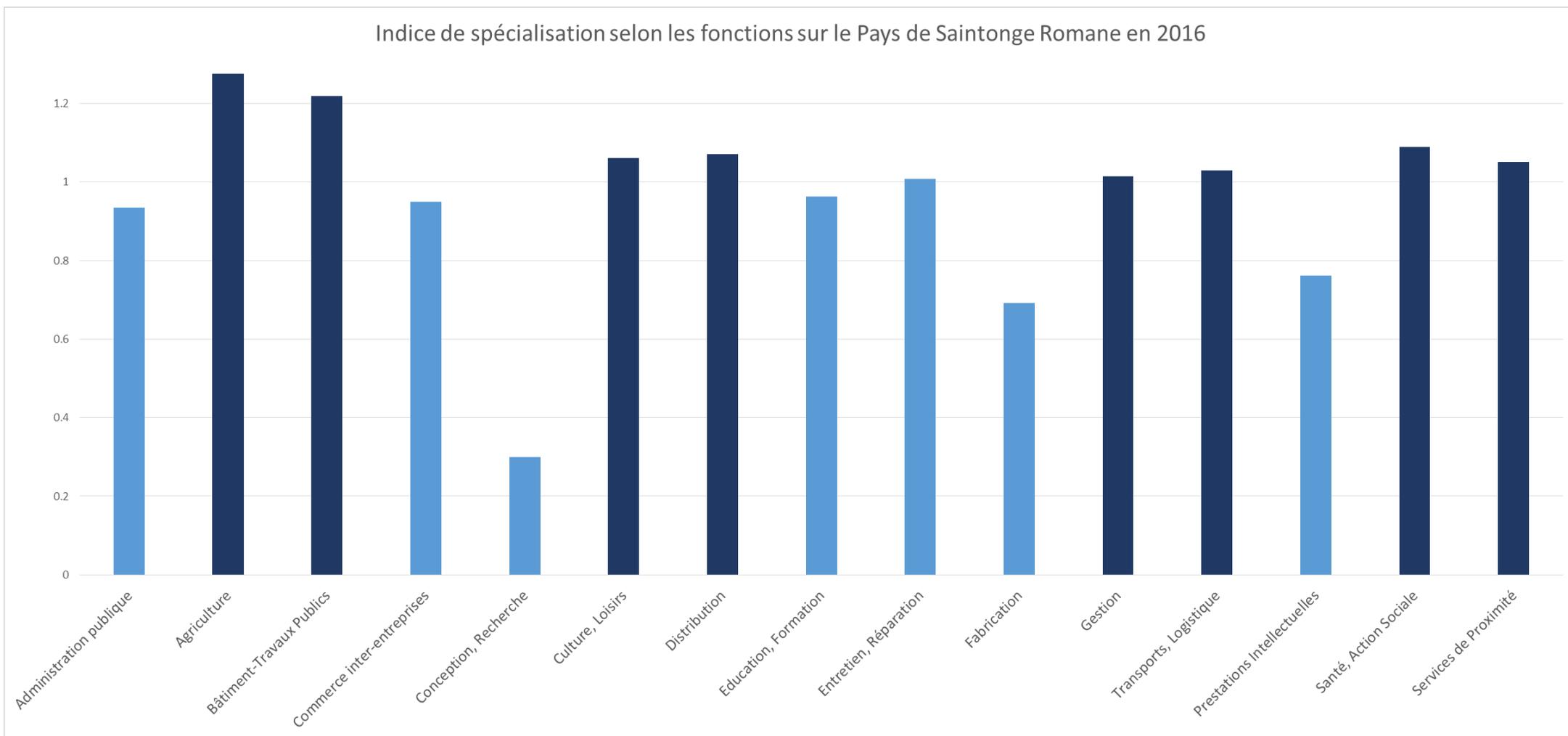


Figure 53 INSEE 2016, Pays Saintonge Romane

La palette de répartition selon les fonctions est caractéristique de l'ensemble du territoire, avec une large diversité de fonctions. En revanche, les spécialisations (cases colorées dans le tableau 9) divergent dans les territoires plus ruraux de la CdC Cœur de Saintonge et de la CdC de Gémozac et de la Saintonge viticole, où l'agriculture joue un rôle structurant.

Autre caractéristique partagée par ces deux intercommunalités : la présence des services de proximité et des fonctions de culture et loisirs, qui assurent un lien social et économique entre les personnes et les territoires et participent au caractère de « campagne vivante ». Ces fonctions sont constitutives d'aires de vie propre à rendre attractif ces territoires auprès des populations.

Tableau 10 INSEE 2016, Pays Saintonge Romane

Emplois et répartition selon les fonctions en 2016

Fonctions	CdA Saintes		Cœur de Saintonge		Gémozac et Saintonge viticole		SCoT Pays Saintonge Romane	
	Nombre en 2016	Poids	Nombre en 2016	Poids	Nombre en 2016	Poids	Nombre en 2016	Poids
Administration publique	2594	9.8%	192	4.9%	115	3.9%	2900	8.7%
Agriculture	1072	4.1%	392	10.0%	596	20.4%	2060	6.2%
Bâtiment-Travaux Publics	2023	7.6%	429	11.0%	408	13.9%	2859	8.6%
Commerce inter-entreprises	924	3.5%	81	2.1%	40	1.4%	1045	3.1%
Conception, Recherche	146	0.6%	25	0.7%	10	0.3%	181	0.5%
Culture, Loisirs	507	1.9%	125	3.2%	67	2.3%	699	2.1%
Distribution	2299	8.7%	236	6.0%	243	8.3%	2778	8.3%
Education, Formation	1186	4.5%	262	6.7%	77	2.6%	1525	4.6%
Entretien, Réparation	2045	7.7%	370	9.5%	168	5.7%	2583	7.8%
Fabrication	1421	5.4%	259	6.6%	216	7.4%	1895	5.7%
Gestion	3375	12.8%	334	8.5%	172	5.9%	3880	11.7%
Transports, Logistique	2056	7.8%	291	7.4%	171	5.9%	2519	7.6%
Prestations Intellectuelles	691	2.6%	76	1.9%	35	1.2%	801	2.4%
Santé, Action Sociale	3345	12.6%	297	7.6%	217	7.4%	3859	11.6%
Services de Proximité	2764	10.5%	540	13.8%	391	13.4%	3695	11.1%
	26446	100%	3909	100%	2924	100%	33279	100%

Sur la dernière période de 2006-2016, les évolutions en termes d'emplois selon les fonctions reflètent des différences notables entre les intercommunalités du Pays.

Les principales progressions concernent les postes où il existe une spécialisation (cases colorées du tableau 10). Pour les deux CdC, les progressions se font dans des fonctions qui viennent en appui aux entreprises (conception, recherche) ainsi que des fonctions assurant du lien social et participant à rendre le cadre de vie attractif pour les populations (services de proximité et culture, loisirs).

Cette tendance met en avant une forme de montée en gamme du tissu économique, qui explique l'attraction auprès des entreprises non présentes.

Par ailleurs, la CdC Cœur de Saintonge a une évolution annuelle des emplois supérieure aux deux autres intercommunalités. Cela explique le fait qu'elle perde moins rapidement ses familles, qui s'installent dans les territoires pourvoyeurs d'emplois.

Evolution moyenne annuelle des emplois selon les fonctions, 2006-2016

Fonctions	CdA Saintes	Cœur de Saintonge	Gémozac et Saintonge viticole	SCoT Pays Saintonge Romane
Administration publique	-0.3%	1.1%	-2.4%	-0.3%
Agriculture	-1.0%	-2.3%	-0.8%	-1.3%
Bâtiment-Travaux Publics	0.8%	-1.8%	-1.1%	0.0%
Commerce inter-entreprises	1.2%	2.9%	-3.1%	1.0%
Conception, Recherche	-2.2%	11.8%	15.0%	-1.0%
Culture, Loisirs	4.7%	14.4%	24.0%	6.8%
Distribution	-0.5%	-1.2%	1.2%	-0.5%
Education, Formation	-0.5%	5.6%	-3.7%	-0.1%
Entretien, Réparation	-0.2%	4.6%	0.8%	0.3%
Fabrication	-1.1%	3.1%	8.6%	-0.1%
Gestion	-0.1%	10.6%	-1.8%	0.2%
Transports, Logistique	-0.6%	16.5%	0.4%	0.2%
Prestations Intellectuelles	0.8%	4.9%	0.1%	1.0%
Santé, Action Sociale	3.2%	5.8%	5.4%	3.5%
Services de Proximité	1.0%	2.4%	0.6%	1.1%
Ensemble	0.3%	2.3%	0.2%	0.5%

Tableau 11 INSEE 2006 et 2016, Pays Saintonge Romane



Fonctions métropolitaines :

La répartition spatiale des fonctions n'est pas homogène sur le territoire. Cinq fonctions sont plus spécifiquement localisées dans les grandes aires urbaines, ce sont les fonctions métropolitaines : conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce inter-entreprises, gestion et culture-loisirs. La définition de ce concept s'appuie à la fois sur la qualification de l'emploi, défini à partir de la catégorie sociale, et de la localisation plus spécifique des fonctions dans les aires urbaines.

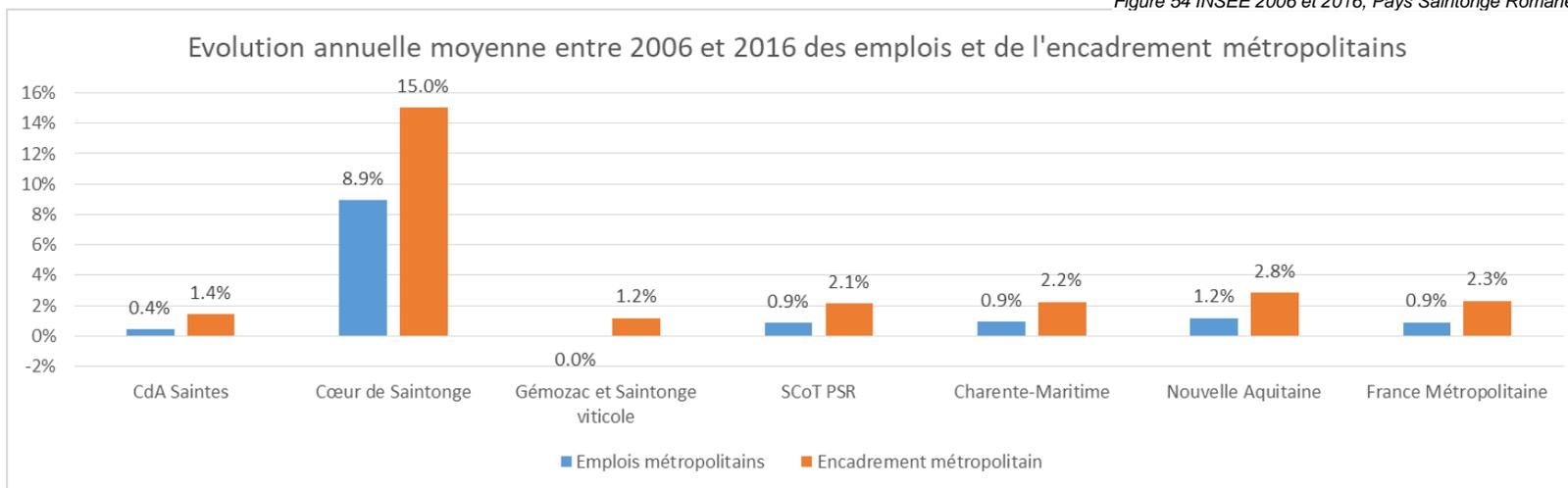
L'encadrement métropolitain correspond au pourcentage de « cadres des fonctions métropolitaines », c'est-à-dire les cadres et les chefs d'entreprises de dix salariés ou plus des cinq fonctions métropolitaines.

Dans le Pays de Saintonge Romane, l'emploi métropolitain progresse de 0.9 %/an entre 2006 et 2016 (+ 525 emplois en 10 ans), alors même que l'emploi global affiche une hausse de 0.5 %/an sur le même intervalle. Cela permet au territoire de se situer sur la même tendance que le département. Il en est de même pour l'encadrement des fonctions métropolitaines, qui croit de 2.1 %/an (+ 307 emplois en 10 ans).

L'agglomération de Saintes connaît un contexte similaire. En revanche, l'emploi métropolitain dans la CdC de Gémozac et de la Saintonge viticole stagne tandis que dans la CdC Cœur de Saintonge, il progresse de 8.9 %/an (+ 302 emplois en 10 ans). Ce rythme de croissance s'apparente à un renforcement qualitatif du secteur tertiaire, renouvelant le potentiel de création de richesses de ce territoire.

Le taux d'encadrement sur le territoire du Pays de Saintonge Romane est légèrement inférieur à celui du département et de la région, eux-mêmes très inférieurs à celui de la France Métropolitaine. Ceci explique un plus faible niveau de revenu et des exigences plus faibles en termes de qualité de vie au sein des grandes aires urbaines.

Figure 54 INSEE 2006 et 2016, Pays Saintonge Romane



Emplois métropolitains et taux d'encadrement en 2016

	CdA Saintes	Cœur de Saintonge	Gémozac et Saintonge viticole	SCoT Pays Saintonge Romane	Charente-Maritime	Nouvelle Aquitaine	France Métropolitaine
Emplois métropolitains	5643	641	324	6607	44086	504286	6793868
Encadrement métropolitain	1457	195	101	1753	12567	166587	2818627
Taux d'encadrement	25.8%	30.4%	31.3%	26.5%	28.5%	33.0%	41.5%

Tableau 12 INSEE 2016, Pays Saintonge Romane

Sur la période 2007-2017, la population totale, la population active occupée et l'emploi ont faiblement progressé, signe que la dynamique jusqu'ici positive du territoire du SCoT subit un ralentissement.

La croissance de la population active occupée a été légèrement moins rapide sur cet intervalle que celle de l'emploi : + 0.3 %/an contre + 0.4 %/an.

Mécaniquement, le rapport entre le nombre d'emplois offerts localement et la population active occupée du territoire a enregistré une faible diminution, passant de 93 emplois pour 100 actifs occupés en 2007 à 92 en 2017. Cela signifie que le Pays de Saintonge Romane subit légèrement le pouvoir d'attraction d'autres pôles d'emploi (Rochefort, Royan...), qui ont un taux de concentration économique supérieur.

Par ailleurs, la forte concentration de l'emploi sur Saintes et sa périphérie induit dans le même temps une augmentation des navettes internes au Pays de Saintonge Romane. Entre 2007 et 2017, l'indice de concentration économique montre une attractivité de la CdA de Saintes, passant de 113 à 114.

Taux de concentration économique ou de l'emploi :

Le taux de concentration économique ou de l'emploi désigne le rapport entre le nombre d'emplois offerts dans la commune et les actifs ayant un emploi qui résident dans la commune. On mesure ainsi l'attraction par l'emploi qu'une commune exerce sur les autres.

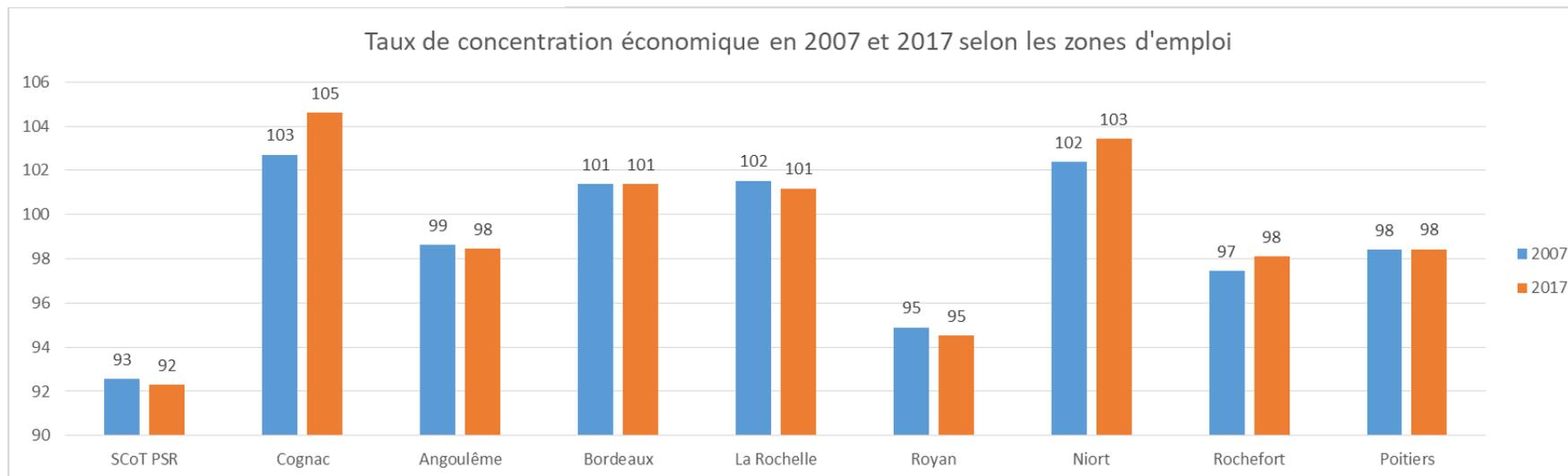
Par ailleurs, si l'indicateur est inférieur à 100, la commune est dite résidentielle.

Taux de concentration économique en 2007 et 2017 au sein du périmètre du SCOT

Tableau 13 INSEE 2007 et 2017, Pays Saintonge Romane

	Taux de concentration	
	2007	2017
CdA Saintes	113	114
<i>Burie</i>	85	78
<i>Chérac</i>	48	49
<i>Corme-Royal</i>	64	62
<i>Saintes</i>	208	225
Cœur de Saintonge	48	53
<i>Pont-l'Abbé-d'Arnoult</i>	104	110
<i>Saint-Porchaire</i>	73	80
Gémozac et Saintonge viticole	57	53
<i>Meursac</i>	39	35
<i>Gémozac</i>	104	132
SCoT Pays Saintonge Romane	93	92

Figure 55 INSEE 2007 et 2017, Pays Saintonge Romane



Au cours de la période 2007-2017, l'emploi s'est développé principalement dans l'Ouest du territoire.

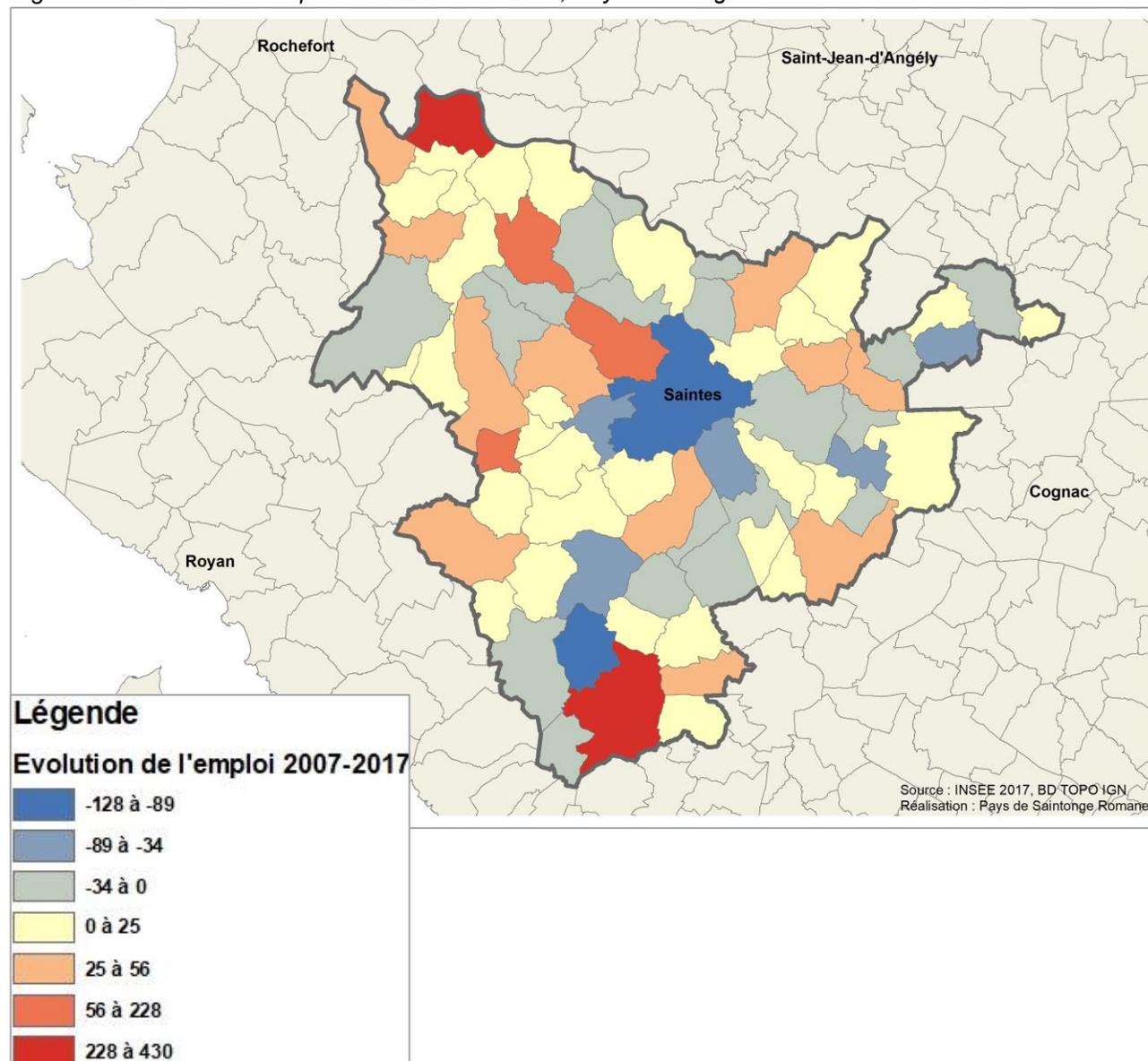
La CdC Coeur de Saintonge bénéficie donc de cette dynamique, pesant désormais 11.3% de l'emploi total du Pays de Saintonge Romane, contre 9.4 % en 2007.

A l'exception de Saint-Georges-des-Coteaux, Nieul-lès-Saintes et Les Gonds, la couronne périurbaine de Saintes ne gagne pas ou que peu d'emplois. Ainsi, la CdA de Saintes ne pèse plus que 79.3% de l'emploi total du Pays de Saintonge Romane en 2017, contre 81.6% en 2007.

L'évolution du nombre d'emplois dans les communes du territoire du SCoT est hétérogène, mais deux secteurs peuvent être distingués :

- Le secteur Nord-Ouest qui bénéficie des influences rétro-littorales (montée en puissance des services à la personne),
- Le secteur Sud-Est avec la réduction du nombre d'emplois dans des communes, interrogeant les perspectives d'évolution en lien notamment avec la chaîne de production du Cognac (activités logistiques, de post-production).

Figure 56 Evolution de l'emploi INSEE 2007 et 2017, Pays Saintonge Romane





Tourisme patrimonial et culturel

En 2020, le service Patrimoine du syndicat mixte du Pays de Saintonge Romane/abbaye de Trizay a coordonné une enquête initiée par les 3 réseaux professionnels du patrimoine en Nouvelle-Aquitaine : le réseau régional des abbayes « Abbatia », la Route Historique des Trésors de Saintonge et d'Aunis (sur les départements 16 et 17) et le groupe Demeure Historique (délégation régionale Nouvelle-Aquitaine). Sur 117 sites historiques ouverts à la visite à entrées payantes interrogés en Nouvelle-Aquitaine, 58 ont répondu. 23 sont situés en Charente-Maritime, dont 10 sur le territoire du Pays de Saintonge Romane. Les données ainsi recueillies donnent des informations sur le secteur du tourisme patrimonial et culturel.

Parmi les répondants, la gestion des lieux de visite est majoritairement privée sur le territoire du Pays de Saintonge Romane comme en Nouvelle-Aquitaine. La répartition public/privé/associatif est plus homogène chez les répondants en Charente-Maritime.

Concernant la durée d'ouverture, tous les sites ayant répondu sont ouverts plus de 7 mois dans l'année dans le Pays de Saintonge Romane, dont la moitié sont ouverts toute l'année. En Charente-Maritime, 91% des sites ayant répondu sont ouverts plus de 7 mois et seuls 77% en Nouvelle-Aquitaine. Le tourisme patrimonial et culturel du Pays de Saintonge Romane n'est donc pas lié à la saisonnalité et a une importance tout au long de l'année.

Figure 57 Pays Saintonge Romane 2020

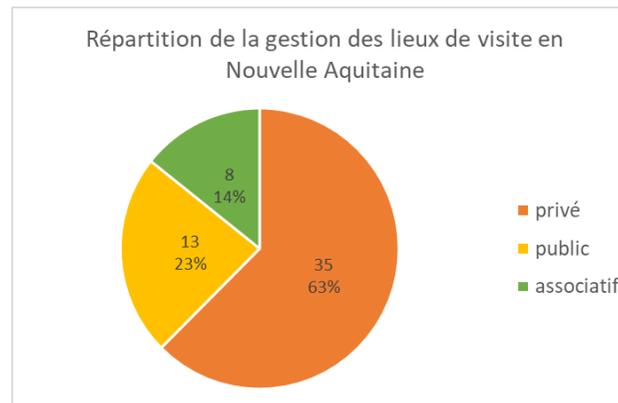


Figure 58 Pays Saintonge Romane 2020

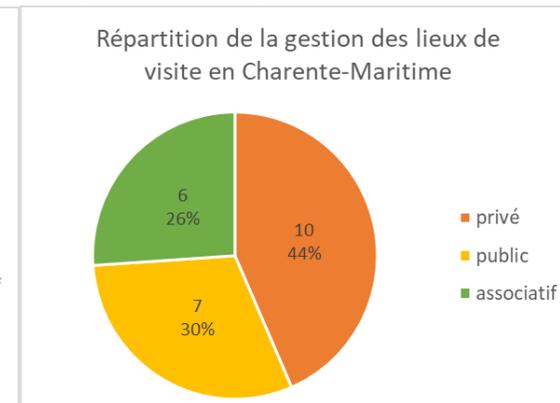
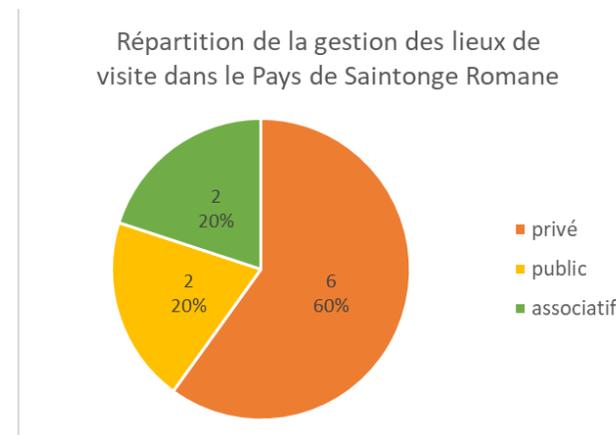
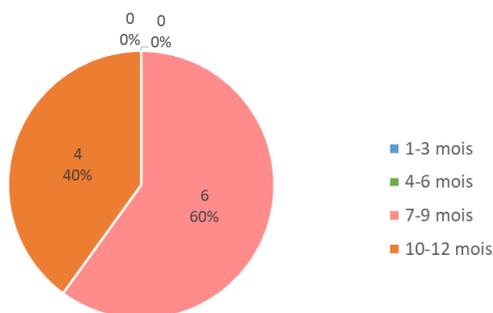


Figure 59 Pays Saintonge Romane 2020



Durée d'ouverture des lieux de visite dans le Pays de Saintonge Romane



Durée d'ouverture des lieux de visite en Charente-Maritime

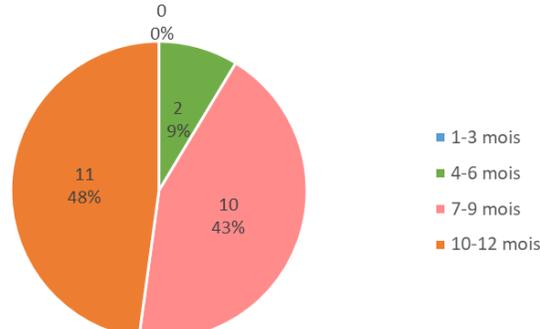


Figure 60 Pays Saintonge Romane 2020

Durée d'ouverture des des lieux de visite en Nouvelle-Aquitaine

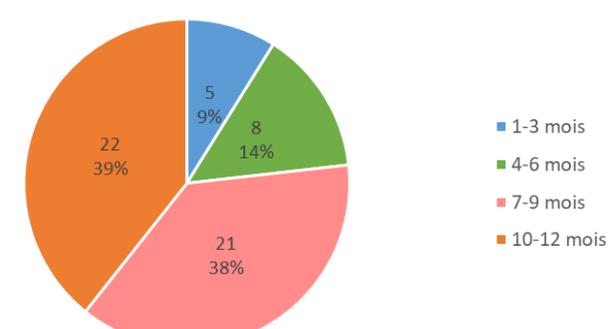


Figure 61 Pays Saintonge Romane 2020

Figure 62 Pays Saintonge Romane 2020



Les 58 sites touristiques ayant répondu à l'enquête emploient 262 personnes en Nouvelle-Aquitaine, dont 63% d'emplois permanents, correspondant à 165.78 équivalents temps-plein (ETP).

En Charente-Maritime, 131 personnes sont employées dans les 23 sites, dont 78 dans le Pays de Saintonge Romane.

C'est sur le territoire du Pays de Saintonge Romane que la part d'emplois permanents au sein des sites ayant répondu est la plus importante : 81 %, correspondant à 57.2 ETP. En Charente-Maritime, 73% des emplois sont permanents, correspondant à 86.2 ETP et 63% des emplois correspondant à 165.78 ETP sont permanents en Nouvelle-Aquitaine.

Par ailleurs, il a été estimé par chaque gestionnaire des 10 sites du Pays de Saintonge Romane que 129 entreprises étaient impactées par leurs activités (travaux, restauration...).

De nombreux emplois sont donc liés à ce secteur d'activités sur le territoire du SCoT.

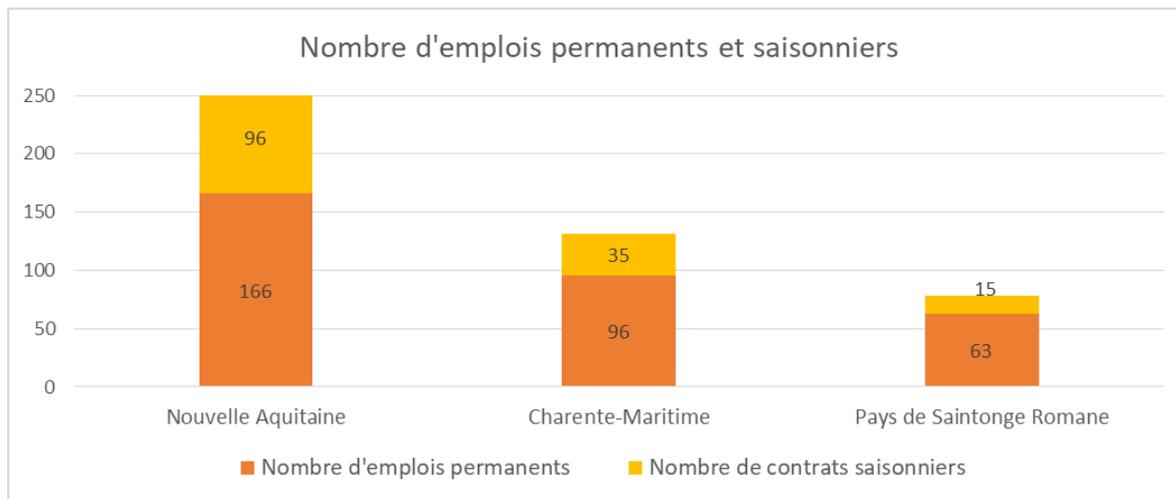


Figure 63 Pays Saintonge Romane 2020

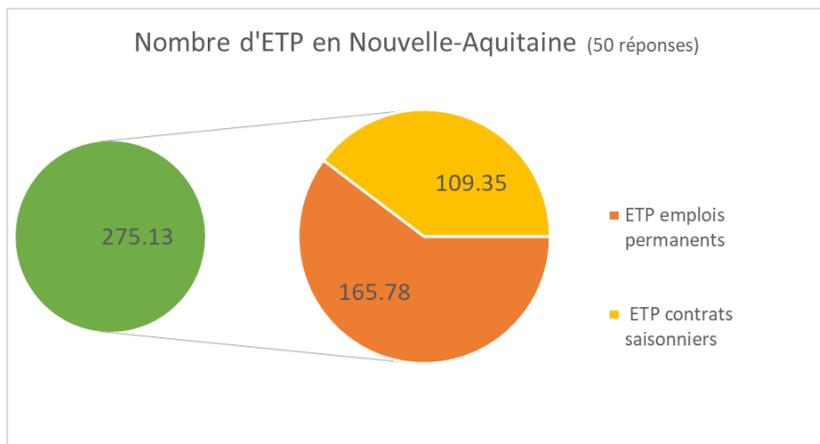


Figure 64 Pays Saintonge Romane 2020

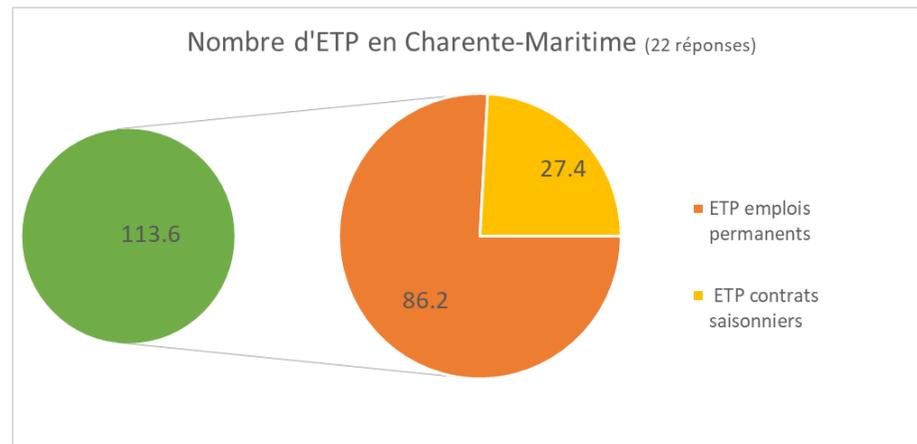


Figure 65 Pays Saintonge Romane 2020

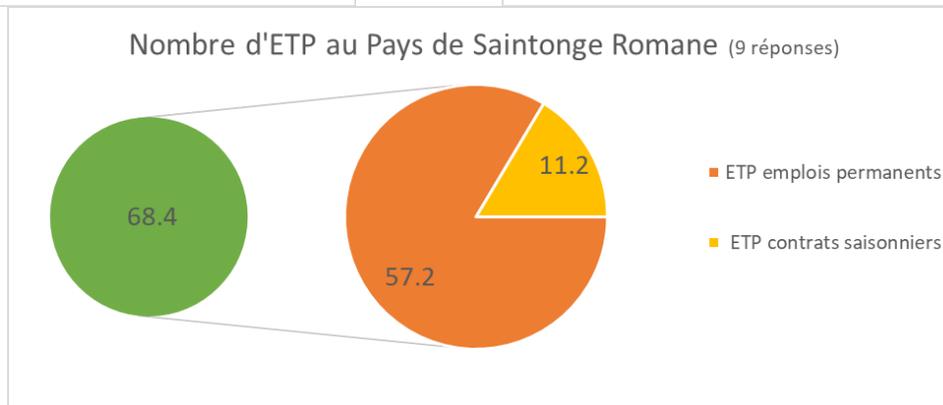
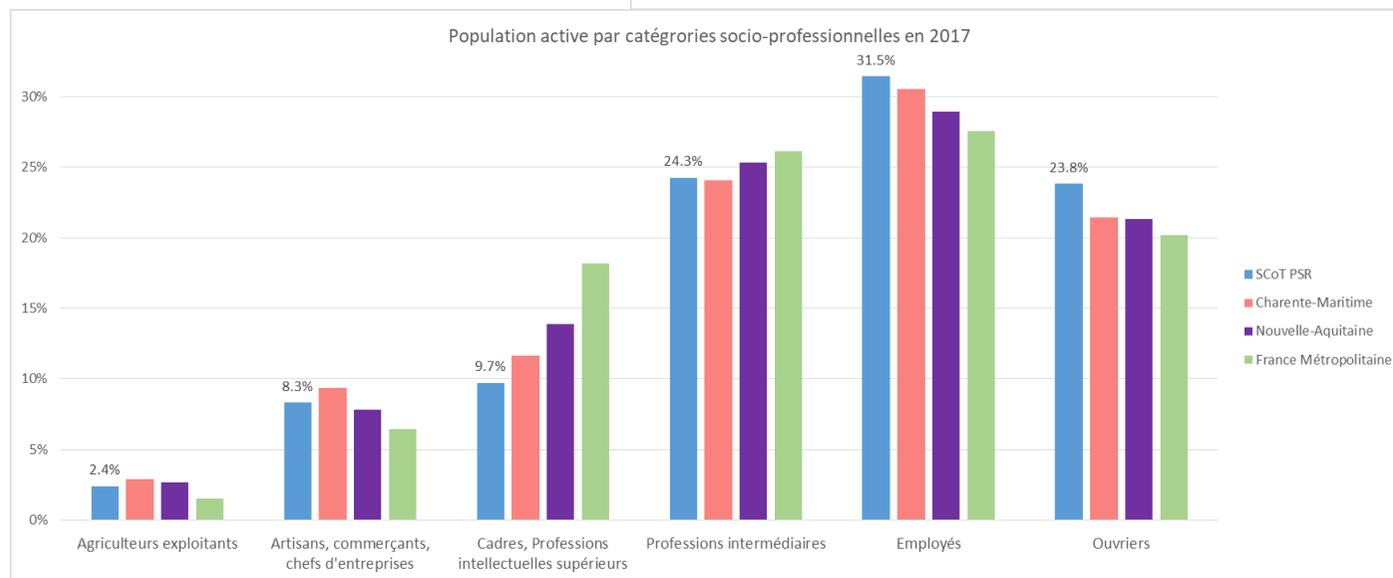
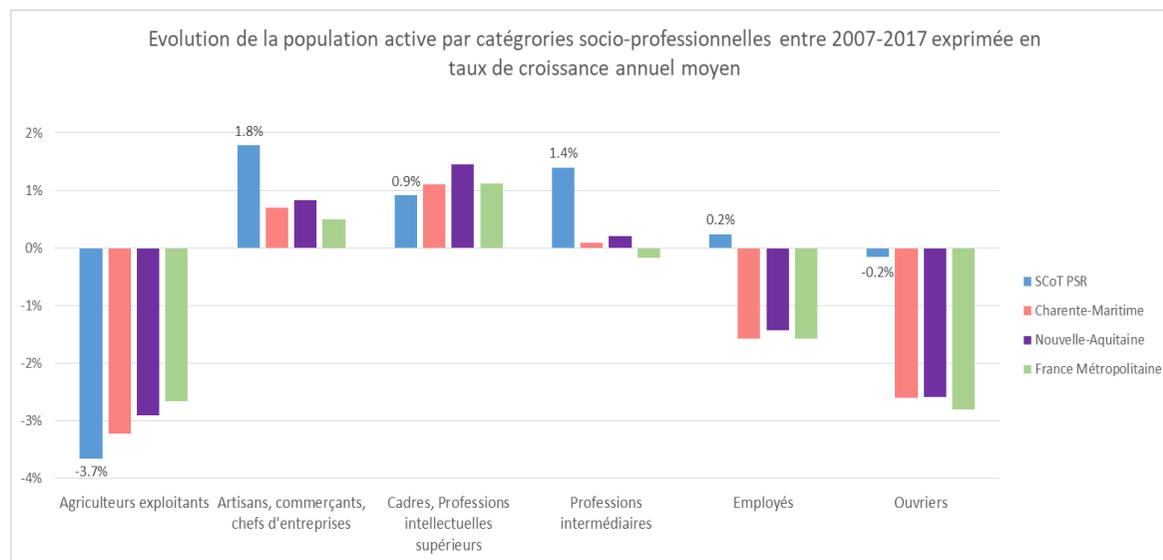
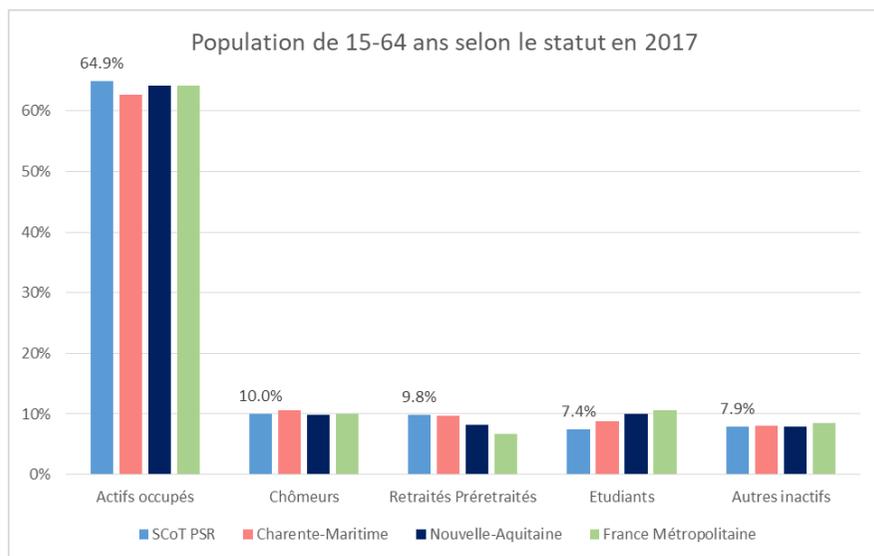


Figure 66 Pays Saintonge Romane 2020

Conclusion de la partie économie et emploi

Dans cette partie, il a été montré que parmi la population active du territoire du Pays de Saintonge Romane, il y a davantage d'ouvriers et d'employés par rapport aux niveaux départemental, régional et national. Ceci montre une certaine capacité de résistance de la base productive au sein de l'économie (ouvriers).

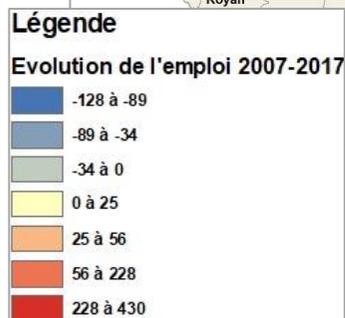
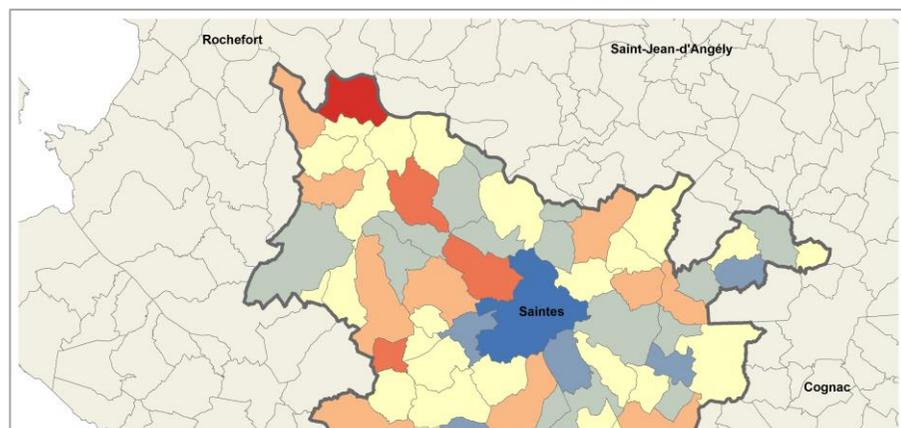
De plus, sur la période 2007-2017, le nombre d'artisans, commerçants et chefs d'entreprises, c'est-à-dire la capacité entrepreneuriale, a crû plus rapidement qu'ailleurs. Ceci peut être relié aux racines historiques du territoire (influence du protestantisme, esprit d'entreprise, etc.).



Du point de vue de l'emploi, comme au plan démographique, le Pays de Saintonge Romane s'affirme :

- d'une part, dans le contexte régional, l'emploi est assez polarisé autour de grands centres urbains, à l'image de La Rochelle, Rochefort, Cognac, Angoulême, Niort et Saintes ;
- d'autre part, la ville de Saintes apparaît comme pôle économique entre l'Océan et la vallée de la Charente, ce qui lui confère un rôle stratégique dans les dynamiques intra-régionales.

Le Pays de Saintonge Romane se situe à l'intermédiaire entre l'espace maritime qui a une dynamique positive et l'arrière-pays, au climat économique moins favorable.

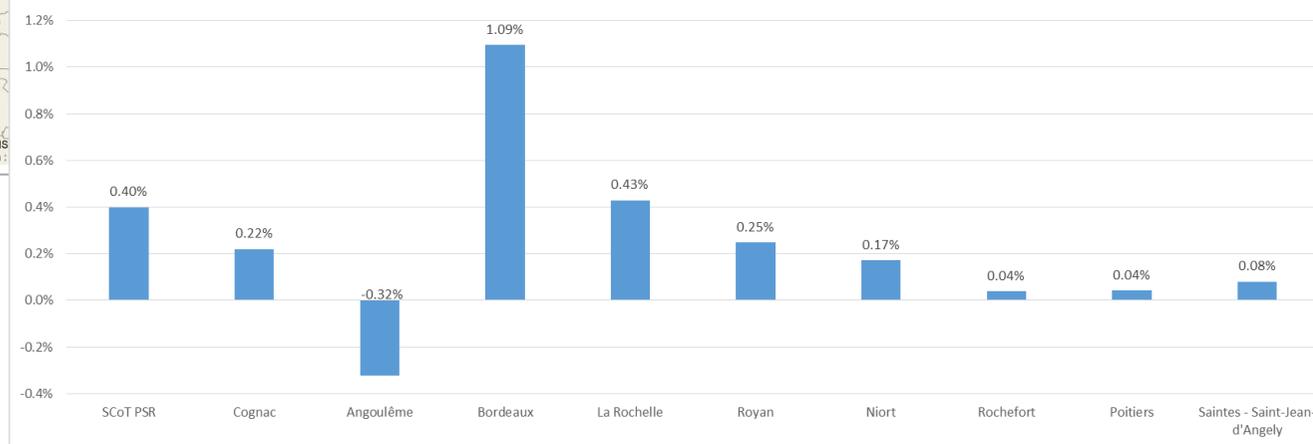


L'évolution du nombre d'emploi dans les communes du territoire du SCoT est hétérogène, mais deux secteurs peuvent être distingués :

- Le secteur Nord-Ouest qui bénéficie des influences rétro-littorales (montée en puissance des services à la personne),
- Le secteur Sud-Est avec la réduction du nombre d'emplois dans les communes, interrogeant les perspectives d'évolution en lien notamment avec la chaîne de production du Cognac (activités logistiques, de post-production).

La plus forte proportion de familles dans la CdC Cœur de Saintonge s'explique par l'évolution de l'emploi, plus positive que dans le reste du territoire : les familles s'installent où elles peuvent trouver un emploi et les communes de la CdC Cœur de Saintonge sont multipolarisées, entre Rochefort et Saintes.

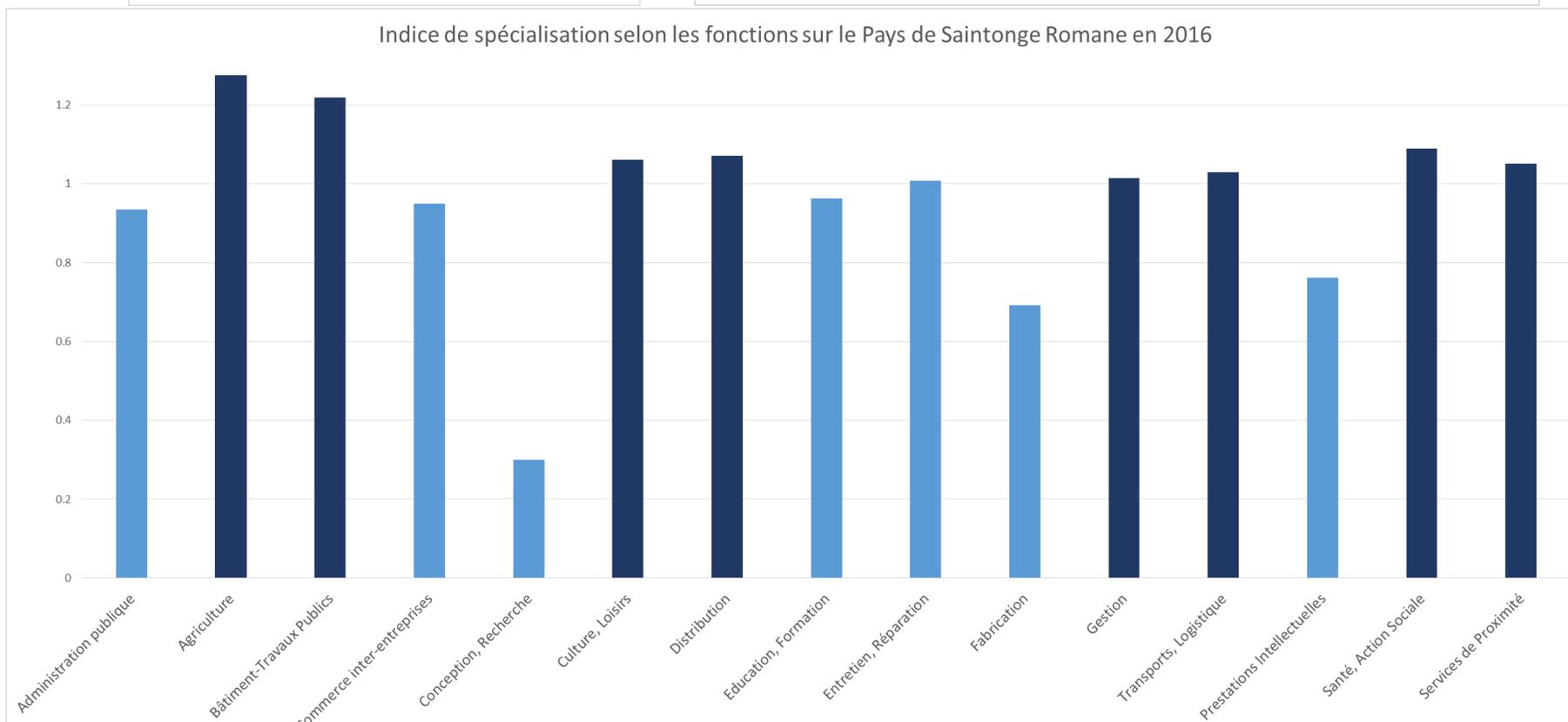
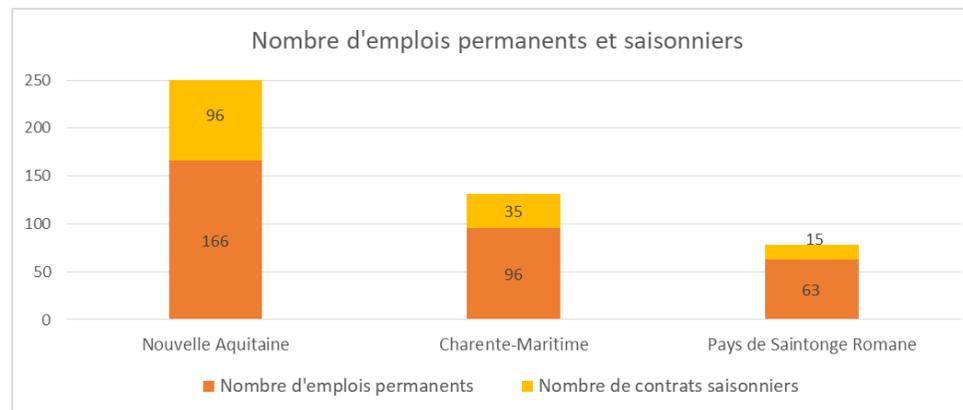
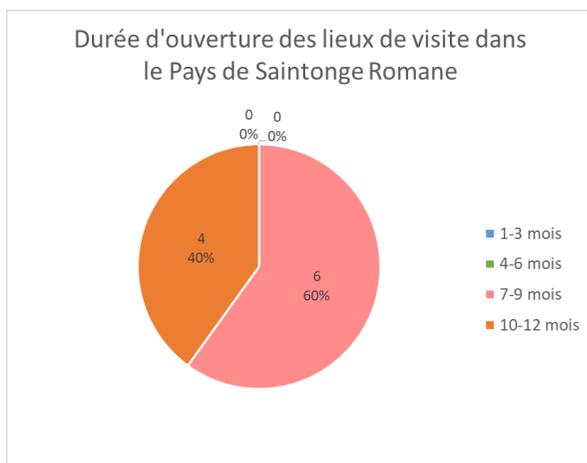
Evolution moyenne annuelle des emplois entre 2007 et 2017 par zones d'emploi





Dans le Pays de Saintonge Romane, les sites touristiques patrimoniaux et culturels sont ouverts plus de 7 mois dans l'année et la moitié d'entre eux sont ouverts toute l'année. De nombreux emplois permanents sont liés au tourisme patrimonial et culturel, puisque 83% des emplois sont permanents, représentant 57.2 ETP. Le tourisme patrimonial et culturel en Pays de Saintonge Romane n'est donc pas lié à la saisonnalité et a une importance tout au long de l'année.

Cependant, aucune spécialisation n'est pleinement marquante sur le territoire (l'indice de spécialisation le plus important est celui de l'agriculture avec 1.27) et sur 15 fonctions, il y a une surreprésentation sur 8 d'entre elles, dont principalement l'agriculture et le BTP.



Le SCoT porte un objectif de création de 4500 emplois d'ici 2025 et de 220 ha de nouvelles surfaces dédiées aux parcs d'activités économiques. En 2017, il y a 1297 emplois de plus qu'en 2007 sur le territoire du SCoT. La poursuite de ce rythme rend l'objectif non atteignable, cependant, ce chiffre est un chiffre en valeur réelle, c'est-à-dire qu'il comprend les emplois qui ont été supprimés, tandis que le chiffre de l'objectif est en valeur absolue et ne comprend que les créations d'emploi. En ne tenant compte que des communes où il y a plus d'emplois en 2017 qu'en 2007, il y a 1970 emplois supplémentaires sur le territoire.

Les documents d'urbanisme actuellement compatibles avec le SCoT prévoient 67.09 ha de nouvelles surfaces dédiées aux activités économiques. Globalement, les communes prévoient des surfaces dédiées aux activités économiques inférieures à ce que préconise le SCoT.

L'habitat et les mobilités

Cette partie présente les évolutions du parc de logement et de ses caractéristiques, ainsi que l'évolution des flux et mobilités domicile/travail au sein du territoire du SCoT. Les données du diagnostic du SCoT datant de 2010 ont été réactualisées avec les dernières données disponibles datant de 2017.

Les objectifs du DOO correspondant à cette partie se trouvent aux pages 38 à 41 pour la mobilité et 59 à 61 pour l'habitat, avec entre autres :

- Un objectif de développement des mobilités alternatives à la voiture ;
- Un objectif de construction de 6000 logements d'ici 2025, sur 307 ha en développement et un peu plus de 9200 logements sur 465 ha à l'horizon 2030 ;
- L'articulation du développement résidentiel avec l'armature territoriale, c'est-à-dire la répartition du nombre de constructions entre les différentes communes selon leur typologie (pôle structurant, pôle d'équilibre, commune rurale...).

D'après le DOO, les surfaces qui sont considérées comme étant en développement sont celles faisant partie de l'enveloppe de développement urbain, dont la définition est donnée p20-21 du DOO : *« L'enveloppe de développement urbain devra s'inscrire en continuité de l'enveloppe d'intensification urbaine et intégrer les objectifs de préservation des espaces agricoles et naturels en précisant ses objectifs d'accueil de nouvelles constructions et de densité. Sauf cas particulier devant être justifié (contrainte forte sur le bourg, village structurant pour la commune, etc.), les villages et hameaux ne sont pas concernés par l'enveloppe de développement urbain. ».*



Parc de logements

Sur la dernière période, et à l'image de son évolution démographique, le Pays de Saintonge Romane connaît un ralentissement de l'évolution à la hausse de son parc de logements.

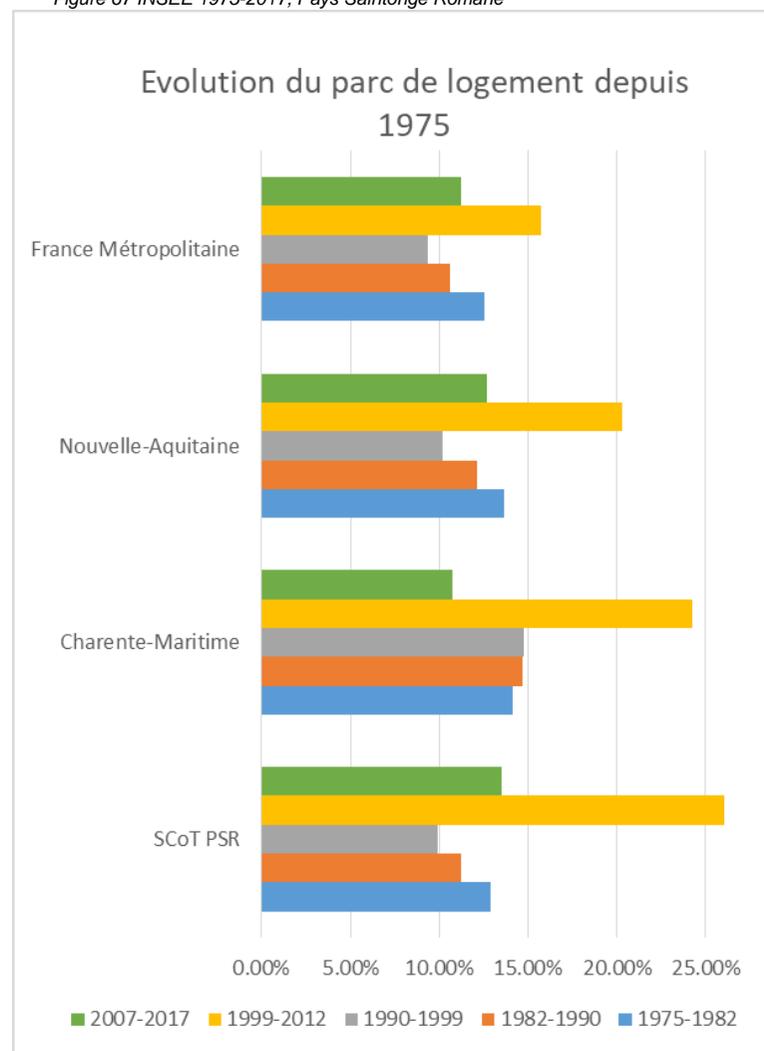
En effet, entre 1975 et 1999, son parc de logements a crû, mais avec un rythme qui s'affaiblit. Cette tendance est observable partout en France. Le département de la Charente-Maritime conserve néanmoins un rythme de croissance stable.

La période entre 1999 et 2012, marque un retournement de la tendance constructive, avec un accroissement du parc du Pays de Saintonge Romane de plus de 25 %, contre 10 % environ pour la période précédente (un taux d'évolution annuel moyen de 1,9 %, contre 1% pour la période précédente).

La dernière période entre 2007 et 2017 traduit un ralentissement de la tendance, avec un accroissement du parc de 13.5 % (taux d'évolution annuel moyen de 1,3 %). Ce ralentissement s'observe partout en France.

Sur le long terme, l'évolution du parc s'inscrit dans un rythme plus similaire à celui de Nouvelle-Aquitaine que celui de la Charente Maritime, qui présente des évolutions supérieures et en croissance sur chacune des périodes, excepté la dernière.

Figure 67 INSEE 1975-2017, Pays Saintonge Romane





La part du parc de logements construits après 2000 dans le Pays de Saintonge Romane est un peu plus importante que la part de logements construits entre 1975 et 1999 (22.6% contre 22.4%). Ceci se vérifie également pour les deux CdC, mais pas pour la CdA, où la part de logements construits entre 1975 et 1999 est de 24.7%, tandis qu'elle est de 20.7% après 2000.

Ce constat confirme l'accroissement de la tendance constructive mise en évidence précédemment.

Par ailleurs, dans la CdA de Saintes, la part de logements construits durant les périodes entre 1949 et 2000 est plus importante que dans les deux autres EPCI. En revanche, elle est moins importante pour la période après 2000.

L'accélération du rythme de construction du début des années 2000 est donc moins importante dans la CdA que dans les deux CdC.

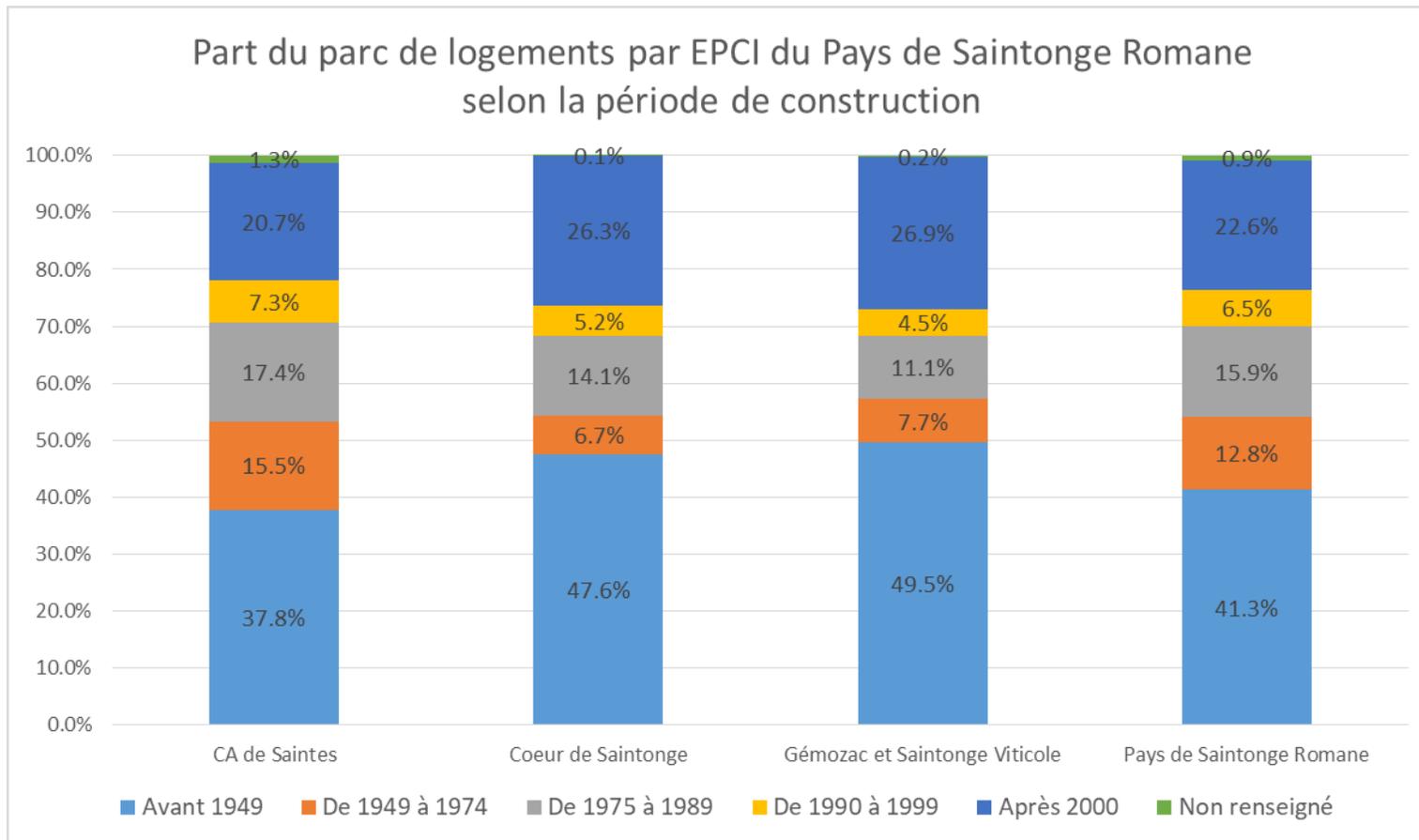


Figure 68 FILOCOM 2011-2017, Pays Saintonge Romane



Le nombre de logements commencés, c'est-à-dire mis en chantier, connaît une régression depuis 2008. En effet, 716 logements ont été mis en chantier en 2008, contre 344 en 2017. Ceci confirme le ralentissement mis en évidence précédemment.

La part des logements commencés dans la CdA de Saintes oscille autour de 55-60% de la part totale du territoire, excepté en 2010 et 2011 où elle a diminué au profit de la CdC Cœur de Saintonge.

Entre 2008 et 2013, la part des logements commencés dans la CdC Cœur de Saintonge était plus importante que dans la CdC de Gémozac. Cette tendance s'est inversée à partir de 2014, ce qui confirme l'attractivité résidentielle de la CdC de Gémozac, plus proche du littoral et où la dynamique migratoire est plus importante que dans les deux autres EPCI.

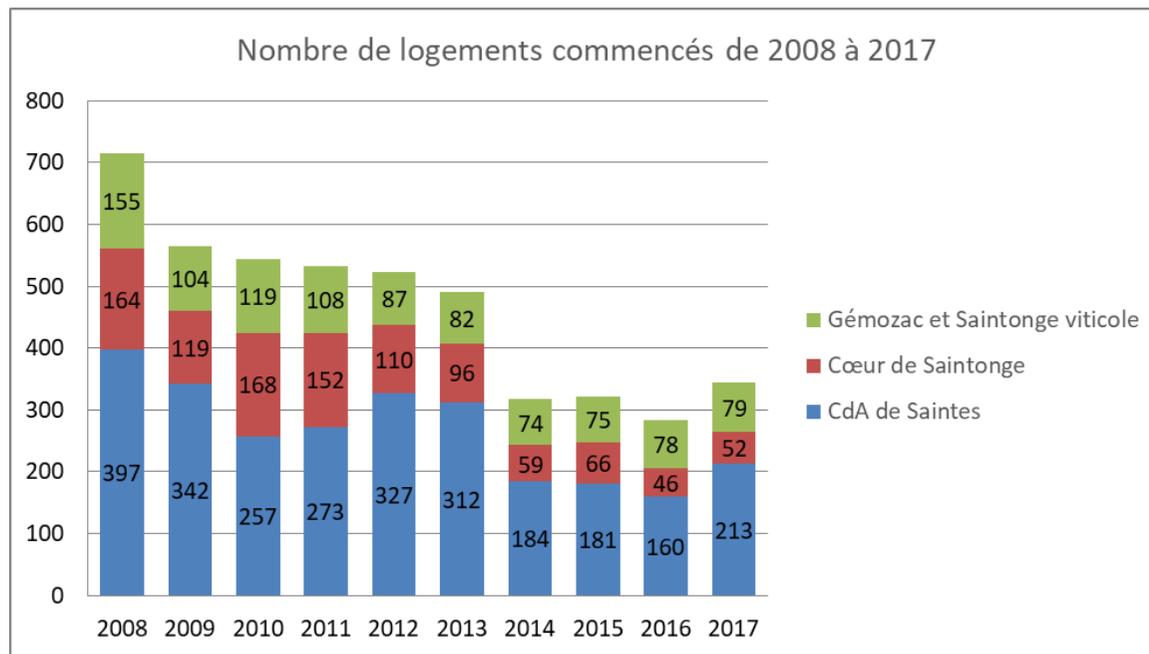


Figure 69 Sit@del2 2008-2017, Pays Saintonge Romane

Part des logements commencés dans les différents EPCI du territoire

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
CdA de Saintes	55%	61%	47%	51%	62%	64%	58%	56%	56%	62%
Cœur de Saintonge	23%	21%	31%	29%	21%	20%	19%	20%	16%	15%
Gémozac et Saintonge viticole	22%	18%	22%	20%	17%	17%	23%	23%	27%	23%

Tableau 14 Sit@del2 2008-2017, Pays Saintonge Romane

Figure 70 FILOCOM 2017, Pays Saintonge Romane

La croissance résidentielle a porté très largement sur la construction individuelle. En effet, entre 2011 et 2017, sur l'ensemble des logements construits, 92% sont des logements individuels. La part de logements individuels en Pays de Saintonge Romane a augmenté de 0.5 pt entre 2011 et 2017, au détriment notamment de la part de logements collectifs.

C'est dans la CdA de Saintes que la part de logements collectifs est la plus importante (sous l'influence du poids de la ville de Saintes sur le territoire). De même, c'est dans cet EPCI que la part des petites typologies de logements est la plus importante. Ceci est caractéristique d'un parc plus urbain : plus de locataires (privés et publics), de logements collectifs, de petits logements.



Evolution de la typologie de logements du Pays de Saintonge Romane entre 2011 et 2017, sur le total des logements

	Collectif	Individuel
2011	16.7%	83.3%
2013	16.5%	83.5%
2015	16.2%	83.8%
2017	16.2%	83.8%

Tableau 15 FILOCOM 2011-2017, Pays Saintonge Romane

Figure 71 FILOCOM 2017, Pays Saintonge Romane

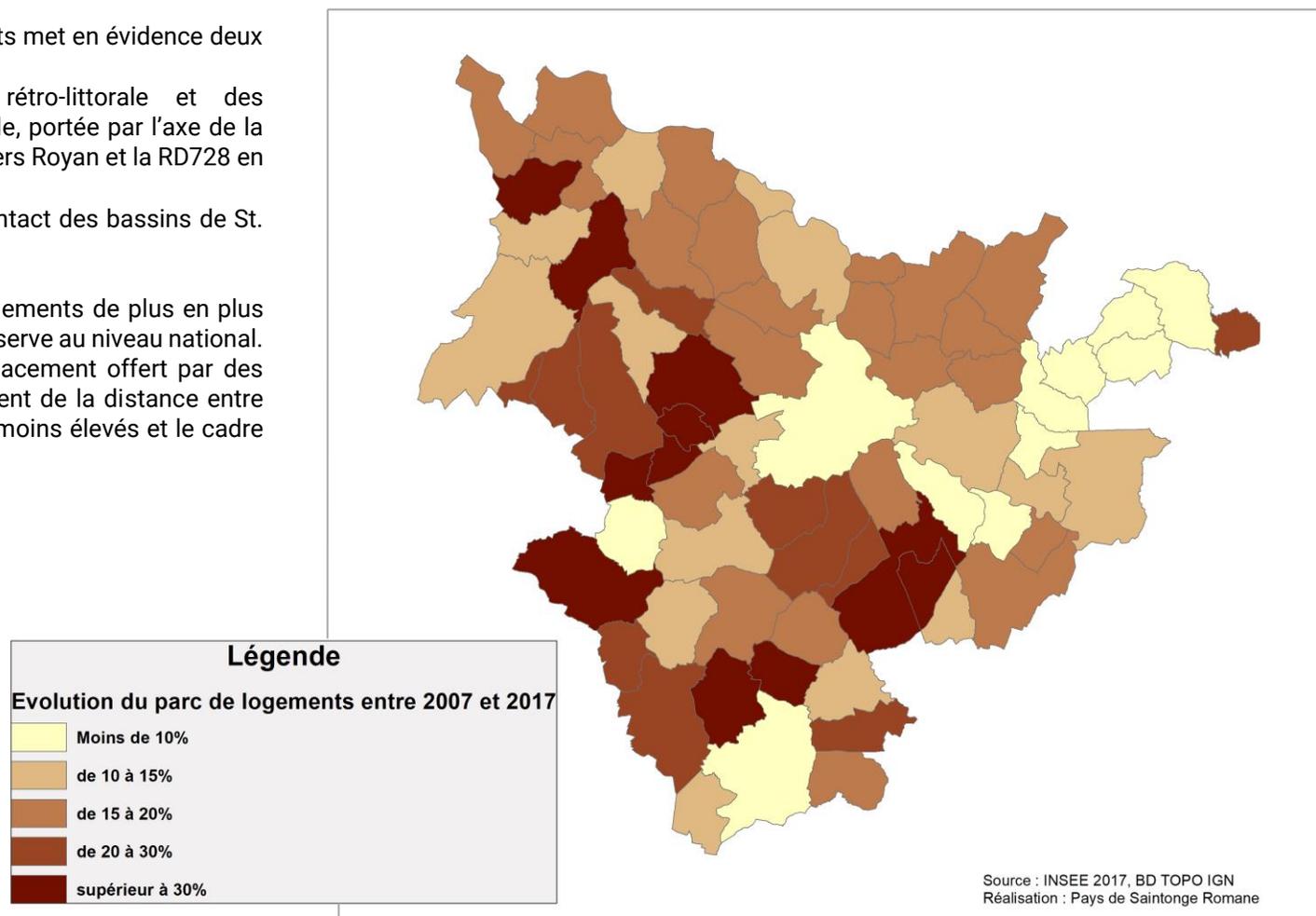
L'attractivité résidentielle du Pays de Saintonge Romane se concentre principalement sur la moitié Ouest du territoire et aux communes périurbaines de Saintes. Cela concerne moins les polarités. Les communes où l'augmentation de la population est la plus marquée sont également celle où l'augmentation du parc de logements est la plus marquée.

La répartition de l'évolution du parc de logements met en évidence deux dynamiques :

- Au Sud-Ouest du territoire, l'influence rétro-littorale et des agglomérations de Rochefort et de La Rochelle, portée par l'axe de la RD137 en direction du nord-ouest, la RN 150 vers Royan et la RD728 en direction de Marennes- Oléron ;
- Au Nord-Est, un espace moins attractif, au contact des bassins de St. Jean d'Angély et Cognac.

Par ailleurs, la tendance de localisation des logements de plus en plus éloignée des pôles d'emplois et de services s'observe au niveau national. Elle est en lien avec le gain de temps de déplacement offert par des modes de transport plus efficaces (élargissement de la distance entre lieu de vie et lieu de travail), les prix du foncier moins élevés et le cadre de vie dans les espaces périurbains et ruraux.

Figure 72 Evolution du parc de logement entre 2007 et 2017 INSEE 2007 et 2017, Pays Saintonge Romane



Répartition du parc de logement

La part des résidences principales est relativement stable et s'élève à 86 % du parc de logements du Pays de Saintonge Romane, soulignant ainsi la forte proportion de population résidant à l'année.

Dans le même temps, la part des résidences secondaires décroît depuis 2007 passant de 5.8% du parc à 5.5% en 2017. Ceci montre que le Pays de Saintonge Romane est un bassin d'emploi qui vit toute l'année, contrairement au littoral. En effet, avec plus de 40% de résidences secondaires sur des communes de la CARA et de l'île d'Oléron, les variations de population entre la haute et la basse saison sont importantes. Ce phénomène n'existe que peu sur le Pays de Saintonge Romane.

Toutefois, la dynamique locale distingue les secteurs du SCoT : la CdA de Saintes possède une proportion élevée de résidences principales (87.4%), alors que les la CdC Coeur de Saintonge (84.8%) et celle de Gémozac et Saintonge viticole (81.5%) en comptent nettement moins.

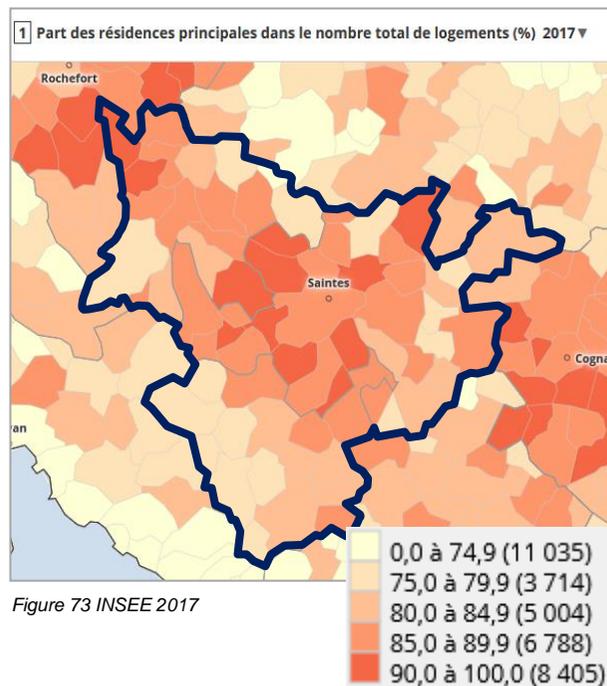


Figure 73 INSEE 2017

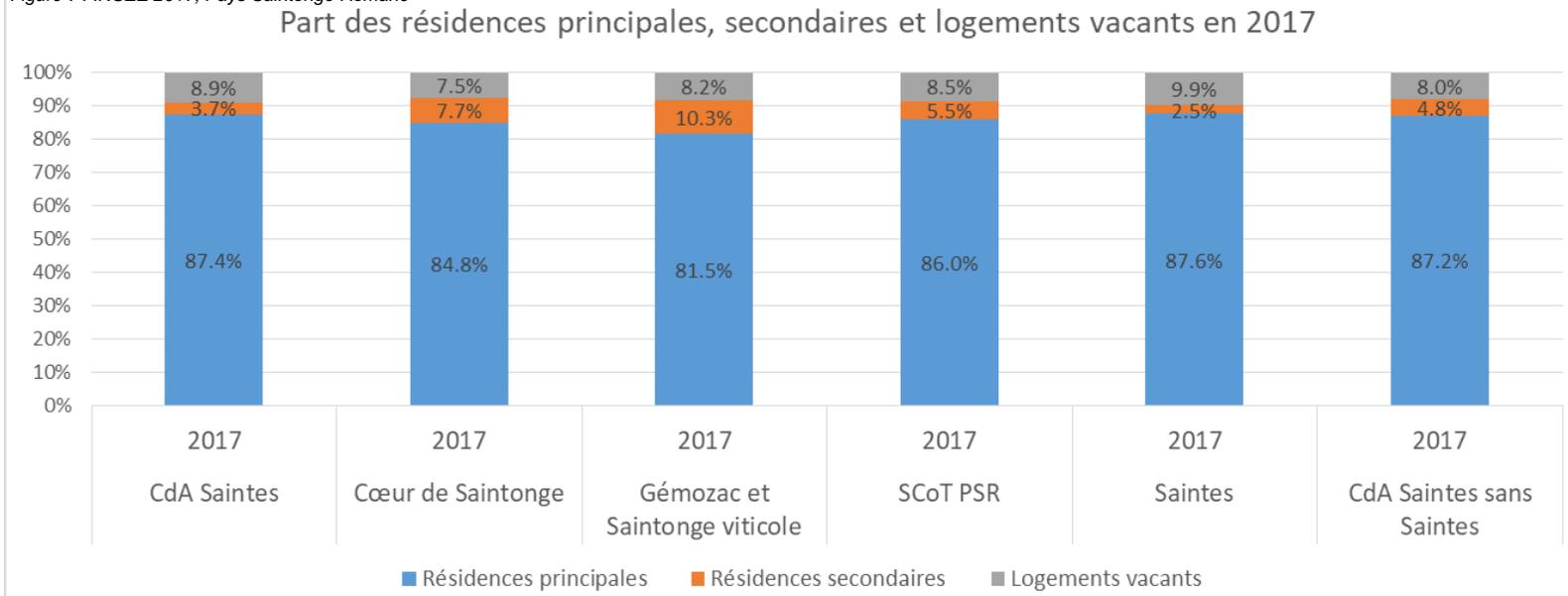
Le CdC de Gémozac et Saintonge viticole compte une proportion plus importante de résidence secondaire (10.3%), soulignant une plus forte attractivité touristique du point de vue immobilier.

Si l'évolution du parc de logement a en partie bénéficié aux résidences principales, elle a également contribué à l'accroissement de la vacance.

Entre 2007 et 2017, la vacance a augmenté avec +30% de logements vacants (soit +1 pt). L'augmentation du parc vacant traduit le fait que certains secteurs connaissent une évolution de leur parc qui ne correspond pas à leur attractivité résidentielle.

Cette disjonction entre le parc et l'attractivité peut être le fait d'une faiblesse de la demande ou plus fréquemment, d'une inadaptation de l'offre aux demandes locales. L'inadaptation des parcs peut être due à différents facteurs tels que le statut, le type, le confort ou la taille de logements, mais aussi à des problématiques plus globales d'attractivité (localisation).

Figure 74 INSEE 2017, Pays Saintonge Romane





Sur l'ensemble du territoire du Pays, 39% des logements vacants le sont depuis moins de 1 an, signe d'une vacance conjoncturelle, avec des logements en transition. Cette part s'élève à 41.4% dans la CdA de Saintes. La rotation d'occupants des logements est donc plus importante dans la CdA que dans les deux autres EPCI, en lien avec la part de logements locatifs plus importante.

Toutefois, environ un tiers des logements vacants du Pays le sont depuis plus de 3 ans. Or, un logement vacant se dégrade rapidement et lorsqu'un logement est vacant depuis plus de 3 ans, ceci est le signe d'une vacance structurelle, qui n'est pas liée à la conjoncture mais à une inadaptation de l'offre aux demandes locales.

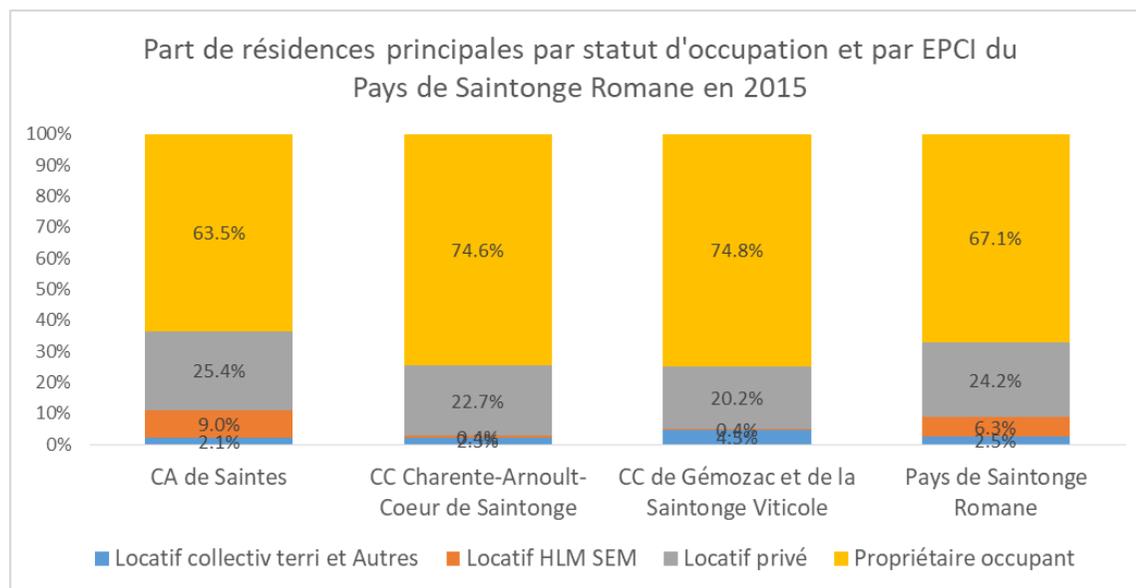
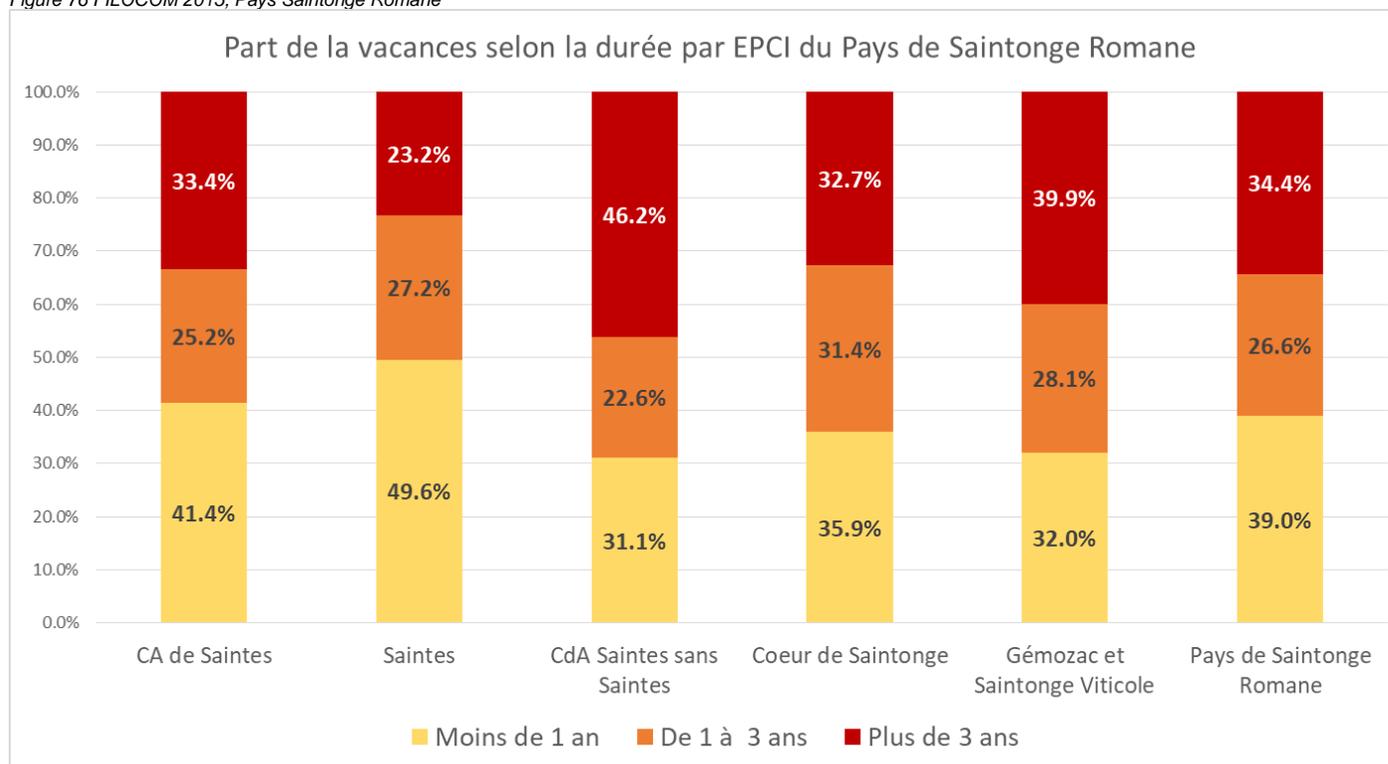


Figure 75 FILOCOM 2017, Pays Saintonge Romane

Figure 76 FILOCOM 2015, Pays Saintonge Romane

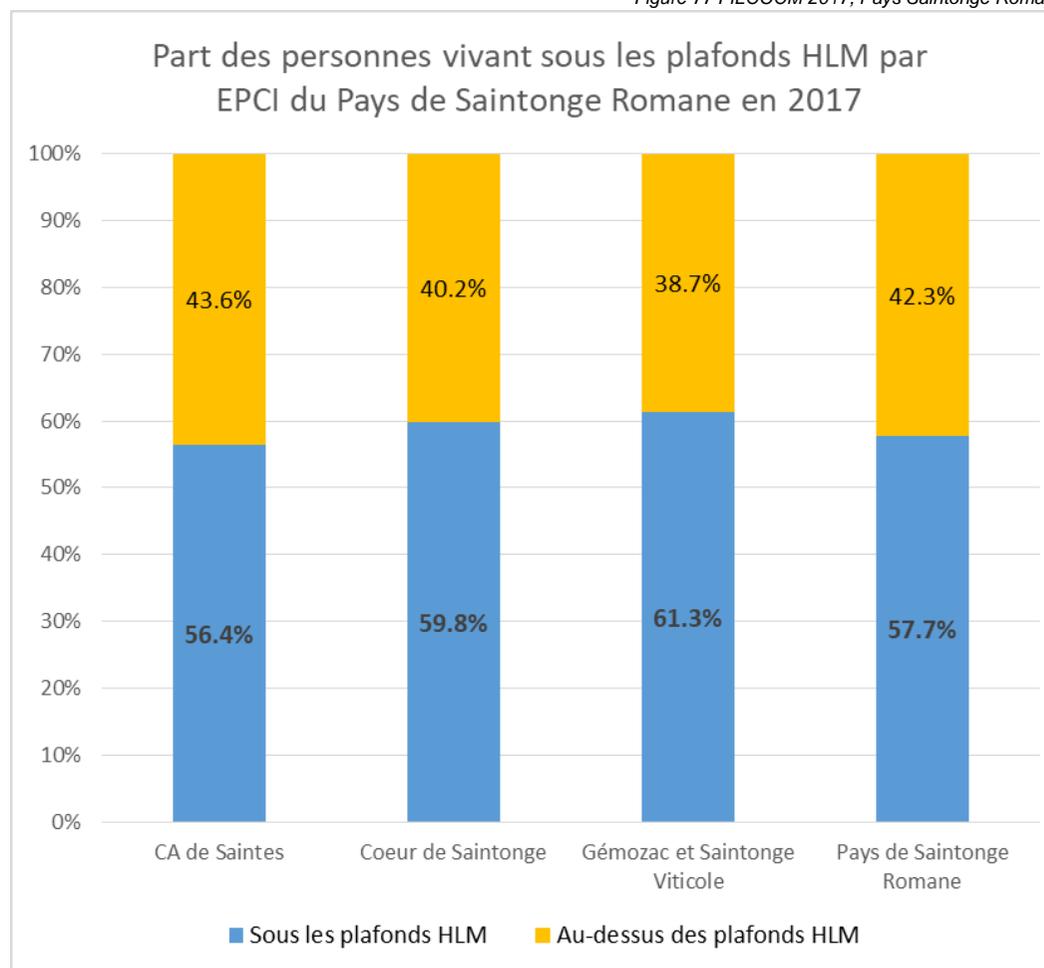


Effectivement, la part des personnes vivant sous les plafonds HLM, c'est-à-dire la part de personnes pouvant prétendre à un logement HLM dépasse les 55% sur les 3 EPCI. Elle s'élève à 61.3% dans la CdC de Gémozac. Or, la part de résidences principales occupées en logement HLM est de 6.3% sur le territoire du Pays de Saintonge Romane. Il n'y a donc pas suffisamment de logements locatifs HLM pour répondre à l'éventuelle demande.

Ceci est un des facteurs qui peut expliquer la part élevée de la vacance durable, liée à l'inadaptation de l'offre aux demandes locales.

Cette inadaptation peut également être liée à un bâti trop ancien, ne correspondant plus à la demande, à une trop grande surface de logement ou encore à des logements mal isolés.

Figure 77 FILOCOM 2017, Pays Saintonge Romane





L'évolution des résidences principales par secteur du SCoT montre plutôt une spécialisation dans le logement principal, avec deux phénomènes distincts.

D'une part, une affirmation de la vocation principale pour des secteurs qui possédaient une part plus importante de résidences secondaires.

La part des logements principaux progresse légèrement dans les deux CdC entre 2007 et 2017 (+1 pt) au détriment des résidences secondaires (-1.2 pt) dont elles étaient pourtant bien dotées (proximité du bassin de Royan) et plus faiblement qu'ailleurs en faveur de la vacance (+0.2 pt).

Ceci est dû à la localisation stratégique des ménages actifs entre les pôles d'emplois locaux.

Figure 78 INSEE 1968-2017, Pays Saintonge Romane

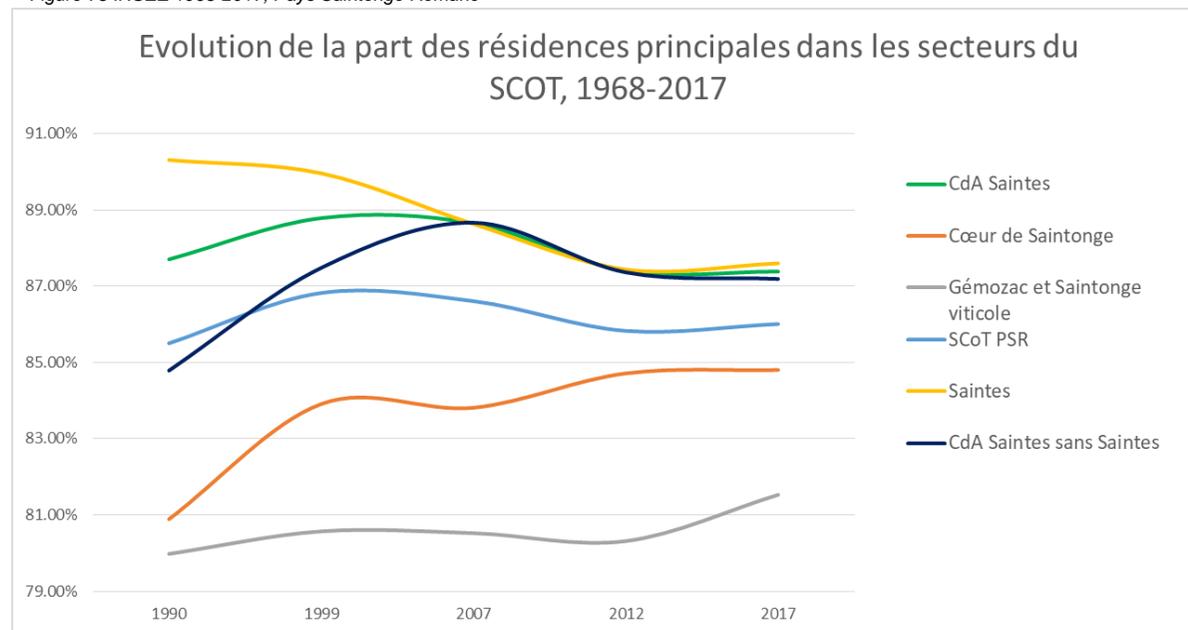
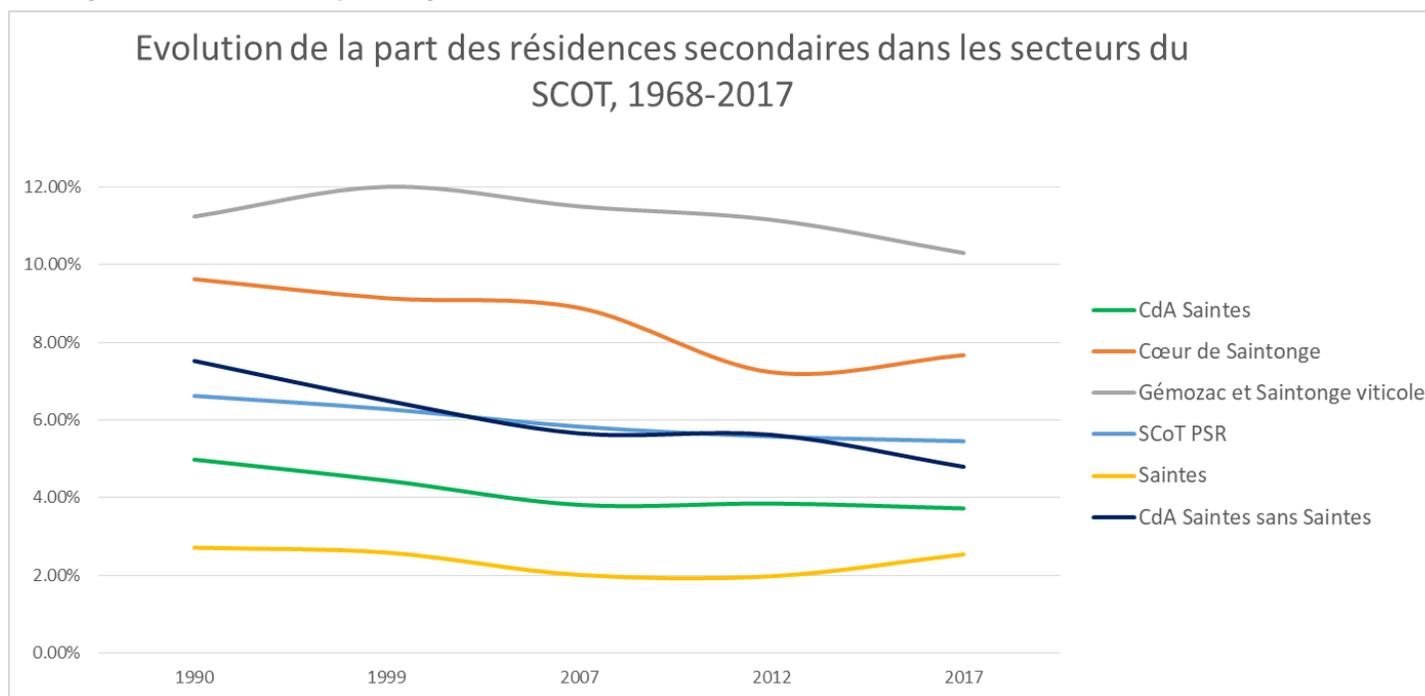


Figure 79 INSEE 1968-2017, Pays Saintonge Romane



D'autre part, une augmentation de la vacance sur le logement principal pour des secteurs moins attractifs.

La diminution de la part des résidences principales est la plus forte dans la CdA de Saintes (-1,2 pt), et sa ville centre (-1 pt).

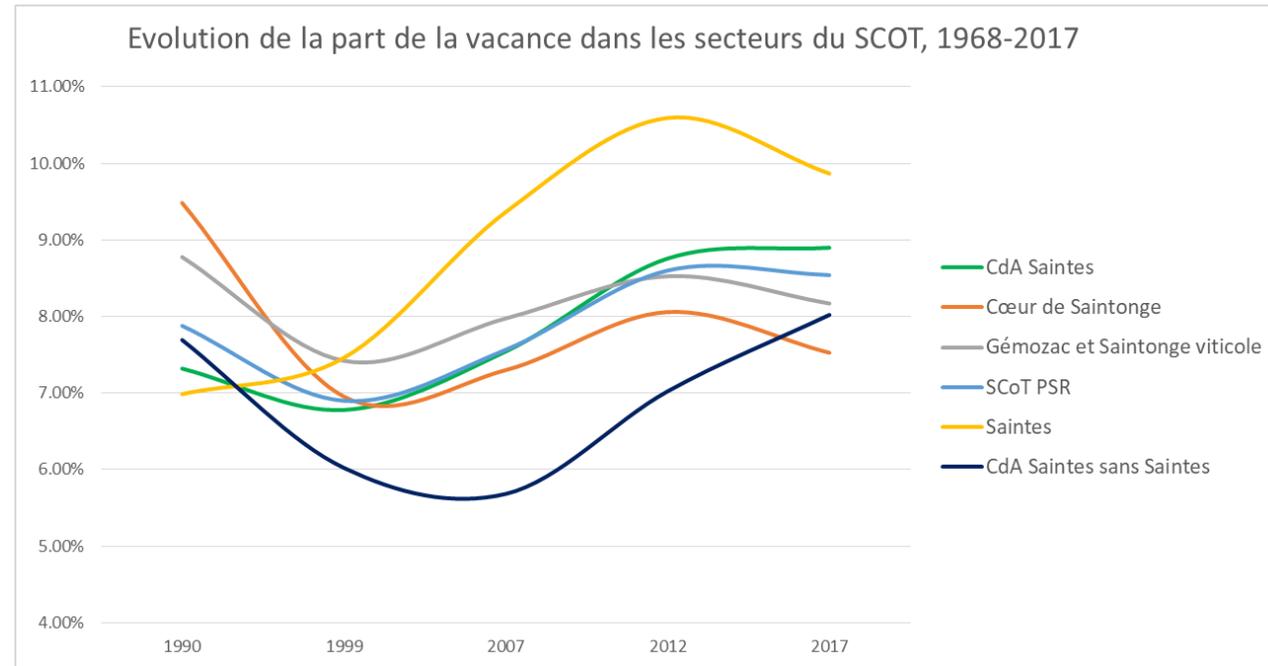
Cette diminution s'est opérée au profit des logements vacants (respectivement +1.4 pt et +0.5 pt) et celui des résidences secondaires pour la ville centre (+0.5 pt) mais pas pour la CdA (-0.1 pt). Les logements ont été abandonnés par leurs occupants, qui, dans leur parcours résidentiel, ont fait le choix de quitter la ville centre pour construire un logement individuel dans le périurbain.

La vacance du parc de logements en 2017 dans les CdC (7.5% pour la CdC Cœur de Saintonge et 8.2% pour la CdC de Gémozac et de la Saintonge viticole), dans la CdA de Saintes (8.9%) et à Saintes (9.9%) est élevée, ce qui souligne un contexte de plus faibles pressions résidentielles.

Par ailleurs, la vacance a le plus augmenté sur la période 2007-2012, soit la période durant laquelle il y a eu le plus de construction neuve sur le territoire. Sur cette même période, il y a eu un gain de 3940 personnes et 2882 logements ont été construits. Avec une taille moyenne des ménages de 2.2 personnes, les 3940 personnes supplémentaires ont eu besoin d'une construction de 1791 logements. Les 1091 logements restants ont donc été construits pour des personnes habitant déjà sur le territoire du Pays de Saintonge Romane.

Les habitants du territoire ont construit massivement des logements types pavillon, mais l'afflux extérieur de population n'a pas permis de combler les logements inoccupés par ces départs endogènes au territoire.

Figure 80 INSEE 1968-2017, Pays Saintonge Romane



L'indice de construction, c'est-à-dire le nombre de logements commencés par an pour 1 000 habitants permet d'apprécier l'effort de construction en tenant compte du poids démographique du territoire considéré en permettant ainsi les comparaisons.

Les constructions considérées ici ne prennent pas en compte les locaux non résidentiels mais uniquement les logements : logement individuel pur, logement individuel groupé, logement collectif, logement en résidence.

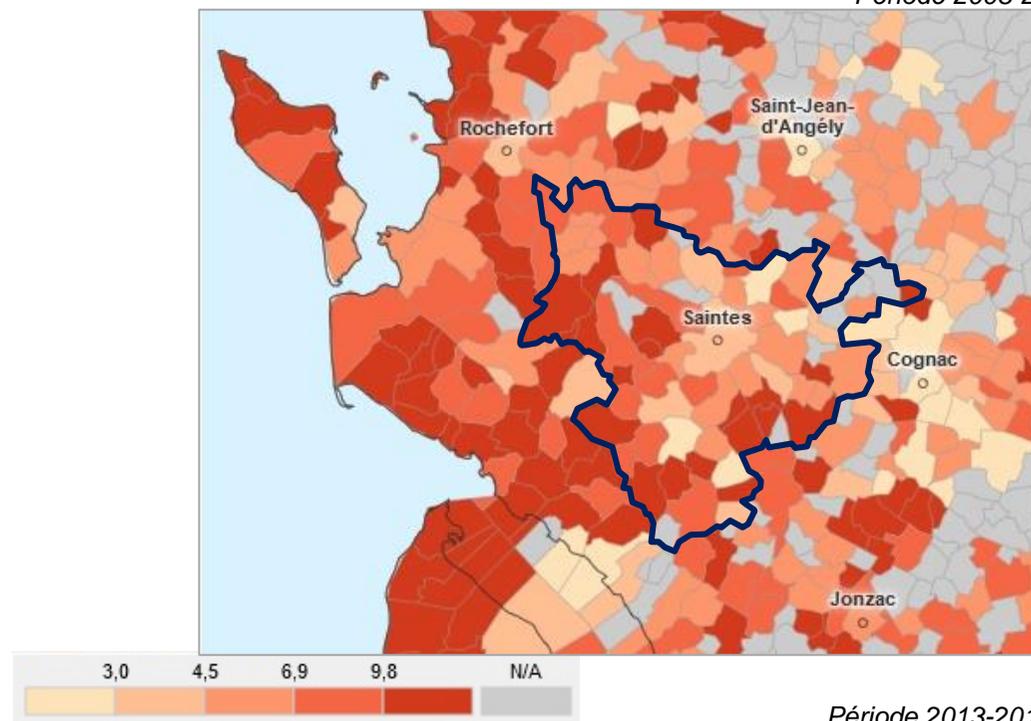
L'indice de construction sur le territoire du Pays de Saintonge Romane est plus élevé sur la période 2008-2012. Il est le plus important pour les communes du Nord-Ouest et du Sud du territoire.

Sur la période 2013-2017, cet indice est moins important, alors qu'il n'évolue que peu pour les communes du littoral royannais. L'effort de construction est donc moins important, sauf pour quelques communes au Sud-Ouest du territoire, qui bénéficient encore de l'influence du littoral.

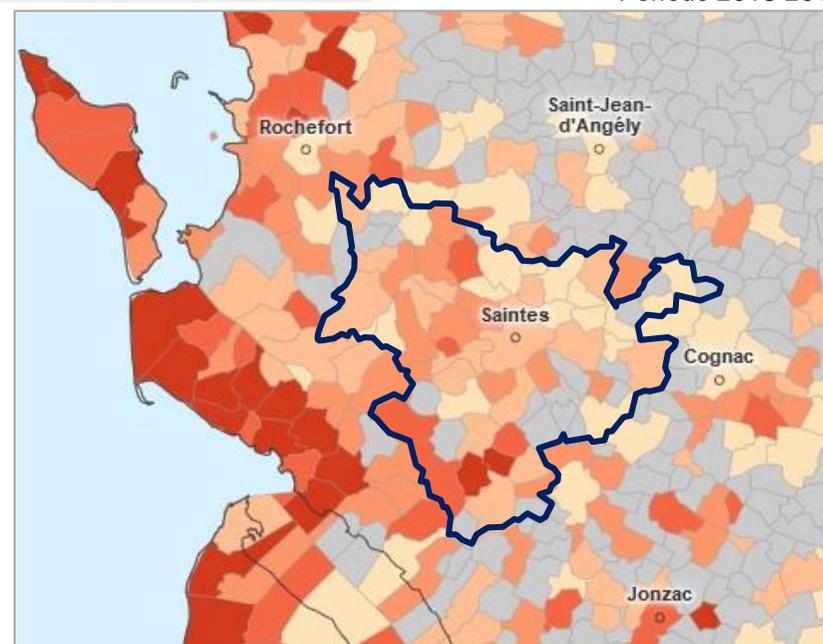
Ce phénomène peut être relié d'une part à l'évolution de la population sur la Pays de Saintonge Romane, qui s'inscrivait dans une dynamique migratoire caractéristique des espaces littoraux jusqu'en 2012 et qui est désormais moins influencé par le littoral, mais également à un phénomène national de diminution de la construction.

Figure 81 Nombre de logements commencés par an pour 1000 habitants, Observatoire des territoires 2008-2017

Période 2008-2012



Période 2013-2017



Les évolutions du fonctionnement du territoire s'organisent autour :

- D'une polarisation par Saintes ;
- de la polarisation forte de l'ensemble du secteur, mais sur un pôle plus large.

À cette organisation historique autour de Saintes s'ajoutent d'autres axes de développement. Le pôle de Saintes se desserre, au profit des communes qui l'entourent. Ce phénomène commence à se faire aux dépens de la ville de Saintes.

Cette évolution se manifeste dans plusieurs secteurs, bien que différemment et très progressivement.

La diffusion de Saintes est notamment visible dans les évolutions résidentielles de la CdA de Saintes (analysée sans Saintes) qui adopte les particularités d'un parc plus urbain : plus de locataires (privés et publics), de petits logements et une vacance importante.

Pour les CdC, l'évolution résidentielle est caractéristique d'un milieu rural, attractif pour les familles, avec davantage de grands logements.

Le nombre d'appartements et de locataires est également en progression dans les trois EPCI.

Evolution comparée des différents indicateurs dans les secteurs du SCoT (2007-2017)

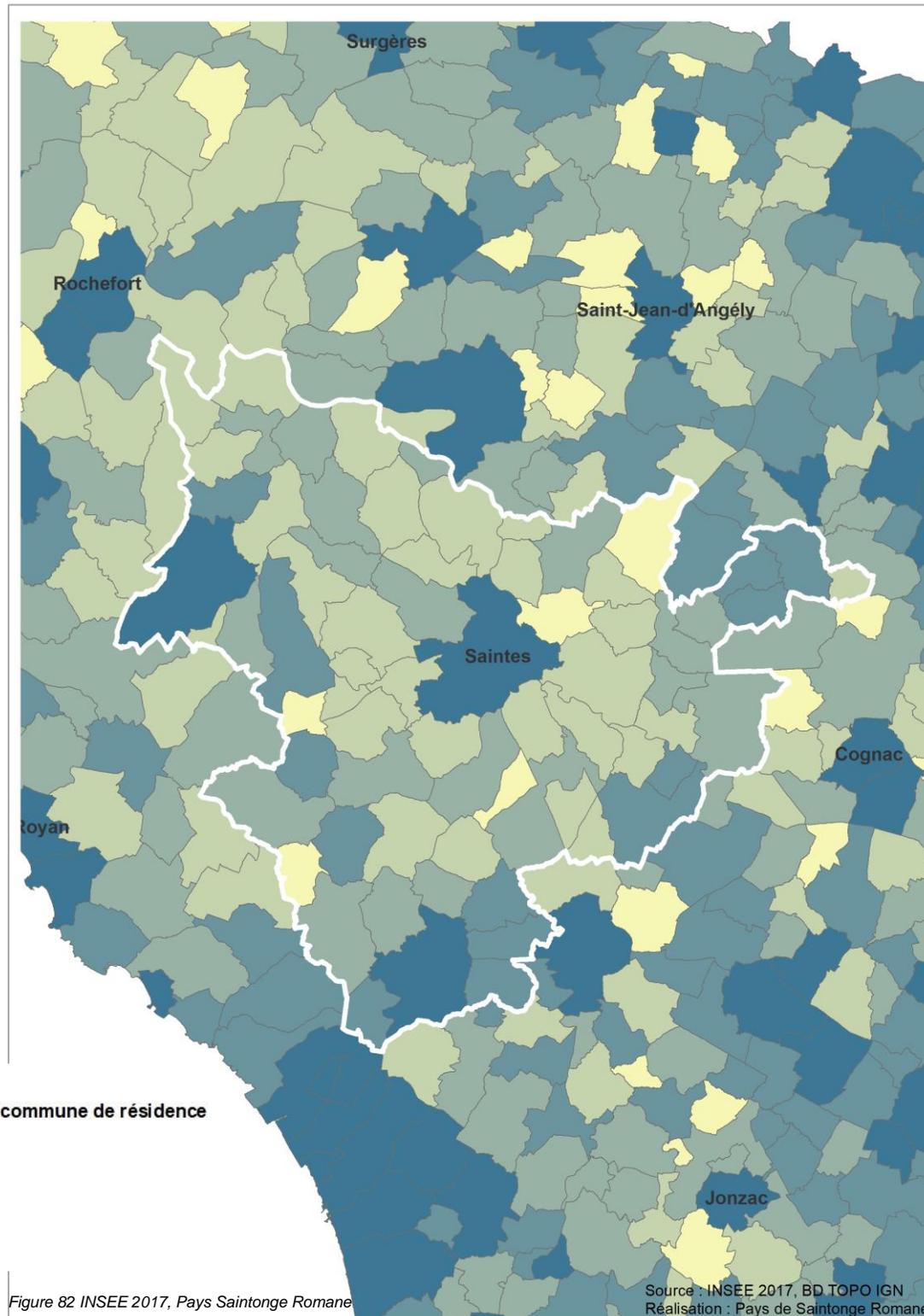
Indicateurs	CdA Saintes		Cœur de Saintonge		Gémozac et Saintonge viticole		SCoT Pays Saintonge Romane		Saintes		CdA Saintes sans Saintes		
	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	
Parc de logement	11%	3267	18%	1328	19%	1236	13%	5831	5%	778	16%	2338	
Résidences principales	10%	2672	20%	1212	21%	1108	13%	4992	4%	529	16%	2005	
Vacance	22%	517	17%	95	15%	83	20%	695	11%	151	35%	354	
Maisons	12%	2651	19%	1347	19%	1162	14%	5161	3%	251	17%	2400	
Appartements	10%	650	1%	2	39%	105	11%	757	10%	560	19%	90	
Propriétaires	9%	1586	18%	838	21%	838	13%	3262	0%	-26	16%	1612	
Locataires	13%	1138	30%	372	30%	312	17%	1821	10%	583	22%	554	
Taille des logements													
	T1	-18%	-166	-38%	-26	-18%	-8	-20%	-201	-21%	-167	1%	1
	T2	12%	276	2%	7	-5%	-17	9%	267	16%	266	2%	10
	T3	9%	436	14%	109	10%	81	10%	625	8%	248	12%	187
	T4	9%	729	24%	440	30%	442	15%	1611	0%	-12	19%	741
	T5	14%	1397	22%	682	24%	610	17%	2690	6%	194	18%	1203

Tableau 16 INSEE 2007 et 2017, Pays Saintonge Romane

Mobilités

Entre 2007 et 2017, les mobilités domicile/travail ont augmenté : plus d'actifs travaillent en-dehors de leur commune de résidence. En 2017, 33% des actifs travaillent dans leur commune de résidence, soit 11 855, dont 6 193 dans la ville de Saintes. En 2007, 36% des actifs travaillaient dans leur commune de résidence.

Ce phénomène est dû à une augmentation du nombre d'actifs ainsi qu'à un desserrement résidentiel de Saintes : des actifs qui y habitaient auparavant se sont installés hors de la ville et le nombre d'actifs dans la ville de Saintes a diminué. En effet, en 2007, 9 637 actifs habitaient à Saintes et 74 % d'entre eux travaillaient sur la commune tandis qu'en 2017, ils sont 8 849 et 70% travaillent sur la commune.



Légende

Part des actifs travaillant sur leur commune de résidence



Figure 82 INSEE 2017, Pays Saintonge Romane

Sur les tableaux ci-dessous (tableaux 15 à 17) ne sont présentés que les flux supérieurs à 25 personnes. Ils montrent que les mobilités depuis et vers les pôles d'emploi extérieurs au territoire sont limitées. En outre, le nombre d'actifs issus des principaux flux (supérieur à 25 personnes) depuis le SCoT vers le SCoT est de 20 879 et depuis le SCoT vers un pôle extérieur, de 2 987.

Seule une faible partie des habitants vivant à proximité de ces pôles, dans des communes multi polarisées, s'y rendent, alors que ces pôles sont situés à des temps de trajet accessibles et acceptés par la population pour l'accès au travail (25-30 minutes entre Saintes et Royan, Cognac ou Rochefort, beaucoup moins depuis les franges du territoire). Saintes polarise cependant majoritairement les flux, même pour les communes multi polaires. La grande majorité des flux par véhicules pendulaires est interne à la Saintonge Romane.

Le Pays de Saintonge Romane est donc à la fois un bassin d'emploi, de mobilité et de vie.

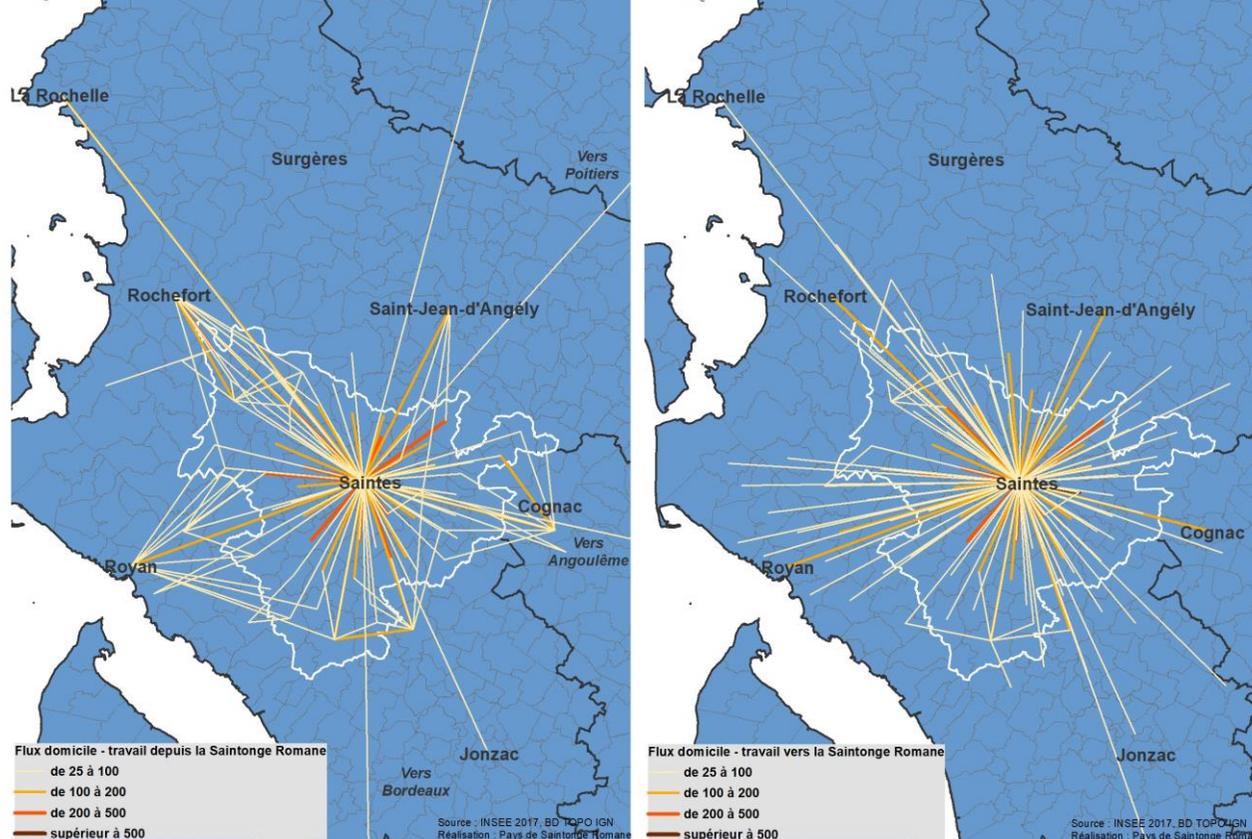


Figure 83 INSEE 2017, Pays Saintonge Romane

Destination des flux domicile/travail originaire du SCoT		
Destination	Nombre d'actifs	Part
Saintes	14482	58.29%
Autres communes du SCoT	6397	25.75%
Rochefort	909	3.66%
Autres communes de Charente-Maritime	888	3.57%
Cognac	631	2.54%
Pons	489	1.97%
Royan	463	1.86%
Saint-Jean-d'Angély	249	1.00%
Niort	140	0.56%
La Rochelle	99	0.40%
Poitiers	37	0.15%
Angoulême	33	0.13%
Bordeaux	28	0.11%
Total	24844	100%

Tableau 17 INSEE 2017, Pays Saintonge Romane

Origine des flux domicile/travail à destination du SCoT		
Origine	Nombre d'actifs	Part
Autres communes du SCoT	14125	57.95%
Saintes	6754	27.71%
Autres communes de Charente-Maritime	2931	12.02%
Pons	164	0.67%
Cognac	163	0.67%
Royan	119	0.49%
Saint-Jean-d'Angély	119	0.49%
Rochefort	114	0.47%
La Rochelle	70	0.29%
Total	24375	100%

Tableau 18 INSEE 2017, Pays Saintonge Romane

Principaux flux domicile/travail originaire de la ville de Saintes		
Destination	Nombre d'actifs	Part
Autres communes	322	19.69%
Autres communes du SCoT	320	19.57%
Cognac	173	10.58%
Saint-Jean-d'Angély	143	8.75%
Saint-Georges-des-Coteaux	140	8.56%
Pons	137	8.38%
Rochefort	127	7.77%
Royan	113	6.91%
La Rochelle	99	6.06%
Angoulême	33	2.02%
Bordeaux	28	1.71%
Total	1635	100%

Tableau 19 INSEE 2017, Pays Saintonge Romane

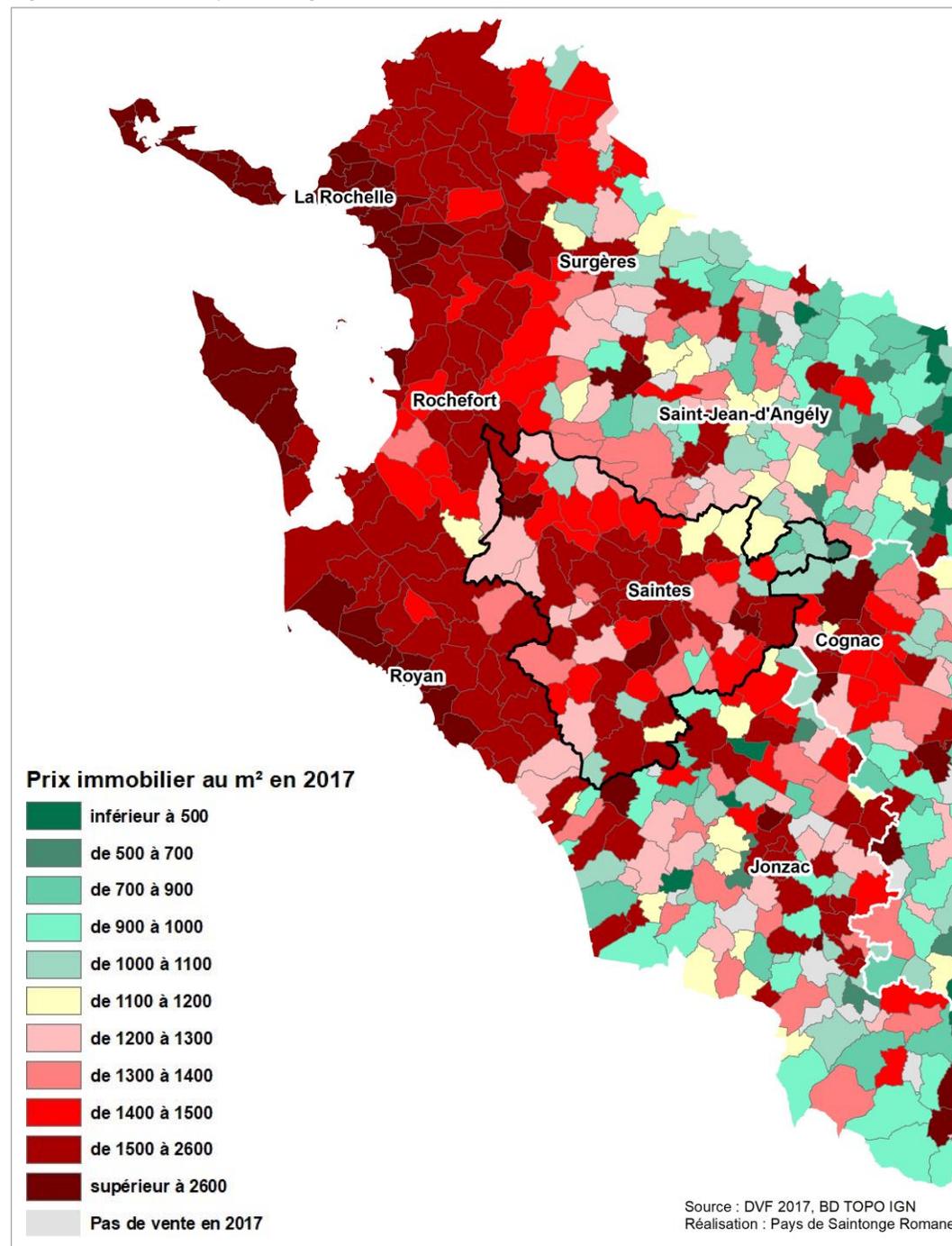
Les pôles extérieurs attirent tout de même cependant une petite part des actifs. Les pôles de Cognac, Rochefort, Royan et Pons sont ceux qui en attirent le plus. Le Pays de Saintonge Romane attire cependant peu d'actifs de ces pôles, mais attire des actifs d'autres communes plus rurales.

L'attractivité résidentielle du Pays de Saintonge Romane s'est accentuée, sous l'effet notamment d'un intérêt renouvelé des cadres urbains pour un cadre de vie plus rural. Dans le territoire, un élément particulier renforce cette nouvelle tendance : la relative proximité avec le littoral, avec toutefois une situation de retrait suffisante des secteurs littoraux les plus attractifs (de Royan à La Rochelle) autorisant une croissance des prix fonciers plus limitée, notamment dans les communes rurales.

Au global, entre 2007 et 2017, l'évolution des emplois dans le Pays de Saintonge Romane a été inférieure à l'évolution de la population (+ 4% contre + 7%). Le développement entre économie et accueil de nouvelles populations est donc déséquilibré. Les évolutions par secteurs sont quelque peu contrastées : la CdC de Gémozac et la CdA de Saintes entretenant un développement plus résidentiel (+8% d'emplois et + 15% de population pour la CdC et +1.2% d'emplois et + 4% de population pour la CdA) tandis que la CdC Cœur de Saintonge entretient un développement plus axé vers la création d'emplois (+25.6% d'emplois et + 14% de population).

Ceci démontre l'attractivité résidentielle sur le territoire du Pays de Saintonge Romane. Il y a une part de la population qui vient s'installer sur le territoire qui ne recherche pas un emploi mais un cadre de vie (public sénior principalement). Ceci explique le déséquilibre entre développement de l'économie et accueil de la population. La CdC Cœur de Saintonge fait exception et continue d'offrir des emplois à la population. Ainsi, comme vu précédemment, elle attire davantage de familles et moins de séniors.

Figure 84 DVF 2017, Pays Saintonge Romane



Pour se déplacer dans le territoire, les actifs utilisent majoritairement la voiture. En effet, le Pays de Saintonge Romane est un territoire à dominante rurale, dont la configuration est peu favorable au développement de l'offre en transports en commun. Le recours aux transports en commun reste ainsi stable entre 2007 et 2017, tandis que le recours à la voiture augmente aux dépens des autres modes de transport.

L'offre en transports en commun n'est toutefois pas négligeable et présente surtout l'avantage considérable d'une desserte ferrée et de la présence d'une gare à Saintes. Cette gare possède actuellement une fonctionnalité limitée de déplacement des actifs du territoire, notamment en raison de l'absence d'un arrêt TGV, mais va permettre l'ouverture d'un Ferrocampus, lieu de formation et d'innovation dédié aux métiers et technologies du ferroviaire.

Mode de transport des actifs de plus de 15 ans ayant un emploi en 2017 dans le Pays de Saintonge Romane

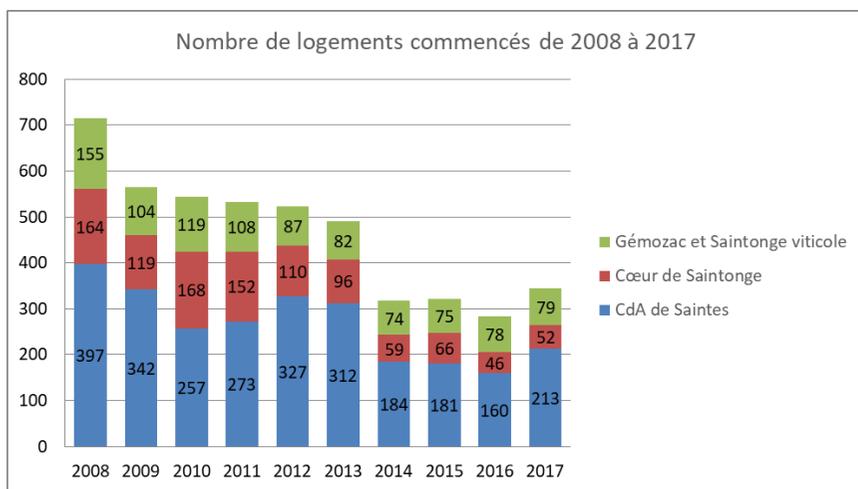
Mode de transport	Nombre d'actifs	Part
Pas de transport	2071	5.8%
Marche à pied	1449	4.0%
Vélo	420	1.2%
Deux-roues motorisés	526	1.5%
Voiture	30806	85.6%
Transports en commun	702	2.0%
<i>Total</i>	<i>35973</i>	<i>100%</i>

Tableau 20 INSEE 2017, Pays Saintonge Romane

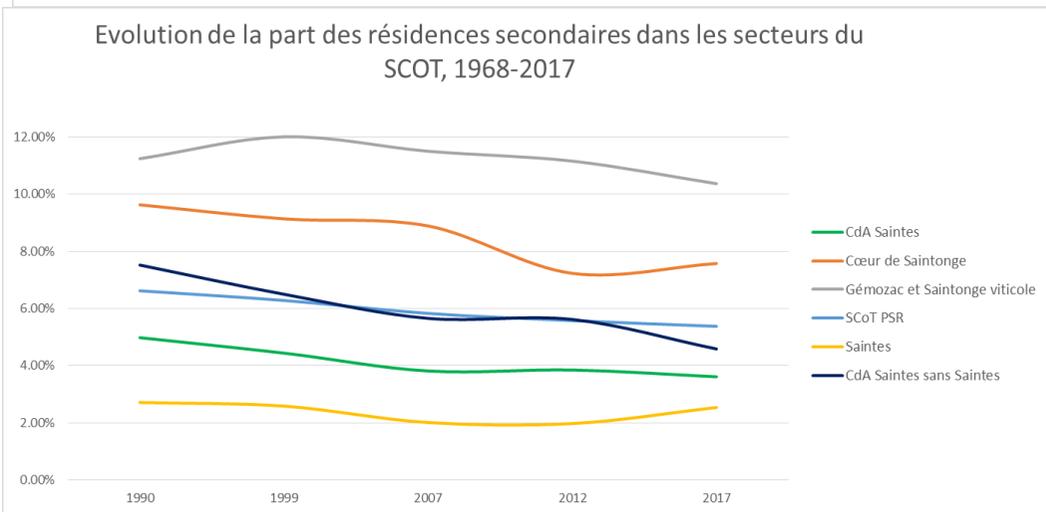
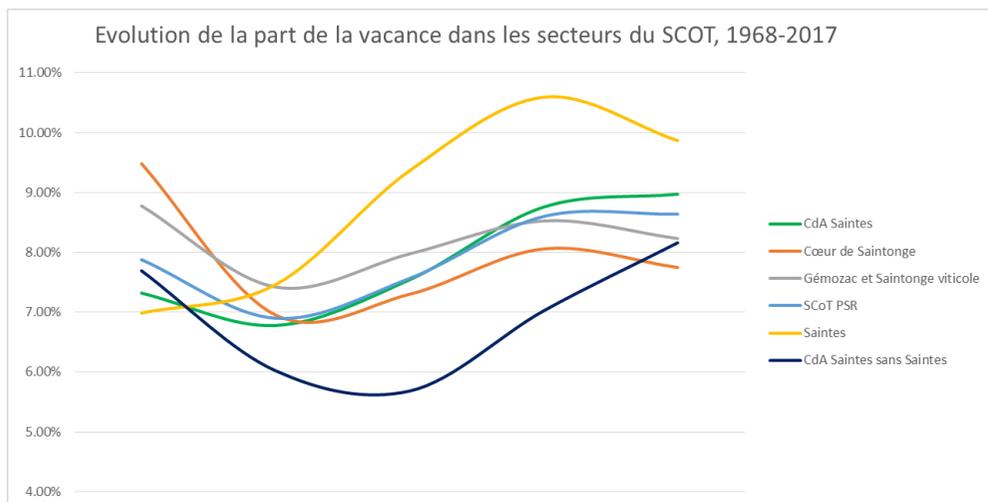
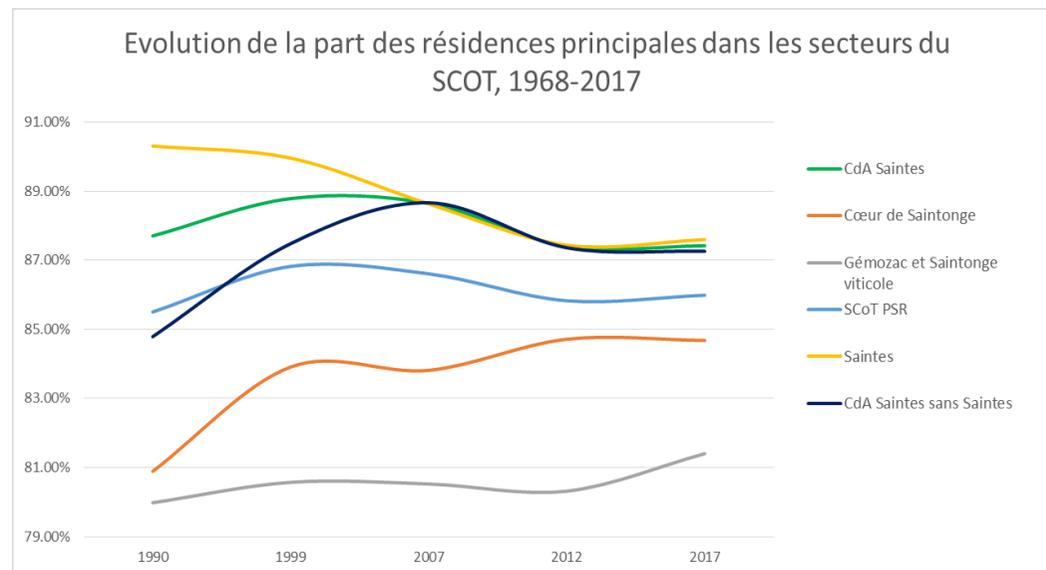


Conclusion de la partie habitat et mobilités

Dans cette partie, il a été montré que depuis 2008, à l'image de son évolution démographique, le Pays de Saintonge Romane connaît un ralentissement de l'évolution à la hausse de son parc de logements. La croissance résidentielle a porté essentiellement sur le logement individuel, renforçant le nombre de résidences principales mais également la vacance et la consommation d'espaces naturels et forestiers. Cette vacance est le signe d'une inadaptation de l'offre aux demandes locales. L'inadaptation des parcs peut être due à différents facteurs tels que le statut, le type, le confort (parc ancien, salubrité, humidité...) ou la taille de logements, mais aussi à des problématiques plus globales d'attractivité (localisation).



Par ailleurs, c'est dans la CdC de Gémozac et de la Saintonge viticole que se trouve la plus forte proportion de résidences secondaires, dans les communes bénéficiant d'une proximité attractive du littoral.

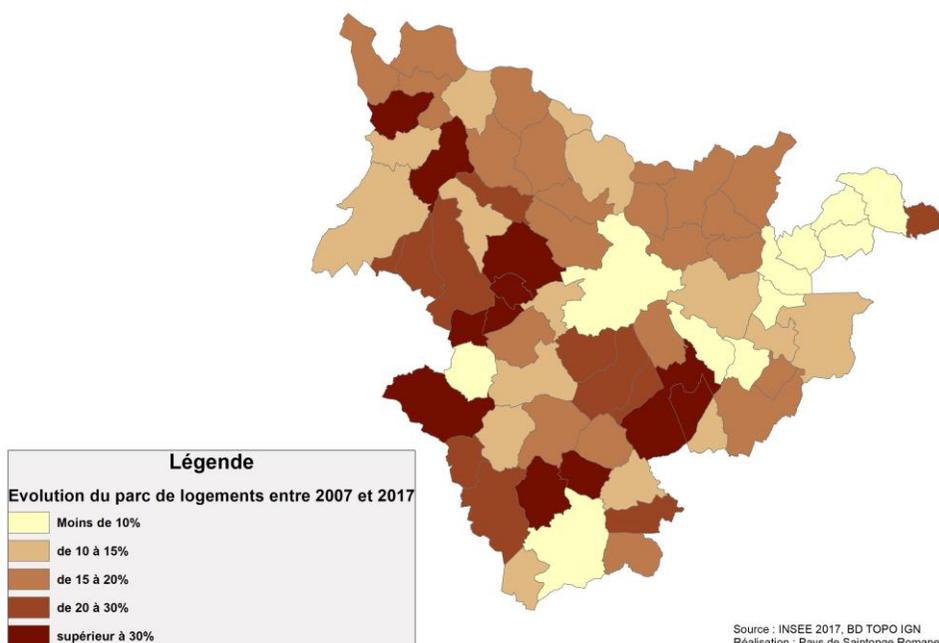




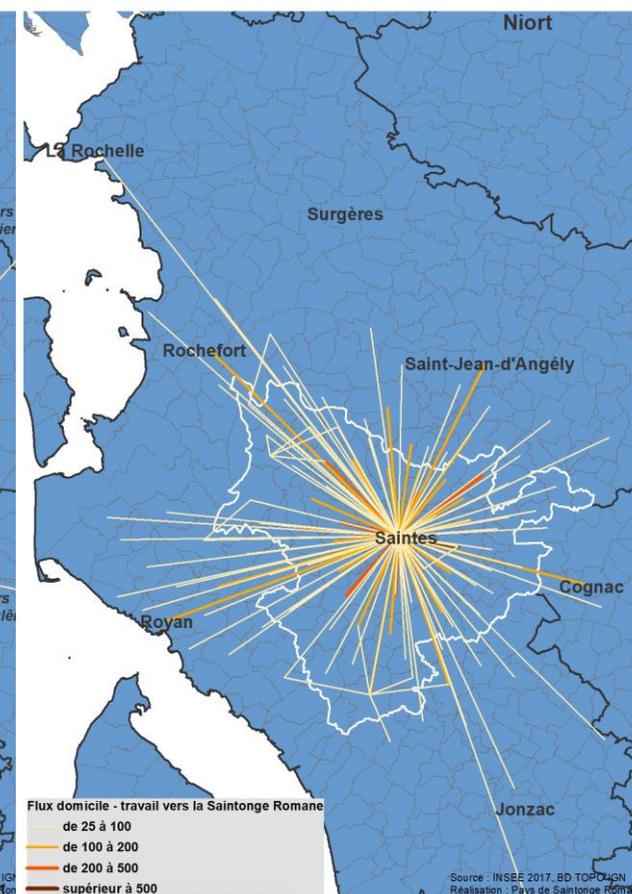
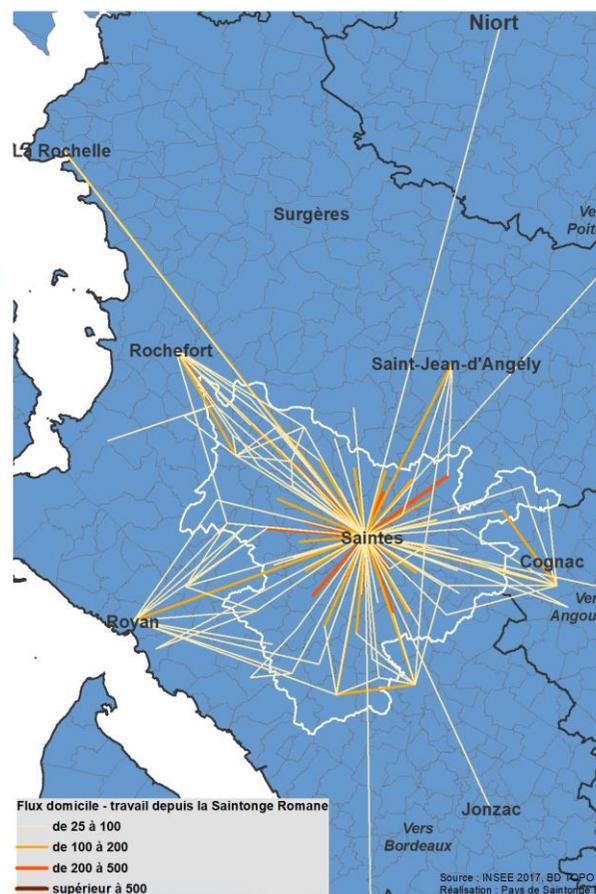
La répartition de l'évolution du parc de logements met en évidence deux dynamiques :

- Au Sud-Ouest du territoire, l'influence rétro-littorale et des agglomérations de Rochefort et de La Rochelle, portée par l'axe de la RD137 en direction du nord-ouest, la RN 150 vers Royan et la RD728 en direction de Marennes-Oléron ;
- Au Nord-Est, un espace moins attractif, au contact des bassins de St. Jean d'Angély et Cognac.

En ce qui concerne les mobilités domicile travail, elles ont augmenté depuis 2007, suite à une augmentation du nombre d'actifs ainsi qu'à un desserrement résidentiel de Saintes. De plus, les mobilités depuis et vers les pôles d'emploi extérieurs au territoire sont limitées. Cette faible attractivité des pôles extérieurs peut s'expliquer par leur relatif éloignement. Ainsi, seuls les actifs habitant à proximité s'y rendent. En outre, les accès à Saintes étant assez rapides, la concurrence des pôles extérieurs est moins sensible. Les actifs résidant dans le territoire du Pays de Saintonge Romane travaillent donc également en majorité sur ce même territoire et utilisent majoritairement la voiture pour se déplacer.



Source : INSEE 2017, BD TOPO IGN
Réalisation : Pays de Saintonge Romane



Analyse de la consommation foncière entre 2014 et 2018

Le Pays de Saintonge Romane travaille sur ce sujet depuis 2012. Le choix a été fait de produire une enveloppe urbaine en interne, en s'appuyant sur les données disponibles (Cadastré, BD TOPO IGN, Photographies aériennes,...) avec pour objectif d'obtenir des résultats les plus précis possible et à moindre coût.

Après plusieurs tests méthodologiques il a été choisi de s'appuyer sur les bâtis du cadastre (>20m²) auxquels ont été appliqués une dilatation (augmentation de surface) de 40m puis une érosion (diminution de surface) de 25m afin de créer une enveloppe urbaine représentative de la réalité. A cette enveloppe urbaine sont ensuite ajoutés les éléments non bâtis consommateurs d'espace (parkings, déchetteries, accès aux zones d'activités,...)

Au préalable, et compte tenu de la qualité relative de la base cadastrale (absence de bâti, mise à jour aléatoire,...), un gros travail de photo-interprétation a été nécessaire pour obtenir un référentiel bâti fiable, qui servira ensuite à la production de l'enveloppe urbaine.

Une première enveloppe urbaine a été produite à partir de la photographie aérienne de 2014 et de son cadastre contemporain. Il en a été fait de même en 2018, permettant ainsi d'estimer la consommation foncière entre ces deux dates.

Le Pays de Saintonge Romane disposant de l'intégralité des documents d'urbanisme numérisés sur son territoire, ces données ont été croisées avec l'enveloppe urbaine pour estimer la consommation foncière en fonction de la vocation des zones (résidentiel, activités, naturel, agricole).

A présent, d'autres sources de données, comme les Demandes de Valeurs Foncières (DVF) ou les données Sitadel, sont également en cours d'exploitation afin d'affiner les indicateurs produits. Le Pays de Saintonge Romane travaille également à un projet de convention avec les EPCI du territoire afin de pouvoir exploiter les données produites dans le cadre de l'instruction des dossiers de droit des sols (ADS).

D'autres perspectives d'études sont encore à exploiter, comme la détermination de la proportion de consommation en dent creuse, en extension, l'analyse des typologies d'habitat ou encore la question des densités.

Une analyse de la consommation foncière entre 2014 et 2018 (donnée la plus récente disponible) a donc été conduite, ainsi qu'un bilan des surfaces et logements prévus par les documents d'urbanisme.

L'analyse de la consommation foncière montre qu'entre 2014 et 2018, 188.65 ha ont été consommés sur le territoire du Pays de Saintonge Romane, dont 114.9 ha pour l'habitat (soit 61%). C'est 37% de l'objectif SCoT en 4 ans.

Ce bilan révèle également que les documents d'urbanisme antérieurs à l'approbation du SCoT projetaient la construction de plus de 8000 logements sur près de 840 ha d'ici les dix prochaines années.

En revanche, actuellement, les documents d'urbanisme des 19 communes compatibles avec le SCoT (ayant approuvé leur document depuis 2017) prévoient la construction de 1362 logements et 48.4 ha en extension, soit 23% de l'objectif total défini par le SCoT pour 2025 en termes de nombre de logement et 16% en termes de consommation d'espace (voir tableau 22).

Le SCoT prévoit pour ces communes la construction de 1353 logements et 77.9 ha en extension d'ici 2025 et 2040 logements pour 118.2 ha d'ici 2030. Les documents compatibles avec le SCoT sont donc vertueux en consommation d'espace, mais leurs objectifs de logements pour 2025 sont légèrement au-dessus des projections du SCoT, tout en restant dans un rapport de compatibilité.

Finalement, le nombre de logements total actuellement prévus par les documents d'urbanisme compatibles et non compatibles avec le SCoT est de 7934, sur environ 600 ha. Il y a donc encore 2000 logements et près de 300 ha ouverts à l'urbanisation « en trop » dans les documents d'urbanisme.

Tableau 21 Récapitulatif des objectifs du SCoT et des documents d'urbanisme avant et après mise en compatibilité, Octobre 2020, Pays Saintonge Romane

		CdA de Saintes	CdC Cœur de Saintonge	CdC Gémozac et Saintonge viticole	SCoT Pays Saintonge Romane
LOGEMENTS					
Avant mise en compatibilité	Nombre de logements à +10 ans document d'urbanisme avant mise en compatibilité SCoT	5580	1458	1119	8157
	Objectif SCoT nombre de logements en 2025	4072	1045	957	6074
	Différence par rapport au SCoT	1508	413	162	2083
Après mise en compatibilité	Nombre de logements à +10 ans après mise en compatibilité	5586	1382	1106	8074
	Différence par rapport à avant mise en compatibilité	6	-76	-13	-83
	Différence par rapport au SCoT	1514	337	149	2000
CONSOMMATION FONCIERE					
Avant mise en compatibilité	Nombre d'ha en développement résidentiel à +10 ans document d'urbanisme avant mise en compatibilité SCoT	443.1	224.9	168.4	836.4
	Objectif SCoT nombre d'ha en développement résidentiel 2025	183	64.8	58.1	306
	Différence par rapport au SCoT	260.1	160.1	110.3	530.4
Après mise en compatibilité	Nombre d'ha à +10 ans après mise en compatibilité	303.4	189.4	108.3	601.2
	Différence par rapport à avant mise en compatibilité	-139.7	-35.5	-60.1	-235.2
	Différence par rapport au SCoT	120.4	124.6	50.2	295.2

Tableau 22 FOCUS récapitulatif des objectifs du SCoT uniquement pour les 19 documents d'urbanisme compatibles_avec le SCoT, Octobre 2020, Pays Saintonge Romane

		CdA de Saintes	CdC Cœur de Saintonge	CdC Gémozac et Saintonge viticole	SCoT Pays Saintonge Romane
Logements	Nombre de logements à +10 ans documents d'urbanisme compatibles avec le SCoT	776	174	412	1362
	Objectif SCoT nombre de logements en 2025 pour les documents d'urbanisme compatibles	780	171	402	1353
	Différence par rapport au SCoT	-4	3	10	9
Nombre d'ha	Nombre d'ha à +10 ans documents d'urbanisme compatibles avec le SCoT	25.4	6.9	16.1	48.4
	Objectif SCoT nombre d'ha en 2025 pour les documents d'urbanisme compatibles	41.6	11	25.3	77.9
	Différence par rapport au SCoT	-16.2	-4.1	-9.2	-29.5

Sur les 19 cartes communales du Pays de Saintonge Romane, une seule est compatible et 4 font l'objet d'une procédure en cours. 12 cartes communales sont incompatibles, dont 5 fortement incompatibles (plus de 11 ha de consommation supplémentaire prévue par rapport aux objectifs du SCoT).

Concernant les PLU, 15 sont compatibles et 5 font l'objet d'une procédure en cours. 23 PLU sont incompatibles, soit 46%, dont 12 fortement incompatibles.

Entre 2014 et 2018 (période d'analyse), la consommation résidentielle s'est faite majoritairement dans les PLU : 74% contre 26% dans les cartes communales. En moyenne sur la période 2014-2018, une commune du territoire avec une carte communale a consommée 1.33 ha en résidentiel tandis qu'une commune avec un PLU a consommé 1.78 ha.

D'après l'analyse des objectifs de consommation foncière des communes ayant leur document d'urbanisme compatible avec le SCoT, les communes rurales affichent un objectif de près de 11 ha de moins que celui inscrit dans le SCoT. A ce jour, un seul pôle de proximité sur trois, un seul pôle d'équilibre sur trois et deux des communes du pôle structurant sur cinq ont mis leurs documents en compatibilité. Ils affichent des objectifs inférieurs à ceux du SCoT de 3.4 ha pour le pôle de proximité, 3.1 ha pour le pôle d'équilibre et 12.1 ha pour les deux communes du pôle structurant.

Avec la mise en compatibilité de leurs documents d'urbanisme, les communes rurales affichent désormais un objectif de consommation foncière inférieur au rythme qu'elles ont pu connaître sur la période 2014-2018.

Figure 85 Pays Saintonge Romane, Octobre 2020

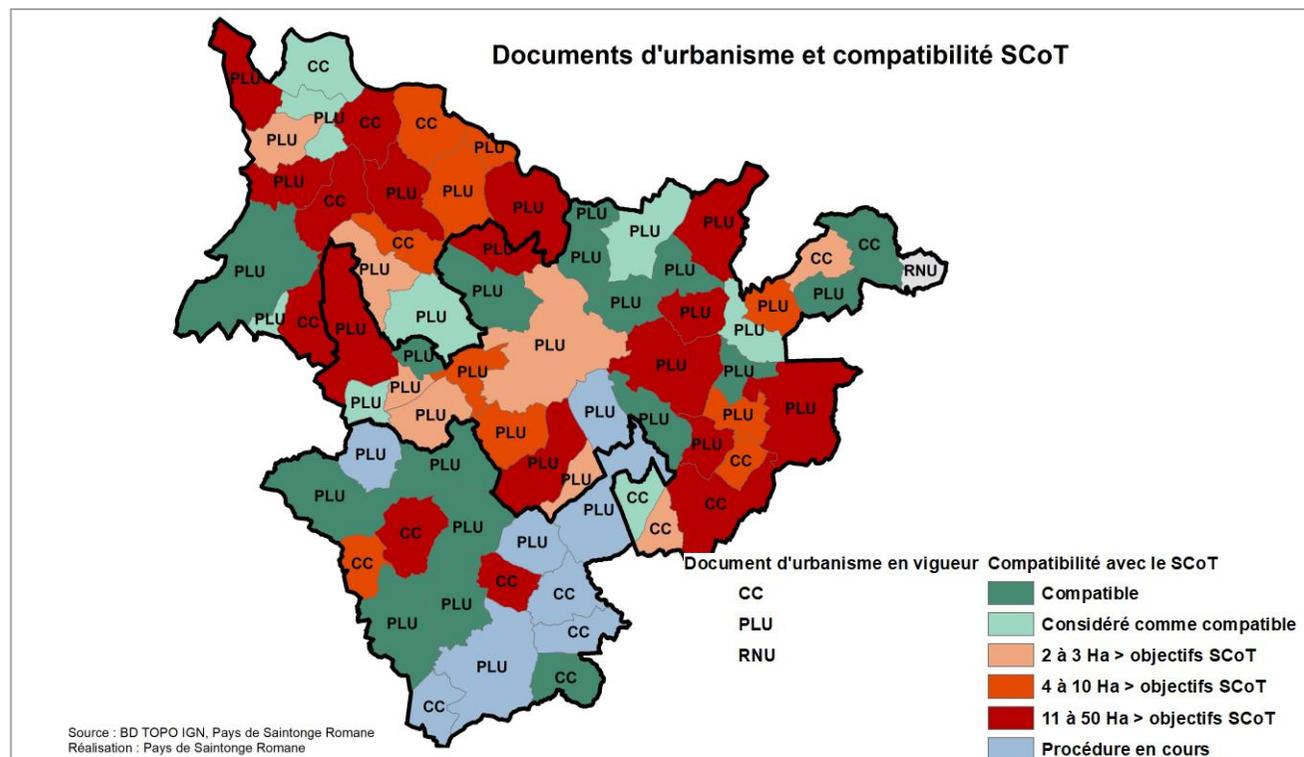


Tableau 23 Récapitulatif de la compatibilité des documents d'urbanisme, Octobre 2020, Pays Saintonge Romane

	Pays	CdA de Saintes	CdC Cœur de Saintonge	CdC Gémozac
PLU	50	29	12	9
Compatibles	15	9	1	5
Considérés comme compatibles	7	4	3	0
En cours	5	1	0	4
Non compatibles	23	15	8	0
Dont fortement incompatibles	12	8	4	0
Cartes communales	19	6	6	7
Compatibles	1	0	0	1
Considérés comme compatibles	3	2	1	0
En cours	4	0	1	3
Non compatibles	12	4	4	3
Dont fortement incompatibles	5	1	2	2
RNU	1	1	0	0



Par ailleurs, sur les 113.4 ha consommés pour l’habitat entre 2014 et 2018, 68.8 ha ont été consommés dans les 58 communes rurales, 11.1 ha dans les 3 pôles de proximité, 10.4 ha dans les 3 pôles d’équilibre, 0.7 ha dans les 3 pôles d’équilibre, 0.7 ha dans le pôle spécifique et 22.4 ha dans pôle structurant.

Si les communes poursuivaient leur rythme de construction de 2014-2018, elles consommeraient au total 22.5 ha de moins que l’objectif inscrit dans le SCoT pour 2015-2025.

Il est à noter que les communes rurales consommeraient 28.1 ha de plus que les objectifs du SCoT et les communes du pôle structurant, 43.2 ha de moins.

Actuellement, 61% de la consommation foncière résidentielle se fait dans les communes rurales et 20% dans les pôles structurants. Cependant, le SCoT affiche notamment un objectif de 47% de la consommation foncière résidentielle au sein des communes rurales et 32% au sein des pôles structurants.

Une réorientation de la consommation foncière vers les pôles du territoire est donc nécessaire, afin de favoriser leur développement, tout en maintenant celui des communes rurales.

Tableau 24 Récapitulatif de la consommation foncière résidentielle par pôles, 2020, Pays Saintonge Romane

	Commune rurale	Pôle de Proximité	Pôle d'Equilibre	Pôle Spécifique	Pôle Structurant	Total Pays Saintonge Romane
Consommation foncière résidentielle 2014-2018 (ha)	68.8	11.1	10.4	0.7	22.4	113.4
Consommation foncière résidentielle 2018-2025 si poursuite du même rythme (ha)	120.4	19.4	18.1	1.3	39.2	198.4
Consommation foncière résidentielle 2015-2025 supposée (ha)	172.1	27.7	25.9	1.8	56.0	283.5
Objectif SCoT nombre d'ha en développement résidentiel 2025	144.0	29.4	29.8	3.6	99.2	306.0
Différence par rapport à l'objectif du SCoT	28.1	-1.7	-3.9	-1.8	-43.2	-22.5

Figure 86 Pays Saintonge Romane, 2020

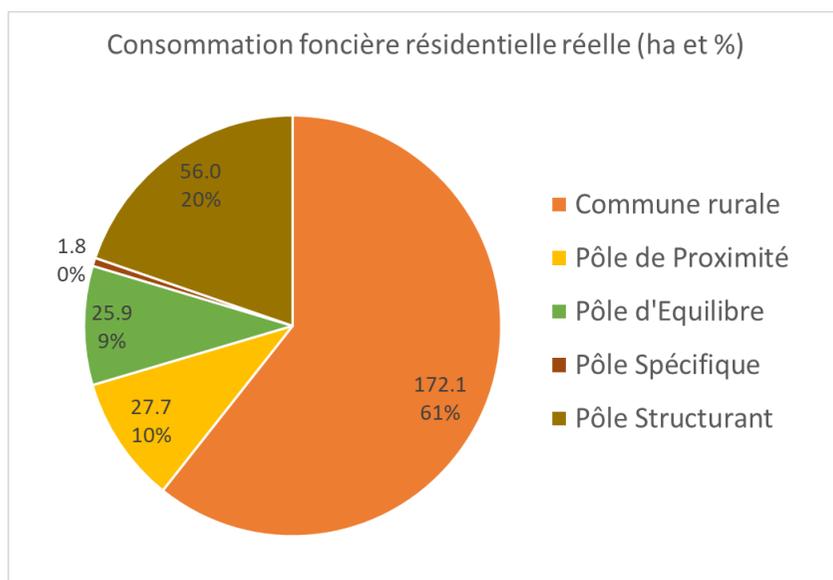
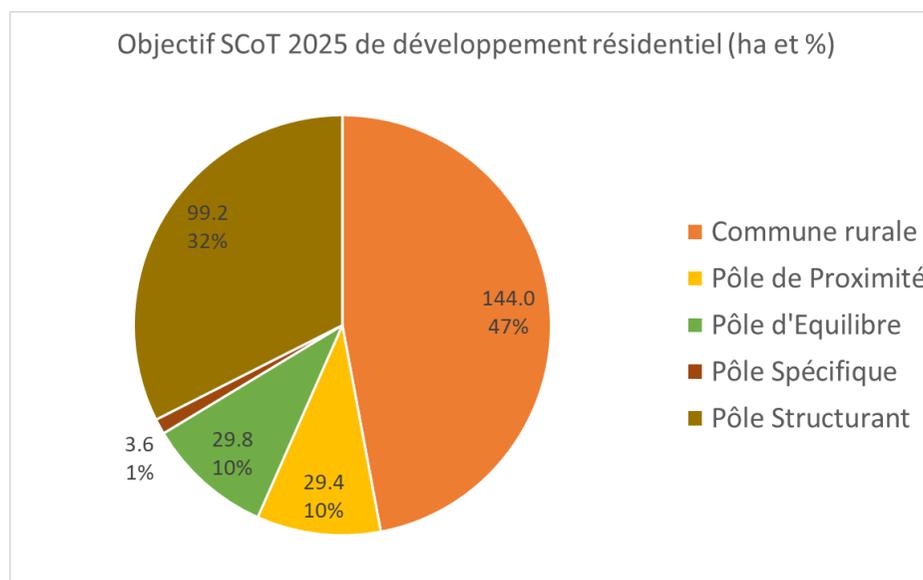


Figure 87 Pays Saintonge Romane, 2020



Le taux d'évolution moyen de la taille de l'enveloppe urbaine à vocation résidentielle entre 2014 et 2018 est le plus important dans la CdC de Gémozac avec 2.97 %. Il est de 2.08% dans la CdA de Saintes et de 2.19% dans la CdC Cœur de Saintonge. Sur le territoire du SCoT, le taux d'évolution est de 2.31%.

Certaines communes ayant récemment démarré une procédure d'évolution de leur document d'urbanisme ont un taux d'évolution important. Ceci peut être dû au fait que les habitants, craignant de perdre la possibilité de construire, accélèrent la réalisation de leurs projets de construction.

Sur la période 2014-2018, en moyenne sur le territoire du SCoT, un logement construit consomme 800 m². Ainsi, sur le territoire du SCoT, 12.6 logements sont construits par hectare avec :

- 12.4 logements/ha dans les communes rurales ;
- 14.3 logements/ dans les pôles de proximité ;
- 8.3 logements/ha dans les pôles d'équilibre ;
- 33.3 logements/ha dans le pôle spécifique (chiffre élevé dû à la construction d'une résidence de 20 logements et de 7 logements en individuel) ;
- 18.5 logements/ha dans le pôle structurant, avec 33.3 à Saintes (chiffre élevé dû à la construction de 150 logements collectifs, 30 individuels groupés et 175 individuels).

Afin de respecter les objectifs du SCoT, le nombre de logements par hectare doit être augmenté. Pour cela, un réinvestissement des logements vacants et la construction de davantage de logements collectifs ou de résidences sont des pistes à explorer, et un ajustement de la taille des parcelles doit être réalisé pour les nouveaux projets.

Figure 88 Pays Saintonge Romane, 2020

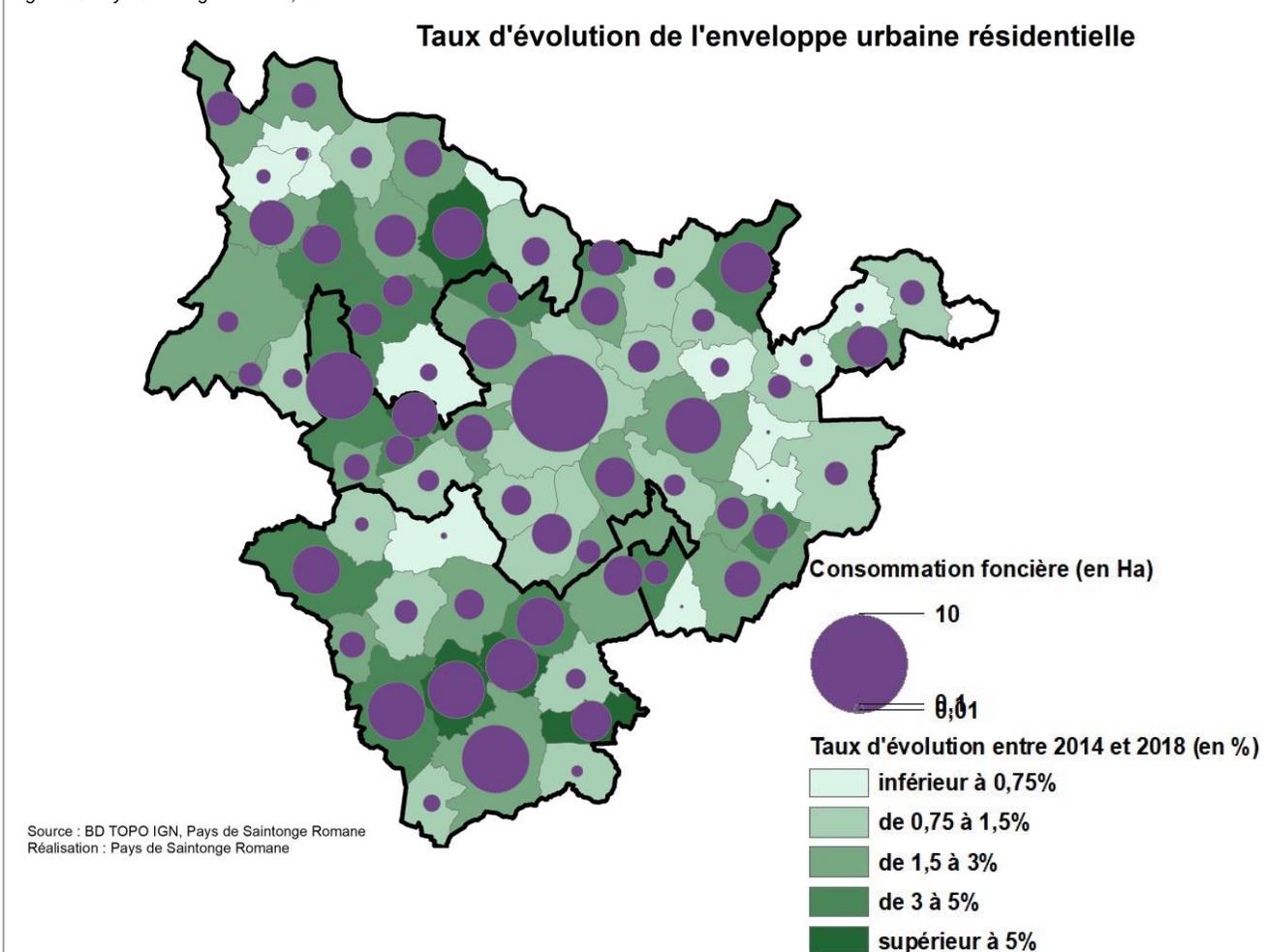


Tableau 25 Récapitulatif des densités de logements par pôles, 2020, Pays Saintonge Romane

	Commune rurale	Pôle de Proximité	Pôle d'Equilibre	Pôle Spécifique	Pôle Structurant
Densité de logements (logements/ha)	12.4	14.3	8.3	33.3	33.3 à Saintes et 18.5 pour les autres communes
Objectif de densité de logements du SCoT (logements/ha)	14	16	18	14	25 pour Saintes, 20 pour les autres communes

Figure 89 Pays Saintonge Romane, 2020

Sur les 15.3 ha de consommation foncière dédiée aux activités entre 2014 et 2018, 34% s'est faite dans les communes rurales, 31% dans les pôles d'équilibre, 2% dans le pôle spécifique, 1% dans les pôles de proximité et 32% dans le pôle structurant. Cependant, le SCoT affiche notamment un objectif de 30% de la consommation foncière pour les activités au sein des communes rurales, 10% dans les pôles de proximité, 15% dans les pôles d'équilibre, 3% dans le pôle spécifique et 61% dans le pôle structurant.

En moyenne entre 2014 et 2018, les communes de la CdA de Saintes ont consommé 0.37 ha pour développer les activités. Les communes de la CdC Cœur de Saintonge ont consommé en moyenne 0.19 ha et celles de la CdC de Gémozac, 0.5 ha.

Là encore, une réorientation de la consommation foncière vers les polarités du territoire est nécessaire.

D'après l'analyse des objectifs de consommation foncière des communes ayant leur document d'urbanisme compatible avec le SCoT, les communes rurales affichent un objectif de 3.69 ha de surfaces dédiées aux activités. Ce chiffre est de 2.7 ha pour le pôle de proximité, avec un objectif SCoT de 10 ha. Le pôle de proximité n'affiche aucun développement de surface dédiée aux activités et le pôle structurant affiche un développement de 60.7 ha pour un objectif SCoT de 90 ha.

Cependant, il n'apparaît pas nécessaire de construire si les besoins du territoire ne sont pas suffisants.

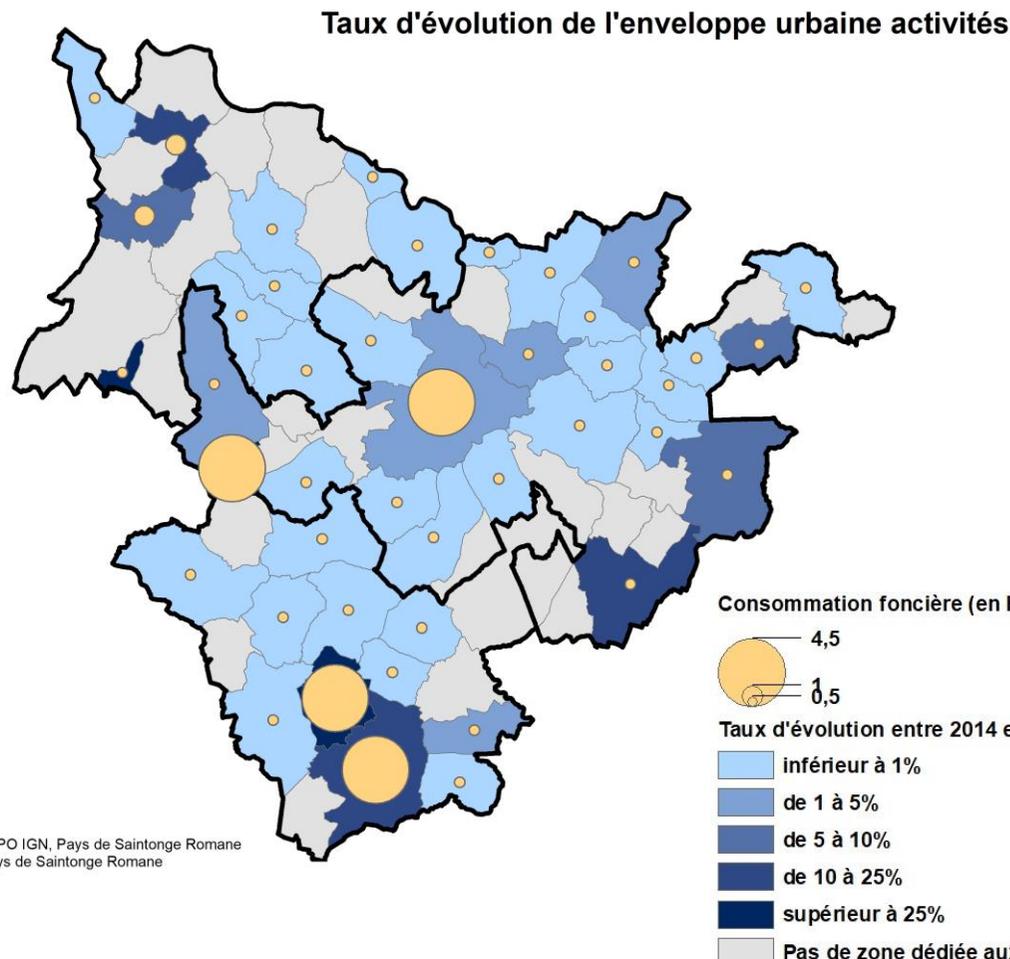


Figure 91 Pays Saintonge Romane, 2020

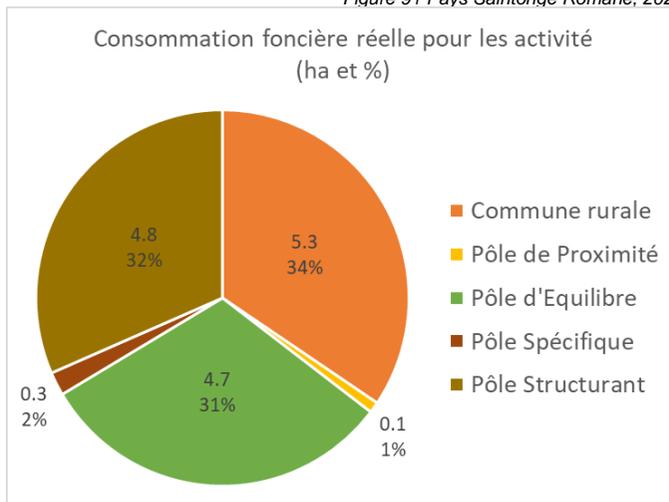
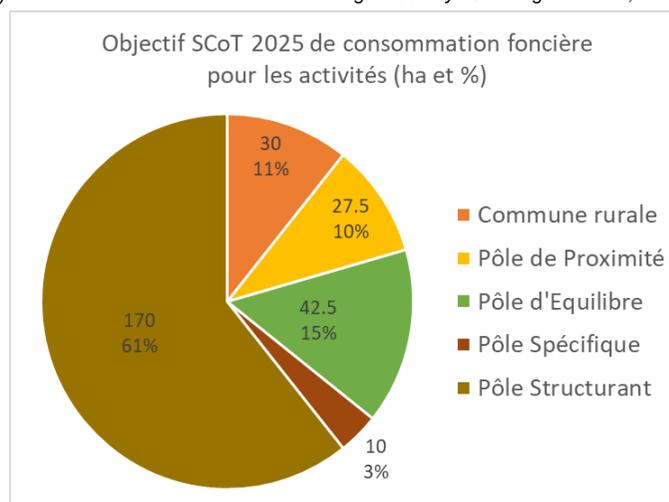


Figure 90 Pays Saintonge Romane, 2020



Conclusion de l'analyse de la consommation foncière entre 2014 et 2018

Le SCoT porte un objectif de construction de 6000 logements pour 307 ha en extension de l'enveloppe urbaine d'ici 2025 et 9200 logements pour 465 ha à l'horizon 2030.

En 2017, 344 logements ont été construits (5831 logements supplémentaires par rapport à 2007). Entre 2015 et 2017, 950 logements ont été construits. Si ce rythme de 2015-2017 se poursuivait jusqu'en 2025, 3483 logements seraient construits et l'objectif de logements porté par le SCoT ne serait pas dépassé.

Le SCoT a été approuvé en 2017 avec des objectifs pour la période 2015-2025. L'analyse de la consommation foncière entre 2014 et 2018 qui a été conduite, ainsi que le bilan des surfaces et logements prévus par les documents d'urbanisme, permet de visualiser les trois premières années de dynamique par rapport aux objectifs inscrits dans le SCoT.

Cette analyse montre qu'entre 2014 et 2018, 188.65 ha ont été consommés sur le territoire du Pays de Saintonge Romane, dont 114.9 ha pour l'habitat (soit 61%). C'est 37% de l'objectif SCoT en 4 ans. Toujours d'après cette analyse, si les communes poursuivaient leur rythme de construction de 2014-2018, elles consommeraient au total 22.5 ha de moins que l'objectif inscrit dans le SCoT pour 2015-2025. Il est à noter que les communes rurales consommeraient 28.1 ha de plus que les objectifs du SCoT et les communes du pôle structurant, 43.2 ha de moins.

Ce bilan révèle également que les documents d'urbanisme antérieurs à l'approbation du SCoT projetaient la construction de plus de 8000 logements sur près de 840 ha d'ici les dix prochaines années. En revanche, les documents d'urbanisme actuellement compatibles avec le SCoT sont vertueux en consommation d'espace, bien que leurs objectifs de logements pour 2025 soient légèrement au-dessus des projections du SCoT, tout en restant dans un rapport de compatibilité.

Finalement, le nombre de logements total actuellement prévus par les documents d'urbanisme compatibles et non compatibles avec le SCoT est de 8074, sur environ 600 ha. Il y a donc encore 2000 logements et près de 300 ha ouverts à l'urbanisation « en trop » dans les documents d'urbanisme.

Par ailleurs, sur les 113.4 ha consommés pour l'habitat entre 2014 et 2018, 68.8 ha ont été consommés dans les 58 communes rurales, 11.1 ha dans les 3 pôles de proximité, 10.4 ha dans les 3 pôles d'équilibre, 0.7 ha dans le pôle spécifique et 22.4 ha dans les 5 communes du pôle structurant. Une réorientation de la consommation foncière vers les pôles est donc nécessaire, afin de favoriser leur développement, tout en maintenant celui des communes rurales. Cette organisation du territoire autour de pôles concourt aux conditions d'un développement et d'une structuration territoriale favorable à l'atteinte des objectifs d'attractivité et d'aménagement qualitatif de l'espace, en améliorant l'accessibilité aux services et à l'emploi.

A ce jour, un seul pôle de proximité sur trois, un seul pôle d'équilibre sur trois et deux des communes du pôle structurant sur cinq ont mis leurs documents en compatibilité. Ils affichent des objectifs inférieurs à ceux du SCoT de 3.4 ha pour le pôle de proximité, 3.1 ha pour le pôle d'équilibre et 12.1 ha pour les deux communes du pôle structurant.

Avec la mise en compatibilité de leurs documents d'urbanisme, les communes rurales affichent désormais un objectif de consommation foncière inférieur au rythme qu'elles ont pu connaître sur la période 2014-2018.

Ces objectifs plus mesurés affichés par les élus dans le cadre de la mise en compatibilité des documents d'urbanisme, s'expliquent par une adaptation des projets des communes à un contexte démographique moins dynamique que celui de l'époque de l'élaboration du SCoT, mais aussi par le travail d'accompagnement du Pays de Saintonge Romane dans la définition des projets communaux pour privilégier le qualitatif et co-construire avec les élus des projets



communaux vertueux et adaptés aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

La lutte contre l'artificialisation de sols prend un tournant majeur en cette fin d'année 2020, avec l'annonce faite par le gouvernement d'intégrer une définition nationale et unique de l'artificialisation dans la loi convention citoyenne pour le climat en début d'année 2021 et de fixer les modalités de la trajectoire Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à horizon 2050.

Annexe

Les cartes suivantes sont issues du D00 du SCoT du Pays de Saintonge Romane. L'ensemble des documents du SCoT sont téléchargeables sur le site internet du Pays de Saintonge Romane à l'adresse suivante : <https://payssaintongeromane.fr/ressources-et-publications/>

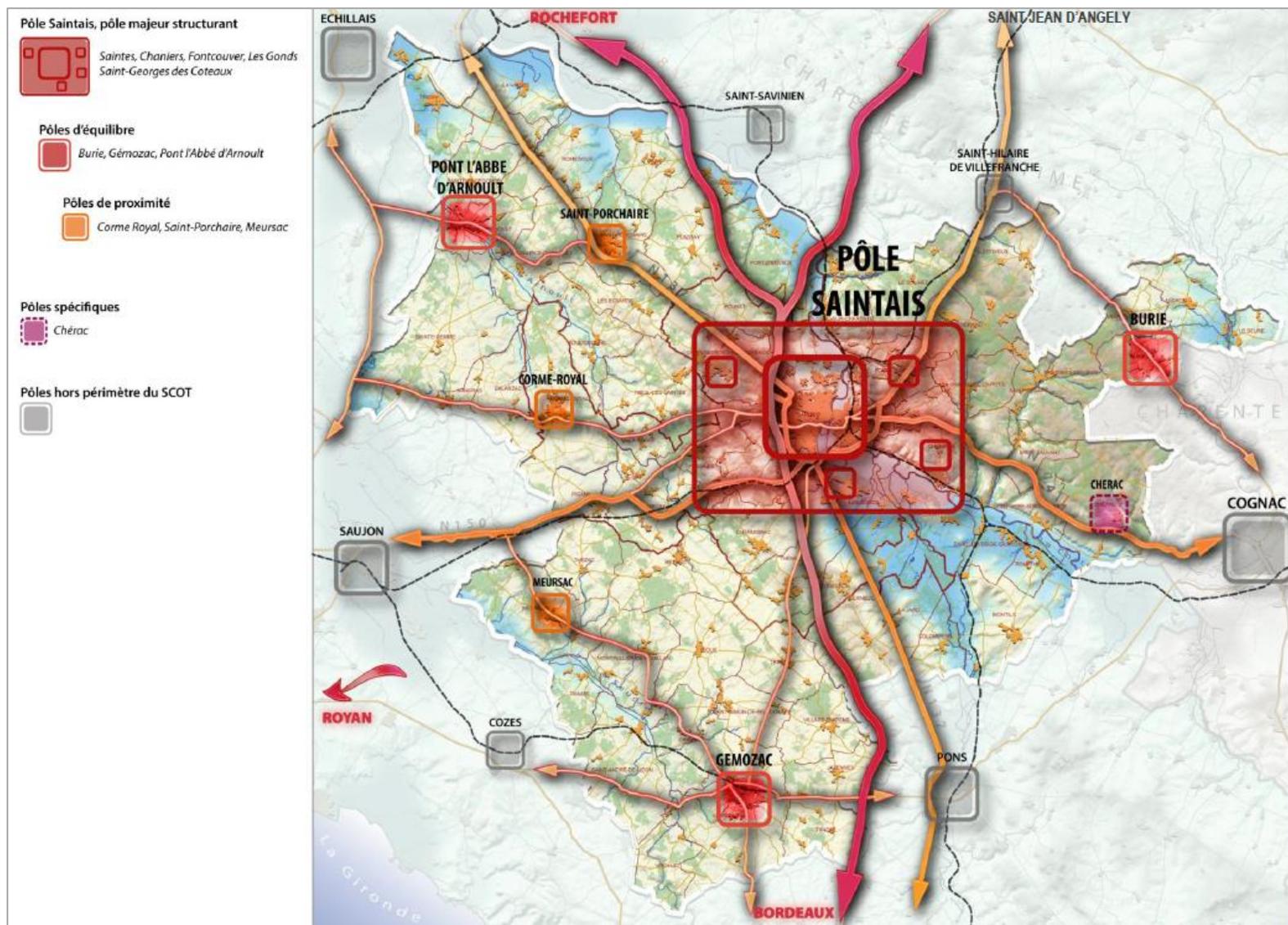


Figure 92 Carte de l'armature urbaine du SCoT du Pays de Saintonge Romane, D00 du SCoT p.37

Figure 93 Carte des objectifs de développement économique du SCoT du Pays Saintonge Romane, DOO du SCoT p.52

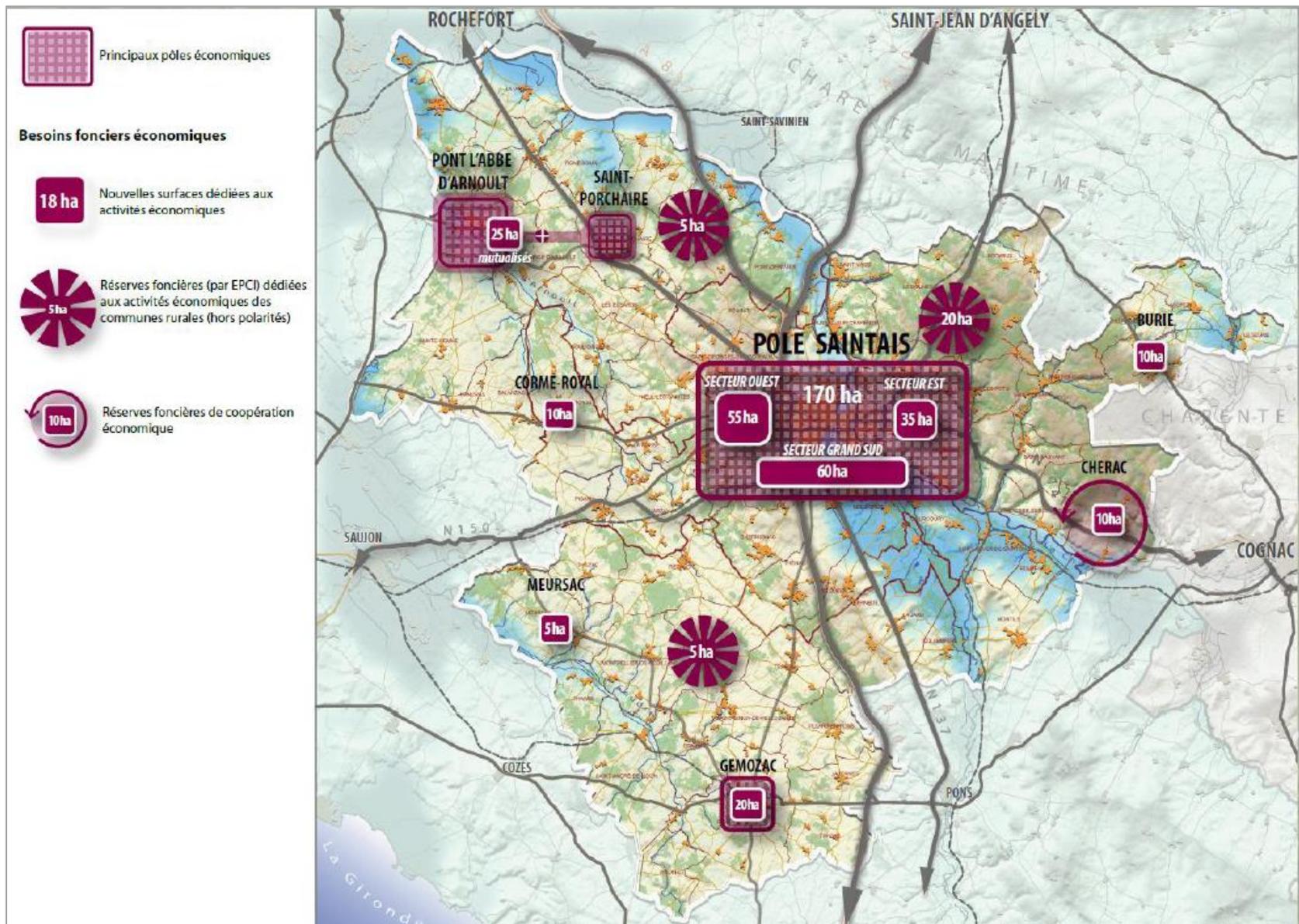


Tableau 27 Structuration du développement résidentiel, DOO du SCoT p.60

Typologie communale	Répartition du parc de logements				Nouveaux logements 2015-2025
	1 999	2 010	2 015	2 025	
SCoT PSR	36 993	45 632	48 179	54 233	6 053
<i>Polarités du SCoT</i>					
Pôle structurant	46,25%	43,29%	42,77%	43,05%	2744
Saintes	36,47%	33,19%	32,27%	31,70%	1648
Espace d'agglomération	9,78%	10,10%	10,50%	11,35%	1095
Pôles d'équilibre	6,60%	6,78%	6,94%	7,17%	546
Burie	1,44%	1,43%	1,43%	1,44%	90
Gémozac	3,12%	3,42%	3,51%	3,64%	281
Pont l'Abbé d'A.	2,04%	1,93%	1,99%	2,09%	176
Pôles de proximité	4,73%	5,13%	5,26%	5,56%	480
Corme Royal	1,55%	1,71%	1,76%	1,84%	149
Meursac	1,50%	1,69%	1,73%	1,85%	168
Saint Porchaire	1,67%	1,72%	1,77%	1,87%	164
<i>Communes rurales</i>					
Communes rurales (total)	42,42%	44,80%	45,04%	44,22%	2283
Commune rurale moyenne	0,72%	0,76%	0,76%	0,75%	39

Tableau 26 Enveloppe maximale de consommation foncière, DOO du SCoT p.64

Typologie communale	Obj. nb logts 2015-2025	Part min. intensification urbaine	nb moyen logt / ha (densité nette)	nb ha dév. résidentiel 2015-2025
SCoT PSR	6 053	30%	/	307,4
<i>Polarités du SCoT</i>				
Pôle structurant	2 744	/	24	99,8
Saintes	1 648	50%	25	46,2
Espace d'agglomération	1 095	30%	20	53,7
Pôles d'équilibre	546	30%	18	29,8
Burie	90	30%	18	4,9
Gémozac	281	30%	18	15,3
Pont l'Abbé d'A.	176	30%	18	9,6
Pôles de proximité	480	30%	16	29,4
Corme Royal	149	30%	16	9,1
Meursac	168	30%	16	10,3
St Porchaire	164	30%	16	10,0
<i>Communes rurales</i>				
Communes rurales (total)	2 283	30%	14	148,4
Commune rurale moyenne	39	30%	14	2,5

Tableau 28 Evolution de la population du pays de Saintonge Romane, INSEE 2013 et 2018

Commune	Code INSEE	Typologie communale	EPCI	Population en 2013	Population en 2018	Evolution 2013-2018
Balanzac	17030	Commune rurale	Cœur de Saintonge	540	548	8
Berneuil	17044	Commune rurale	Gémozac et Saintonge viticole	1134	1147	13
Beurlay	17045	Commune rurale	Cœur de Saintonge	1006	1030	24
Burie	17072	Pôle d'Equilibre	CdA Saintes	1266	1287	21
Bussac-sur-Charente	17073	Commune rurale	CdA Saintes	1314	1271	-43
Chaniers	17086	Pôle Structurant	CdA Saintes	3519	3588	69
La Chapelle-des-Pots	17089	Commune rurale	CdA Saintes	983	1004	21
Chérac	17100	Pôle Spécifique	CdA Saintes	1100	1113	13
Chermignac	17102	Commune rurale	CdA Saintes	1269	1255	-14
La Clisse	17112	Commune rurale	CdA Saintes	603	701	98
Colombiers	17115	Commune rurale	CdA Saintes	324	311	-13
Corme-Royal	17120	Pôle de Proximité	CdA Saintes	1664	1854	190
Courcoury	17128	Commune rurale	CdA Saintes	703	692	-11
Cravans	17133	Commune rurale	Gémozac et Saintonge viticole	761	880	119
Crazannes	17134	Commune rurale	Cœur de Saintonge	429	433	4
Dompierre-sur-Charente	17141	Commune rurale	CdA Saintes	475	464	-11
Le Douhet	17143	Commune rurale	CdA Saintes	695	708	13
Écoyeux	17147	Commune rurale	CdA Saintes	1306	1356	50
Écurat	17148	Commune rurale	CdA Saintes	488	465	-23
Les Essards	17154	Commune rurale	Cœur de Saintonge	699	704	5
Fontcouverte	17164	Pôle Structurant	CdA Saintes	2390	2323	-67
Geay	17171	Commune rurale	Cœur de Saintonge	719	754	35
Gémozac	17172	Pôle d'Equilibre	Gémozac et Saintonge viticole	2802	2848	46
Les Gonds	17179	Pôle Structurant	CdA Saintes	1609	1755	146
La Jard	17191	Commune rurale	CdA Saintes	369	424	55
Jazennes	17196	Commune rurale	Gémozac et Saintonge viticole	492	542	50
Luchat	17214	Commune rurale	CdA Saintes	491	535	44
Meursac	17232	Pôle de Proximité	Gémozac et Saintonge viticole	1435	1510	75
Migron	17235	Commune rurale	CdA Saintes	733	723	-10

Commune	Code INSEE	Typologie communale	EPCI	Population en 2013	Population en 2018	Evolution 2013-2018
Montils	17242	Commune rurale	CdA Saintes	827	866	39
Montpellier-de-Médillan	17244	Commune rurale	Gémozac et Saintonge viticole	637	686	49
Nancras	17255	Commune rurale	Cœur de Saintonge	779	797	18
Nieul-lès-Saintes	17262	Commune rurale	Cœur de Saintonge	1138	1260	122
Pessines	17275	Commune rurale	CdA Saintes	772	763	-9
Pisany	17278	Commune rurale	CdA Saintes	677	742	65
Plassay	17280	Commune rurale	Cœur de Saintonge	714	727	13
Pont-l'Abbé-d'Arnoult	17284	Pôle d'Equilibre	Cœur de Saintonge	1766	1791	25
Port-d'Envaux	17285	Commune rurale	Cœur de Saintonge	1129	1151	22
Préguillac	17289	Commune rurale	CdA Saintes	458	443	-15
Rétaud	17296	Commune rurale	Gémozac et Saintonge viticole	1077	1066	-11
Rioux	17298	Commune rurale	Gémozac et Saintonge viticole	937	977	40
Romegoux	17302	Commune rurale	Cœur de Saintonge	628	597	-31
Rouffiac	17304	Commune rurale	CdA Saintes	468	468	0
Saint-André-de-Lidon	17310	Commune rurale	Gémozac et Saintonge viticole	1049	1106	57
Saint-Bris-des-Bois	17313	Commune rurale	CdA Saintes	407	387	-20
Saint-Césaire	17314	Commune rurale	CdA Saintes	918	884	-34
Sainte-Gemme	17330	Commune rurale	Cœur de Saintonge	1270	1324	54
Saint-Georges-des-Coteaux	17336	Pôle Structurant	CdA Saintes	2636	2708	72
Saint-Porchaire	17387	Pôle de Proximité	Cœur de Saintonge	1766	1869	103
Sainte-Radegonde	17389	Commune rurale	Cœur de Saintonge	563	579	16
Saint-Sauvant	17395	Commune rurale	CdA Saintes	497	487	-10
Saint-Sever-de-Saintonge	17400	Commune rurale	CdA Saintes	616	622	6
Saint-Simon-de-Pellouaille	17404	Commune rurale	Gémozac et Saintonge viticole	608	657	49
Saint-Sulpice-d'Arnoult	17408	Commune rurale	Cœur de Saintonge	767	873	106
Saint-Vaize	17412	Commune rurale	CdA Saintes	571	662	91
Saintes	17415	Pôle Structurant	CdA Saintes	25601	25148	-453
Le Seure	17426	Commune rurale	CdA Saintes	249	254	5
Soullignonne	17431	Commune rurale	Cœur de Saintonge	731	697	-34
Tanzac	17438	Commune rurale	Gémozac et Saintonge viticole	311	308	-3

Commune	Code INSEE	Typologie communale	EPCI	Population en 2013	Population en 2018	Evolution 2013-2018
Tesson	17441	Commune rurale	Gémozac et Saintonge viticole	995	1105	110
Thaims	17442	Commune rurale	Gémozac et Saintonge viticole	378	386	8
Thénac	17444	Commune rurale	CdA Saintes	1638	1676	38
Thézac	17445	Commune rurale	Gémozac et Saintonge viticole	323	325	2
Trizay	17453	Commune rurale	Cœur de Saintonge	1416	1471	55
La Vallée	17455	Commune rurale	Cœur de Saintonge	680	674	-6
Varzay	17460	Commune rurale	CdA Saintes	804	824	20
Vénérand	17462	Commune rurale	CdA Saintes	764	762	-2
Villars-en-Pons	17469	Commune rurale	Gémozac et Saintonge viticole	553	570	17
Villars-les-Bois	17470	Commune rurale	CdA Saintes	264	235	-29
Virollet	17479	Commune rurale	Gémozac et Saintonge viticole	248	288	40
			TOTAL CdA Saintes	59468	59760	292
			TOTAL CdC Cœur de Saintonge	16740	17279	539
			TOTAL CdC Gémozac et Saintonge viticole	13740	14401	661
			TOTAL SCoT Pays Saitonge Romane	89948	91440	1492